


6
6-C
44


NAZIONALE
6
5 H
21



# ANECDOTES

## *LITTÉRAIRES,*

TOME SECOND.



# ANECDOTES LITTÉRAIRES, OU HISTOIRE

*De ce qui est arrivé de plus singulier & de plus intéressant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours.*

Nouvelle Edition augmentée.

*TOME SECOND.*




A LA HAYE,

Chez PIERRE GOSSE Junior.

M. DCC. LVI.



v



# TABLE




## *DES NOMS DES AUTEURS,*

*dont il est parlé dans cet Ouvrage.*

## TOME SECOND.

JEAN Chapelain. Page 1

*Jacques de Vallée Desbarreaux.* 14

*Jean Desmarets de Saint-Sorlin.* 16

*François Hedelin d'Aubignac.* 20

*Henry de Valois.* 25

*Isaac la Peyrere.* 26

*Jean de Launoi.* 30

*Michel de Marolles.* 33

*Olivier Patru.* 36

*Charles le Cointe, de l'Oratoire.* 40

*Charles Cotin.* 42
*François-Eudes de Mezerai.* 45
*Pierre Corneille.* 52
*Claude-Emanuel Luillier, surnommé* Chapelle. 68
*René Rapin.* 78
*Jean-Baptiste Lully.* 79
*Philippe Quinaut.* 94
*Antoine Furetiere.* 104
*Charles Ducange.* 111
*Raimond Poisson.* 115
*René le Pays.* 117
*Isaac de Benserade.* 120
*Charles Duperrier.* 135
*Gilles Ménage.* 137
*Paul Pélisson.* 146
*Marie-Magdelaine Pioche de Lavergne, Marquise de la Fayette.* 158
*Roger de Rabutin, Comte de Bussi.* 162

Antoinette de la Garde Deshoulieres. 168
Antoine Arnauld. 171
Jean Barbier d'Aucour. 180
Jean Lafontaine. 183
François Caſſandre. 199
Pierre Nicole. 200
Barthelemi d'Herbelot. 205
Marie de Rabutin, Marquiſe de Sevigné. 206
Antoine Varillas. 212
Jean-Baptiſte Santeuil. 215
Pradon. 232
Claude Boyer. 243
Jean Racine. 245
Madelaine de Scudery. 275
Edme Bourſault. 282
Jean Renaud de Ségrais. 293
Dominique Bouhours. 296
Jule Maſcaron. 302

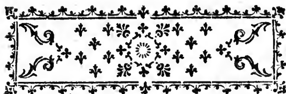
*Charles Perrault.* 306

*Charles de Saint-Evremont.* 310

*Louis Bourdaloue.* 322

Fin de la Table du Tome ſecond.





# ANECDOTES LITTÉRAIRES.

*JEAN CHAPELAIN,*
*né à Paris en 1595; mort en 1674.*

I.

LA réputation de Chapelain étoit si grande, que le Cardinal de Richelieu, voulant faire la réputation d'un Ouvrage, pria ce Poëte de lui prêter son nom en cette occasion, ajoutant qu'en récompense, il lui prêteroit sa bourse en quelqu'autre.

I I.

LE Cardinal de Richelieu avoit fourni aux Auteurs qui travailloient ensemble





ſous ſes ordres aux pieces de Théatre ; le ſujet de *la grande Paſtorale*, où il y avoit juſqu'à cinq cens vers de ſa façon. Lorſqu'il fut dans le deſſein de la donner, il voulut que Chapelain la revît, & qu'il y fît des obſervations exactes. Ces obſervations lui furent apportées par Bois-Robert ; & quoiqu'elles fuſſent écrites avec beaucoup de diſcrétion & de reſpect, elles le choquerent tellement ou par leur nombre, ou par la connoiſſance qu'elles lui donnoient de ſes fautes, que ſans achever de les lire, il les mit en pieces ; mais la nuit ſuivante, comme il étoit au lit, & que tout dormoit chez lui, ayant penſé à la colere qu'il avoit témoignée, il fit une choſe ſans comparaiſon plus eſtimable que la plus belle Comédie du monde ; il ſe rendit à la raiſon : car il commanda qu'on ramaſſât & qu'on collât enſemble les pieces de ce papier dé-

chiré; & après l'avoir lû d'un bout à l'autre, & y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller Bois-Robert, pour lui dire qu'il voyoit bien que Messieurs de l'Académie s'entendoient mieux que lui à ces matieres, & qu'il ne falloit plus parler de cette impression.

III.

UN jour, Chapelain lisoit son Poëme chez M. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau: mais Madame de Longueville, à qui un des admirateurs demanda, si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet ouvrage, répondit: *oui, cela est parfaitement beau; mais il est bien ennuyeux.*

IV.

MONSIEUR Godeau, Evêque de Grasse, estimoit beaucoup la Pucelle de Chapelain; jusques-là, qu'un de ses amis lui proposant de faire un Poëme épique, il répondit par une mauvaise pointe,

qu'il n'avoit pas le poumon assez fort pour la trompette, & qu'en cette occasion, l'Evêque cédoit la place au Chapelain.

V.

CHAPELAIN fit attendre long-temps son Poëme, parce qu'il recevoit une forte pension de M. de Longueville. Les rieurs de ce temps-là disoient, que la Pucelle étoit une fille entretenue par un grand Prince. Dès que l'ouvrage parut, Liniere fit l'épigramme suivante :

Nous attendons de Chapelain,
Ce noble & fameux Ecrivain,
Une incomparable Pucelle ;
La cabale en dit force bien,
Depuis vingt ans on parle d'elle,
Dans six mois on n'en dira rien.

VI.

LA prévention qu'on avoit pour Chapelain étoit si forte, qu'on n'osa pas voir d'abord le ridicule de sa Pucelle. Il s'en fit jusqu'à six éditions en moins de

dix-huit mois. La Ménardiere & Liniere furent les premiers qui l'attaquerent.

VII.

PUIMORIN, frere de Despréaux, s'avisa un jour devant Chapelain, de parler mal de la Pucelle : *c'est bien à vous à en juger*, lui dit Chapelain, *vous qui ne savez pas lire*. Je ne sais que trop lire, depuis que vous faites imprimer, lui répondit Puimorin.

VIII.

DANS la place du Cimetiere S. Jean à Paris, il y avoit un Traiteur fameux, chez qui s'assembloit tout ce qu'il y avoit de jeunes Seigneurs des plus spirituels de la Cour, avec Messieurs Despréaux, Racine, la Fontaine, Chapelle, Furetiere, & quelques autres personnes d'élite : & cette troupe choisie avoit une chambre particuliere du logis qui lui étoit affectée. Il y avoit sur la table un exemplaire de la Pucelle de Chapelain,

qu'on y laiſſoit toujours. Quand quelqu'un d'entr'eux avoit commis une faute, ſoit contre la pureté du langage, ſoit contre la juſteſſe du raiſonnement, il étoit jugé à la pluralité des voix; & la peine ordinaire qu'on impoſoit, étoit de lire un certain nombre de Vers de ce Poëme. Quand la faute étoit conſidérable, on condamnoit le délinquant à en lire juſqu'à vingt. Il falloit qu'elle fut énorme pour être condamné à lire la page entiere.

IX.

EN voyant l'exceſſive avarice de Chapelain, les rieurs diſoient que c'étoit pour marier ſa Pucelle à un enfant de bonne maiſon; & les autres vouloient que ce fut pour la canoniſer.

X.

NOUS étions mal avec Chapelain, Péliſſon & moi, dit Ménage. Péliſſon, après ſa converſion, voulant ſe reconci-

lier avec lui, vint me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il falloit aussi que je me reconciliasse. Nous allâmes chez lui, & je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons que j'y avois vu il y avoit douze ans.

XI.

CHAPELAIN poussoit l'avarice jusqu'à racheter tous les Livres défectueux qu'il pouvoit trouver; il les avoit à bon marché, & en transcrivoit ou faisoit transcrire les imperfections.

XII.

CHAPELAIN étoit appellé par quelques Académiciens, *le Chevalier de l'Ordre de l'Araignée*, parce qu'il avoit un habit si rapiécé & si recousu, que le fil formoit dessus comme une représentation de cet animal. Etant un jour chez M. le Prince où il y avoit une grande assemblée, il vint à tomber du lambris une araignée, qui étonna la compagnie par sa

grosseur. On crut qu'elle ne pouvoit venir de la maison, parce que tout étoit d'une grande propreté. Aussi-tôt toutes les Dames se mirent à dire d'une commune voix, qu'elle ne pouvoit sortir que de la perruque de M. Chapelain; ce qui pouvoit bien être, puisqu'il n'avoit jamais eu qu'une seule perruque. Chapelain, à l'avarice joignoit la mal-propreté. Balzac comptoit qu'ayant été dix ans sans le voir, parce qu'ils étoient brouillés, il se raccommoda avec lui, & que l'étant allé visiter, il le trouva dans sa chambre, où il apperçut une même toile d'araignée qui la traversoit, & qu'il y avoit vue avant que d'être brouillé avec lui. Chapelain, pour épargner ses serviettes, avoit un balai de jonc sur lequel il s'essuyoit les mains.

XIII.

CHAPELAIN portoit un manteau au cœur de l'Eté. Quand on lui en deman-

doit la cause, il répondoit toujours qu'il étoit indisposé. Conrart lui dit un jour : Je crois que c'est plutôt votre habit qui est indisposé.

XIV.

CHAPELAIN, après s'être brouillé avec Ménage, disoit : *il y avoit entre nous des obligations actives & passives.* Les actives, disoit-on, étoient-elles de votre côté ou du côté de Ménage ? de notre côté, disoit-il. En quoi consistoient-elles ? Est-ce en lui faisant du bien, en défendant son honneur, ou en quelqu'autre maniere que vous l'avez obligé ? J'allois quelquefois, répondit-il, à ses assemblées. N'est-ce pas là une grande obligation que lui avoit Ménage ?

XV.

CHAPELAIN, évitoit autant qu'il pouvoit, d'être Directeur de l'Académie, par la crainte qu'il avoit que quel-

qu'un de la compagnie ne mourut pendant le cours de ſa charge, & qu'il ne lui en coutât vingt livres pour les frais du Service. Cependant, on eut l'adreſſe de le faire Directeur dans le temps de la maladie du Chancelier Séguier, Protecteur de l'Académie. Vers la fin des trois mois, Chapelain ſachant qu'on continuoit ſouvent le Directeur, il eut grand ſoin de demander qu'on lui donnât un ſucceſſeur. On différa de quelques jours ſous divers prétextes. Le Chancelier étant mort dans cet intervalle, Chapelain étoit inconſolable: me voilà ruiné, diſoit-il, mon bien n'y ſuffira pas. Je me conſolerois, ſi c'étoit un ſimple Académicien; mais c'eſt le Protecteur de l'Académie: cette dépenſe va me réduire à l'aumône. Enfin, il preſſa tant, qu'il obtint que chaque membre de la compagnie contribueroit aux frais de ce Service; de ſorte que les

uns donnerent un écu d'or, & d'autre un écu, chacun à sa fantaisie; par-là, Chapelain n'y contribua que de ce qu'il voulut, & peut-être y gagna-t-il encore.

XVI.

DUPERRIER, Gentilhomme Provençal, qui se trouvoit quelquefois court d'argent, s'étant adressé un jour à Chapelain pour en avoir quelque secours, il crut lui faire une grande libéralité en lui donnant un écu. Après avoir fait cet effort, il disoit : nous devons secourir nos amis dans leurs nécessités, mais nous ne devons pas contribuer à leur luxe.

XVII.

CHAPELAIN s'étoit mis en pension chez son héritier ; & quand il dînoit ou soupoit en ville, il rabattoit tant par repas sur sa pension. Dans la maladie dont il mourut, il avoit chez lui cinquante mille écus comptant ; & le divertisse-

ment qu'il prenoit de temps en temps ; c'étoit de faire ouvrir ſon coffre fort qui étoit près de ſon lit, & de faire apporter tous ſes ſacs pour voir ſon argent. Le jour qu'il mourut, tous ces ſacs étoient encore rangés autour de lui ; & un Savant dit à M. de Valois : vous ſaurez, Monſieur, que notre ami M. Chapelain vient de mourir comme un meûnier au milieu de ſes ſacs.

## XVIII.

L'AVARICE de Chapelain fut cauſe de ſa mort. S'étant mis en chemin un jour d'Académie pour ſe rendre à l'aſſemblée, & gagner deux ou trois jettons, il fut ſurpris par un orage affreux. Ne voulant pas payer un double pour paſſer le ruiſſeau ſur une planche que l'on y avoit jettée, il attendoit que l'eau fût écoulée ; mais ayant vu qu'il étoit près de trois heures, il paſſa au travers de l'eau, & en eut juſqu'à

mi-jambe. La crainte qu'il eut qu'on ne ſoupçonnât ce qui étoit arrivé, l'empêcha de s'approcher du feu à l'Académie; il s'aſſit à un bureau, & cacha ſes jambes deſſous. Le froid le ſaiſit, & il eut une oppreſſion de poitrine dont il mourut.

## XIX.

CHAPELAIN, malgré ſon avarice, a fait un acte d'une grande générоſité. Dès que M. de Montauſier eut été nommé Gouverneur de M. le Dauphin, il jetta les yeux ſur Chapelain pour la place de Précepteur, & même obtint l'agrément du Roi avant d'en avoir parlé à Chapelain. Qu'arriva-t-il? Que Chapelain réſiſta à M. de Montauſier, & refuſa obſtinément ce glorieux emploi, alléguant que ſon grand âge le rendoit trop ſérieux & trop infirme pour qu'il put ſe flatter d'être agréable à un Prince encore ſi jeune.

XX.

CHAPELAIN n'étoit pas prévenu en faveur du fexe. Il difoit fouvent, que les femmes les plus fpirituelles n'avoient pas la moitié de la raifon.

---

*JACQUES DE VALLÉE DESBARREAUX, né à Paris en 1602, mort en 1674.*

I.

DESBARREAUX étoit Confeiller au Parlement de Paris. Il fe chargea une fois d'être rapporteur ; fe voyant preffé par les parties, il les fit venir, brûla le procès en leur préfence, & paya de fon argent ce qui étoit demandé.

II.

DESBARREAUX changeoit de domicile felon les faifons de l'année. Il paffoit l'hyver à Marfeille. La maifon qu'il appelloit fa favorite étoit dans le Languedoc, c'étoit celle du Comte de Clermont-Lodeve, où il difoit que la bonne

chere & la liberté étoient sur leur trône. Il avoit en Anjou la maison de Lude; où étoit autrefois l'abord des plus beaux esprits & des plus honnêtes gens. Il alloit voir quelquefois Balzac sur les bords de la Charante. Mais la maison où il se plaisoit davantage, c'étoit Chenailles sur la Loire, lieu aujourd'hui agréable, & autrefois séjour de plaisir & de bonne chere.

III.

DESBARREAUX passoit pour un homme sans religion. Un jour de Carême que ce débauché & M. d'Elbene étoient ensemble, ils voulurent manger de la viande, & ne trouverent que des œufs, dont on leur fit une omelette. Dans le temps qu'ils la mangeoient, il survint un orage & un tonnerre si terrible, qu'il sembloit qu'il allât renverser la maison où ils étoient. Desbarreaux sans se troubler prit le plat, & le jetta par la fe-

nêtre, en disant: voilà bien du bruit pour une omelette. Il est horrible de faire des plaisanteries sur des choses aussi respectables.

IV.

DESBARREAUX & M. d'Elbene, mangeant un jour ensemble, Desbarreaux présenta un bon morceau à M. d'Elbene, qui s'excusa de le manger, disant qu'il étoit excellent s'il consultoit son goût, mais que son estomac seroit incommodé s'il le mangeoit. Desbarreaux lui repartit : êtes-vous de ces fats qui s'amusent à digérer ?

---

*JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, né à Paris l'an 1595, mort en 1676.*

I.

ON a dit de Desmarets, qu'il étoit le plus fou de tous les Poëtes, & le meilleur Poëte qui fut entre les fous.

II.

DESMARETS étoit si enchanté de son *Clovis*, qu'il en renvoie la gloire à Dieu, & assure dans ses *Délices de l'esprit*, qu'il l'a sensiblement assisté pour finir un si beau Livre. Les *Délices de l'esprit* sont un ouvrage mystique qu'il fit au temps de son Fanatisme, dont un homme d'esprit s'est moqué, en disant qu'il falloit mettre dans l'*errata : Délices*, lisez *Délires*.

III.

UN étranger disoit de nos Poëmes épiques : le Moyse sauvé est un Poëme bas & rampant ; le Clovis de Desmarets, Poëme sec & plat ; la Pucelle de Chapelain, Poëme dur & glacé ; l'Alaric de Scudéri, Poëme fanfaron ; le Charlemagne de le Laboureur, Poëme lâche & sans Poésie ; le Childebrand, Poëme aussi barbare que le nom du héros ; le Saint-Paulin de Perrault, Poëme

doucereux ; le Saint Louis du Pere le Moine, Poëme hyperbolique & plein d'un feu déréglé ; la Pharſale de Brebeuf, Gazette où regne une enflure perpétuelle.

IV.

DESMARETS avoit fait avec le Cardinal de Richelieu la Tragicomédie de Mirame, pour laquelle fut bâtie la ſalle qui ſert aujourd'hui à l'Opéra, & dont la repréſentation lui coûta un million. Elle eut cependant un ſuccès médiocre à la premiere répréſentation. Le Cardinal qui y avoit aſſiſté s'étant retiré ſeul le ſoir à Ruel, envoya chercher Deſmarets. Ce Poëte ſe doutant que l'entrée ſeroit orageuſe, pria *Petit* ſon ami de l'accompagner. Ils concerterent en chemin ce qu'ils diroient au Cardinal. Dès qu'il les vit entrer: Eh bien, leur dit-il, les François n'auront jamais du goût pour les belles choſes ! Ils n'ont point été charmés de

Mirame. Monſeigneur, répondit Petit, ce n'eſt pas la faute de l'ouvrage qui eſt admirable, mais celle des Comédiens. Votre Eminence ne s'eſt-elle pas apperçue que non-ſeulement ils ne ſavoient pas leurs rôles, mais qu'ils étoient tous ivres? Effectivement, reprit le Cardinal, je me rappelle qu'ils ont joué d'une maniere pitoyable. Après quelques autres diſcours, le Miniſtre reprit ſa belle humeur, & fit mettre les deux Poëtes à table avec lui. De retour à Paris, ils ne manquerent pas d'aller prévenir les Comédiens, & de s'aſſurer des ſuffrages de pluſieurs Spectateurs, en ſorte qu'à la ſeconde repréſentation de Mirame, on n'entendit que des applaudiſſemens.

V.

DESMARETS accuſant un jour publiquement Deſpréaux d'avoir volé dans Juvenal & dans Horace, les richeſſes qui brillent dans ſes Satyres : Qu'importe,

répondit un homme fort ſpirituel à Deſmarets? avouez du moins que ſes larcins reſſemblent à ceux des partiſans du temps paſſé ; ils lui ſervent à faire une belle dépenſe, & tout le monde en profite.

VI.

On diſoit que Deſmarets encore jeune avoit perdu ſon ame en écrivant des Romans, & que vieux il avoit perdu l'eſprit à écrire de la *Myſtiquerie*.

---

*FRANÇOIS HEDELIN D'AUBIGNAC, né à Paris l'an 1604, mort en 1676.*

I.

LE Cardinal de Richelieu chargea l'Abbé d'Aubignac de l'éducation du Duc de Fronſac. Le Précepteur ſut ſi bien gagner les bonnes graces de ſon éleve, que dès qu'il fut majeur, il lui donna une penſion viagere de quatre mille livres à prendre ſur tous ſes biens. Après la mort

prématurée de ce jeune Seigneur, l'Abbé d'Aubignac fut obligé, pour être payé de cette pension, d'avoir un procès contre le Prince de Condé, seul héritier du Duc, qui refusoit de la continuer. Ce Procès fut terminé par une grande & savante Requête que l'Abbé d'Aubignac adressa à M. le Prince, & par laquelle il le fit seul juge de leur contestation. Cette action de générosité piqua d'honneur ce grand Prince, qui après avoir lu la Requête, ordonna que le procès demeureroit fini, & se condamna lui-même à payer sa pension.

II.

MÉNAGE ayant eu une dispute vive avec l'Abbé d'Aubignac touchant une Comédie de Térence, écrivit contre son adversaire tout ce qu'il put imaginer de plus sanglant. Si on l'en croit, il auroit répondu à ce que l'Abbé d'Aubignac répliqua, si dans la dédicace de ses Amé-



nités de droit, il n'eût ſolemnellement proteſté de ne lire jamais cette replique: & comme, ajoûte-t-il, je ſuis très-religieux obſervateur de ma parole, je conſultai pluſieurs célebres Caſuiſtes de la Maiſon de Sorbonne, & du College de Louis le Grand, pour ſavoir ſi je la pouvois lire. Ils me traiterent de ſcrupuleux pour en avoir douté. Ménage raſſuré de la ſorte crut pouvoir lire ſans péché la réplique de l'Abbé d'Aubignac. Il la lut donc ; mais il ne répondit qu'après la mort de ſon adverſaire.

III.

L'ABBÉ d'Aubignac a fait une Diſſertation ſur l'Iliade, dans laquelle il entreprit de ſoutenir qu'il n'y a jamais eu d'homme nommé Homere qui ait compoſé les Poëmes que nous avons ſous le nom de l'Iliade & de l'Odyſſée. Selon ce critique, ces deux Poëmes ne ſont qu'une compilation de vieilles Tra-

gédies qui ſe chantoient anciennement dans la Grece.

IV.

RICHELET étant fort ami de l'Abbé d'Aubignac, loua extrêmement un mauvais Roman de cet Abbé, intitulé *Macariſe.* Ces amis s'étant brouillés pour quelques matieres d'érudition, d'Aubignac invectiva publiquement contre Richelet avec une violence extraordinaire. Celui-ci qui en fut averti, crut lui devoir envoyer ces quatre vers.

Hedelin, c'eſt à tort que tu te plains de moi:
N'ai-je pas loué ton ouvrage?
Pouvois-je faire plus pour toi
Que de rendre un faux témoignage?

V.

L'ABBÉ d'Aubignac, après avoir donné d'excellens préceptes ſur la Tragédie, voulut entrer en concurrence avec Corneille. Il donna ſa Zénobie,

qui prouva invinciblement qu'une piece très-réguliere peut être ſans intérêt & remplie de caracteres inutiles. Les Auteurs qu'il avoit cenſuré dans ſa Pratique du Théatre, furent ravis de trouver cette occaſion de le mépriſer. Il eut même le déſagrément de ſe voir raillé à la Cour, où il ſe vantoit d'être le ſeul de nos Ecrivains qui eut bien ſuivi les regles d'Ariſtote. Sur quoi le Grand Condé dit un jour, qu'il ſavoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir ſi bien ſuivi les regles d'Ariſtote; mais qu'il ne pardonnoit pas aux regles d'Ariſtote d'avoir fait faire une ſi méchante Tragédie à l'Abbé d'Aubignac. Ce ne fut point là le ſeul bon mot qui rabaiſſa ſa fierté. Dans une converſation où il diſoit, pour vanter ſa piece, que le Comte de Fieſque avoit coutume d'appeller ſa Zénobie la femme de Cinna; un Courtiſan prit la parole, & lui dit, qu'il

qu'il ne prenoit pas garde que c'étoit avouer qu'il étoit autant au-dessous de Corneille, que la femme est au-dessous de l'homme.

---

*HENRY DE VALOIS,*
*né à Paris l'an 1603, mort en 1676.*

I.

COMME les livres de sa Bibliotheque ne suffisoient pas à M. de Valois, il en empruntoit de toutes parts, & avoit coutume de dire à ce sujet, que les livres prêtés étoient ceux dont il tiroit le plus de profit, parce qu'il les lisoit avec plus de soin, & qu'il en faisoit des extraits, dans la crainte de ne pouvoir plus les revoir.

II.

L'APPLICATION continuelle de M. de Valois à la lecture, altéra si fort sa vûe, d'ailleurs assez foible, qu'il perdit tout à





fait l'œil droit, & ne voyoit presque point de l'autre. Cet accident le mettoit dans l'obligation de discontinuer ses études, ou de prendre un Lecteur. Il aimoit trop le travail pour pouvoir se résoudre à l'abandonner, mais aussi n'étoit-il guere en état de faire la dépense d'un Lecteur. Le Président Henri de Mesmes, averti de tout cela, offrit à M. de Valois une pension de deux mille livres, s'il vouloit lui faire part de ses collections & de ses remarques. Ce savant n'aimoit pas trop à communiquer ses recueils ; mais la situation où il se trouvoit le détermina à accepter le parti qu'on lui proposoit.

---

## *ISAAC LA PEYRERE, né à Bourdeaux l'an.... mort en 1677.*

I.

LA Peyrere, si célebre par son Livre des Préadamistes, lisoit un jour le 5e. Chapitre de saint Paul aux Romains;

il lui vint dans l'esprit qu'on pourroit démontrer par les Versets 12, 13, 14, qu'il y a eu des hommes au monde avant Adam. Cette opinion bisarre, qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'esprit, lui entra tellement depuis dans la tête, qu'on n'a jamais pû l'en désabuser. C'est en Flandres où il avoit suivi le Grand Condé, qu'il publia son ouvrage. Il y fut arrêté dans un temps où il étoit encore huguenot. L'Anecdote de cela est que M. le Prince entra dans cette affaire par le moyen d'un Jésuite son Confesseur, qui aimoit la Peyrere à sa Religion près, dont il vouloit qu'il changeât. On remua donc la machine Préadamiste: on l'arrêta, & on lui fit craindre les suites de ce Livre, s'il ne changeoit de Religion. Le bon-homme qui n'étoit pas obstiné sur ces matieres, se rendit bientôt, & son maître lui donna de quoi aller quérir son absolution à Rome.

II.

LORSQUE le Livre des Préadamiſtes parut, il fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. Ménage pria l'Auteur qui étoit de ſes amis, de lui envoyer avant qu'il fut mis *en lumiere*. Il comprit la raillerie, & le lui envoya avec ce vers d'Ovide, en changeant le mot *Urbem* en celui d'*ignem* :

*Parve, nec invideo, ſine me, liber, ibis in ignem.*

III.

LA Peyrere a fait une hiſtoire fort eſtimée du Groenland ; on lui demandoit pourquoi il y avoit tant de ſorciers dans le Nord : C'eſt, diſoit-il, que les biens de ces prétendus ſorciers que l'on fait mourir, ſont en partie confiſqués au profit de leurs juges.

IV.

LA PEYRERE ſe retira au Séminaire de Notre-Dame des Vertus, près de Pa-

ris, qui est dirigé par les Peres de l'Oratoire. J'ai appris, dit M. Simon, qu'étant à l'article de la mort, un Théologien de l'Oratoire le pressa un peu vivement sur ses Préadamistes, & voulut l'obliger à se rétracter : mais il évita de le faire ; & comme il se vit un peu pressé il dit au Théologien ces paroles de l'Epître de Saint-Jude, *Hi quæcumque ignorant blasphemant.*

## V.

LORSQUE la Peyrere mourut, on lui fit cette Epitaphe :

La Peyrere ici gît, ce bon Israélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamiste;
Quatre Religions lui plurent à la fois ;
Et son indifférence étoit si peu commune ;
Qu'après quatre-vingt ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon-homme partit, & n'en choisit pas une.



*JEAN DE LAUNOI,*
*né dans le Diocese de Coutance l'an 1603, mort en 1678.*

I.

COMME Launoi n'avoit point de talent pour prêcher ni pour chanter, il ne voulut jamais accepter de Bénéfice. *Je me trouverois bien de l'Eglise, mais l'Eglise ne se trouveroit pas bien de moi*, disoit-il, à ceux qui vouloient lui inspirer de l'ambition.

II.

LAUNOI avoit la confiance du Pere Sirmond, qu'il consultoit perpétuellement. Aussi ce Jésuite disoit-il: quand M. de Launoi m'a entendu dire quelque chose de bon, il va faire un Livre.

III.

PENDANT la vacance du siége de Paris, un Monsieur Morel prêcha à Notre-Dame, & n'eut point d'auditeurs;

M. de Launoi dit qu'il prêchoit *ſede vacante.*

I V.

J'AVERTISSOIS un jour Launoi, dit Ménage, qu'il avoit choqué tous les Jacobins dans les écrits qu'il avoit faits contre le Pere Nicolaï, & qu'ils écrivoient tous contre lui. Il me répondit malicieuſement : je crains bien plus leur canif que leur plume.

V.

MONSIEUR Billaud, Evêque de Boulogne, ayant écrit contre M. de Launoi; celui-ci mit ces paroles à la tête de la réponſe qu'il lui fit : *Jacobus Bilialdus non diſponit ſermones ſuos in judicio.*

La réponſe du Cardinal de Richelieu à un Savant, qui lui avoit envoyé ſon Livre, eſt bien mieux. *Accepi, legi, probavi.*

V I.

MONSIEUR Godefroi, Hiſtoriographe de France, étant ſorti de ſon logis de

grand matin, le premier jour de l'an, rencontra M. de Launoi qui s'en alloit en Sorbonne. Il l'aborda, & lui dit en l'embrassant: bon jour & bon an, Monsieur; quel Saint dénicherez-vous du Ciel cette année? M. de Launoi surpris de la demande, lui répondit: Je ne déniche point du Ciel les véritables Saints que Dieu & leur mérite y ont placés, mais bien ceux que l'ignorance & la superstition des peuples y ont fait glisser sans l'aveu de Dieu & des Savans.

VII.

Le Curé de saint Eustache de Paris disoit: Quand je rencontre le Docteur Launoi, je le salue jusqu'à terre, & ne lui parle que le chapeau à la main, & avec bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache, qui ne tient à rien.

VIII.

M. de Launoi étant à Basville chez le

premier Président de Lamoignon, ce Magistrat lui dit: au moins ne faites point de mal à notre Saint Yon. Le Docteur lui répondit: comment lui ferois-je du mal? je n'ai pas l'honneur de le connoître.

IX.

L'INDIFFÉRENCE que M. de Launoi eut pour le bien, l'empêcha de s'enrichir. Il commença son testament par ces paroles: *J'aurai bien-tôt fait; car je n'ai pas beaucoup de bien.*

---

## *MICHEL DE MAROLLES, né en Touraine l'an 1600, mort en 1681.*

I.

MONSIEUR de Lestang, auteur des Regles de bien traduire, avoit pris tous les exemples de bonnes Traductions dans les Livres de M. d'Ablancourt, ou de Port Royal, & ceux des

méchantes dans les Livres de l'Abbé de Marolles. Celui-ci en fut fort en colere & s'en plaignit à tout le monde. M. de Leſtang ayant jugé à propos de l'appaiſer, choiſit pour cela le jour que M. de Marolles alloit faire ſes Pâques ; & ſe préſentant devant lui, comme il alloit ſe mettre à genoux pour communier : Monſieur, lui dit-il, vous êtes en colere contre moi : je crois que vous avez raiſon ; mais, Monſieur, ajouta-t-il, voici un temps de miſéricorde, je vous demande pardon. De la maniere dont vous vous y prenez, lui répondit M. de Marolles, il n'y a pas moyen de s'en défendre : allez, Monſieur, je vous pardonne. Quelques jours après M. de Marolles rencontrant M. de Leſtang, lui dit : croyez-vous en être quitte ? vous m'avez excroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder. Monſieur, Monſieur, lui répliqua M.

de Leſtang, ne faites pas tant le difficile; on peut bien, quand on a beſoin d'un pardon général, en accorder un particulier.

II.

MAROLLES diſoit à Liniere : mes vers me coûtent peu. Ils vous coûtent ce qu'ils valent, répliqua Liniere; & l'Auteur ne s'en offenſa pas.

III.

L'ABBÉ de Marolles fit une traduction des Epigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conſervé du ſel de ſon Auteur; c'eſt ce qui engagea Ménage à mettre à la tête de ſon Exemplaire, ces mots : *Epigrammes contre Martial.*

IV.

L'ABBÉ de Marolles prétendoit que la multitude de mauvaiſes traductions qu'il avoit faites, devoit le mettre au niveau de ceux qui n'en avoient fait que peu, mais de bonnes. J'aimerois au-

tant la vanité d'un manœuvre, qui prétendroit avoir droit de prendre place parmi les plus habiles Architectes, parce qu'il auroit bâti un grand nombre de chaumieres.

V.

L'ABBÉ de Marolles ne traduisoit pas seulement des Poëtes, il faisoit lui-même des Vers; & en parlant de l'injustice du siecle, il dit qu'en dépit du Public, il avoit publié de compte fait cent trente-trois mille cent vingt-quatre Vers.

---

## *OLIVIER PATRU, né à Paris l'an 1604, mort en 1681.*

I.

LORSQUE Patru fut reçu en 1640, à l'Académie Françoise, il y fit un remerciment qui donna lieu à la Compagnie d'ordonner que tous ceux qui y seroient admis dans la suite feroient un

discours pour remercier l'assemblée ; ce qui ne s'étoit point fait auparavant, & ce qu'il s'est toujours pratiqué depuis. Personne n'a été dispensé de cet usage, que M. Colbert & M. d'Argenson.

II.

PATRU étoit également un Censeur éclairé & sévere. Sa réputation de rigidité étoit si bien établie, que quand Racine faisoit à Despréaux quelques observations un peu trop subtiles sur ses ouvrages, le Satyrique, au lieu de lui dire le Proverbe Latin, *ne sis Patruus mihi*, lui disoit, *ne sis Patru mihi.*

III.

PATRU ne fut jamais riche ; ce qui fit dire à un Magistrat, que cet Avocat qui plaidoit si bien la cause de l'Académie & de la Langue Françoise, n'entendoit rien à plaider la cause de sa fortune.

IV.

PATRU réduit à une extrême indigen-

ce & pressé par un créancier impitoyable, se vit obligé de vendre ses Livres, le seul bien qui lui restoit. Despréaux ayant appris l'extrêmité où il se trouvoit, & sachant qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, alla aussi-tôt offrir près d'un tiers d'avantage. Mais l'argent compté, il mit dans le marché une condition qui surprit agréablement M. Pautru; ce fut qu'il garderoit ses Livres comme auparavant, & que sa Bibliotheque ne seroit qu'en survivance à Despréaux.

V.

PATRU disoit à Despréaux: Vous écrivez trop négligemment votre Prose : il s'y est glissé quelques Vers. Croyez-vous, lui dit le Poëte, que vous ne tombez pas quelquefois dans la même faute ? Non, répondit Patru. Sur cela Despréaux ouvrit les plaidoyers de son ami, & tomba d'abord sur un Vers :

Onzieme Plaidoyer pour un jeune Allemand.

VI.

MONSIEUR Conrart, qu'on peut regarder comme le fondateur de l'Académie Françoise, étant mort ; un des plus grands Seigneurs de la Cour, mais qui ne s'étoit que médiocrement cultivé l'esprit, se proposa pour la place vacante. De le recevoir, ou de le refuser, l'embarras étoit égal. Ce fut dans cette occasion que Patru ouvrit l'assemblée par un Apologue. Messieurs, dit-il, un ancien Grec avoit une lyre admirable ; il s'y rompit une corde : au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent ; & la lyre, avec sa corde d'argent, perdit son harmonie.

VII.

LINIERE voyant Patru & Chapelain qui se promenoient ensemble, dit à ceux qui étoient avec lui : voir

là un pauvre Auteur & un Auteur pauvre.

VIII.

MONSIEUR Bouſſuet, étant allé voir Patru qui étoit mourant, lui dit : on vous a regardé juſqu'ici, Monſieur, comme un eſprit fort ; ſongez à détromper le public par des diſcours ſinceres & religieux. Il eſt plus à propos que je me taiſe, répondit Patru, on ne parle dans ces derniers momens, que par foibleſſe ou par vanité.

---

*CHARLES LE COINTE,*
*de l'Oratoire, né à Troyes en 1611, mort en 1681.*

I.

LE Pere Bourgoin, Général de l'Oratoire, n'avoit de l'eſtime que pour ceux qui s'appliquoient à la Théologie ou à la Prédication, & étoit au contraire prévenu contre ceux qui don-

noient du côté de l'Hiſtoire. Cette prévention alloit ſi loin, que lorſqu'il vouloit déſigner un ignorant, il diſoit: c'eſt un Hiſtorien. Avec ce préjugé, il regardoit le Pere le Cointe comme un homme inutile à ſa Congrégation, & le donna pour Aumônier à Madame Servien, qui alloit à Munſter avec M. Servien qui y étoit Plénipotentiaire.

II.

MONSIEUR Simon ayant repréſenté au Pere le Cointe, que tout le monde ſe plaignoit de l'étendue de ſes Annales Eccléſiaſtiques de France, il lui répondit ingénument, qu'il le ſavoit fort bien, mais qu'il craignoit que la penſion qu'il recevoit de la Cour ne finît avec ſon Ouvrage. Vous ſavez, ajouta-t-il, ce que Biron le pere répondit à ſon fils: Quand nous n'aurons plus rien à faire, nous irons planter des choux à Biron.

III.

DOM Mabillon alla prier un jour le Pere le Cointe d'assister avec d'autres habiles gens à l'examen de certaines Chartres, qui se devoit faire à S. Germain des Prez. Il s'en excusa, & il dit ensuite à un de ses amis, que quand on alloit à l'Abbaye, les Moines faisoient si bonne chere à ceux qu'ils convioient, & les pressoient d'une maniere si obligeante, qu'on ne pouvoit pas leur refuser ce qu'ils demandoient.

---

## *CHARLES COTIN,*

*né à Paris .... mort en 1682.*

I.

C'EST la fatale nécessité de la rime qui attira à l'Abbé Cotin tous les brocards répandus contre lui dans les satyres de Despréaux. Ce Poëte récitoit à Furetiere la satyre du repas, & se trou-

voit arrêté par un hemistiche qui lui manquoit :

Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne....

Vous voilà bien embarrassé lui dit Furetiere, & que ne placez vous l'Abbé Cotin? Il ne fallut pas le dire deux fois; ce qui justifia la vérité des deux Vers suivans :

Et malheur à tout nom, qui propre à la censure,
Peut entrer dans un vers, sans rompre la mesure.

I I.

MONSIEUR le premier Président de Lamoignon refusa de lire un Libelle que l'Abbé Cotin avoit publié contre Despréaux, parce que ce premier Magistrat accusoit en riant Despréaux de l'avoir composé lui-même pour rendre l'Abbé ridicule.

I I I.

L'ABBÉ Cotin fatigué de l'adminis-

tration de ſon bien qui lui attiroit des chagrins & des procès, le donna à un de ſes amis qui s'engagea à lui fournir ce dont il auroit beſoin. Ses proches préſenterent auſſi-tôt une requête pour lui faire nommer un curateur, prétendant qu'un homme ne pouvoit pas faire une plus grande folie que de donner ſon bien. L'Abbé Cotin, au lieu de répondre juridiquement, va voir ſes Juges, & les prie de venir à quelques-unes de ſes Prédications, conſentant de recevoir un curateur, ſi l'on jugeoit qu'il en eut beſoin après l'avoir entendu. Les Juges accepterent ſa propoſition, & revinrent ſi ſatisfaits de ſes Sermons, & ſi indignés de l'inſolence de ſes parens, qu'il les condamnerent aux dépens & à l'amende.

IV.

BAYLE agite une aſſez plaiſante queſtion dans ſes Lettres. Il ſuppoſe que Deſpréaux eut été choiſi pour remplir la pla-

ce de l'Abbé Cotin à l'Académie, & paroît en peine de quelle maniere le successeur se seroit tiré de l'éloge de fondation dû à son prédécesseur suivant les Statuts Académiques. Je rapportai, dit Montchesnai, la chose à Despréaux, qui me dit: qu'à la vérité il auroit fallu marcher un peu sur la cendre chaude, mais qu'à la faveur des défilés de l'art oratoire, il se seroit échappé d'un pas si délicat. Il n'y a rien, disoit-il, dont la Rhétorique ne vienne à bout: un bon Orateur est une espece de Charlatan, qui sait mettre à propos du baume dans les plaies.

---

## *FRANÇOIS EUDES DE MÉZERAI, né en Basse-Normandie l'an 1610, mort en 1683.*

I.

MEZERAI paroissoit chagrin dans tous ses ouvrages contre les Traitans, & il avoit coutume de dire, qu'il

reservoit deux écus d'or frappés au coin de Louis XII, surnommé le pere du peuple, dont il destinoit l'un à louer une place en Greve lors de l'exécution de quelques-uns d'eux, & l'autre à boire à la vue de leur supplice. Il s'avisa aussi en travaillant au Dictionnaire de l'Académie Françoise, d'ajouter cette phrase au mot *comptable*, tout *comptable est pendable*, phrase que les autres Académiciens ne voulurent jamais lui passer, & qu'il fut obligé d'effacer; ce qu'il ne fit cependant qu'en ajoutant par dépit à la marge de son manuscrit: *rayé quoique véritable.*

II.

LE Cardinal Mazarin ayant lu un jour dans la vie de Louis XI. que ce Prince étoit mauvais fils, mauvais pere, mauvais ami & mauvais mari, dit à l'Historien: Monsieur de Mezerai, vous traitez bien mal un de nos Rois Louis XI.

Monſeigneur, lui répondit cet écrivain, comme écrivain, je ſuis interprete de la vérité.

III.

MEZERAI demanda un jour au P. Pétau, que l'on conſultoit comme un oracle ſur tous les points d'érudition, ce qu'il penſoit en général de la nouvelle Hiſtoire de France : celui-ci lui répondit durement, qu'il y avoit découvert mille fautes groſſieres. Un autre que Mezeraï ſe ſeroit déconcerté d'une repartie ſi imprévue : mais il n'en fit que rire, & dit d'un ton ironique : j'ai été plus ſévere obſervateur que vous, car j'en ai trouvé deux mille.

IV.

LES hardieſſes que Mezerai ſe permettoit dans ſes hiſtoires, déterminerent la Cour à ſupprimer une penſion de quatre mille livres qu'elle lui faiſoit. Mezerai ceſſa dès-lors d'écrire ; & afin qu'on

n'ignorât pas les motifs de ſon ſilence, il mit à part dans une caſſette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'Hiſtoriographe, & y joignit un billet ſur lequel il écrivit de ſa main ces paroles: voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi, il a ceſſé de me payer, & moi de parler de lui, ſoit en bien ſoit en mal.

V.

MAZERAI avoit un frere célebre par ſa piété, nommé le Pere Eudes. Il abuſa de ſa ſimplicité pour l'engager à traiter dans un Sermon, qu'il devoit faire devant la Reine mere, Régente du Royaume, les matieres du Gouvernement les plus délicates; & non content de l'avoir engagé dans ce mauvais pas, il ſe mit dans un coin de l'Egliſe durant le Sermon, & y rioit de tout ſon cœur, de la témérité de ſon frere qui menaçoit des jugemens de Dieu & des peines de l'enfer

l'enfer *ces sang-sues malheureuses, venues d'au-de-là des Monts.* Encore lui alla-t-il reprocher au sortir de l'Eglise, qu'il n'en avoit pas dit assez.

V I.

MEZERAI donnoit toujours une boule noire dans le scrutin à tous ceux qui aspiroient aux places vacantes dans l'Académie. On fut long-temps à deviner de qui pouvoit venir une résolution si constante de nuire. A la fin le caractere de Mezerai fit soupçonner que c'étoit de lui, & cela se trouva vrai. On lui demanda la raison d'une conduite si bisarre; & il répondit que c'étoit pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections.

VII.

MEZERAI étoit si négligé dans sa personne, qu'on le prenoit pour un mendiant plutôt que pour ce qu'il étoit. Il lui arriva même un matin d'être arrêté par

les archers des pauvres. La bévue, au lieu de l'irriter, le charma; car il aimoit les aventures ſingulieres. Il leur dit, qu'il étoit trop incommodé pour aller avec eux à pied, mais qu'auſſi-tôt qu'on auroit mis une nouvelle roue à ſon carroſſe, ils s'en iroient de compagnie où il leur plairoit.

VIII.

UNE des biſarreries de Mezerai étoit de ne travailler qu'à la chandelle, même en plein jour au cœur de l'Eté; & comme s'il ſe fût alors perſuadé qu'il n'y avoit plus de Soleil au monde, il ne manquoit jamais de reconduire juſqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui lui rendoient viſite.

IX.

MEZERAI affecta durant tout le cours de ſa vie, un pyrrhoniſme, qui étoit plus dans ſa bouche que dans ſon cœur, comme il le fit paroître durant ſa der-

nier maladie : car ayant fait venir ceux de ſes amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de ſes licences à parler ſur les choſes de la Religion, il en fit devant eux une eſpece d'amende honorable, qu'il termina, en priant d'oublier ce qu'il avoit pu leur dire autrefois de contraire, & de ſe ſouvenir que Mezerai mourant, étoit plus croyable que Mezerai en ſanté.

X.

DE tous les travers où Mezerai donna, aucun ne lui fit plus de tort dans le public, que l'attachement qu'il prit pour un Cabaretier de la Chapelle, petit Village ſur le chemin de St. Denis, nommé *le Faucheur*, chez lequel quelques-uns de ſes amis le menerent un jour. Il prit tant goût à la franchiſe de cet homme & à ſes diſcours, que malgré tout ce qu'on pût lui dire, il paſſoit les journées entieres chez lui; il le fit

même à sa mort son légataire universel ; excepté pour les biens patrimoniaux qui étoient peu de chose, & qu'il laissa à sa famille.

---

## *PIERRE CORNEILLE, né à Rouen l'an 1606, mort en 1684.*

### I.

CORNEILLE se mit d'abord au Barreau, sans goût & sans succès. Mais une petite occasion fit éclater en lui un génie tout différent, & ce fut l'amour qui le fit naître. Un jeune homme de ses amis, amoureux d'une Demoiselle de Rouen, le mena chez elle. Le nouveau venu se rendit plus agréable que l'introducteur. Le plaisir de cette aventure excita dans Corneille un talent qu'il ne connoissoit pas, & sur ce léger sujet, il fit une Comédie.

II.

CORNEILLE ſe maria ſinguliérement. Il ſe préſenta un jour plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le Cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il travailloit toujours : Il lui répondit qu'il étoit bien éloigné de la tranquillité néceſſaire pour la compoſition, & qu'il avoit la tête renverſée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclairciſſement ; & il dit au Cardinal, qu'il aimoit paſſionnément une fille du Lieutenant Général d'Andely, & qu'il ne pouvoit l'obtenir de ſon pere. Le Cardinal voulut que ce pere ſi difficile vînt lui parler à Paris. Il arriva tout tremblant d'un ordre ſi imprévu, & s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné ſa fille *à un homme qui avoit tant de crédit.*

La premiere nuit de ſes nôces qui ſe firent à Rouen, Corneille fut ſi malade, que l'on écrivit à Paris qu'il étoit mort.

Beaucoup de gens ont cru que Ménage avoit fait courir ce bruit, pour pouvoir mettre dans ſon Epitaphe, tout ce qu'il avoit recueilli dans les Anciens, ſur la mort d'un grand Poëte.

III.

CORNEILLE eſt Auteur de la piece intitulée, *l'Occaſion perdue & recouvrée.* Cet Ouvrage étant parvenu juſqu'au Chancelier Séguier, ce Magiſtrat envoya chercher Corneille, & lui dit : que cette piece ayant porté ſcandale dans le public, & lui ayant acquis la réputation d'un homme débauché, il falloit qu'il lui fit connoître que cela n'étoit pas, en venant à confeſſe avec lui. Il l'avertit du jour : Corneille y alla. Le Pere Paulin, du Tiers-Ordre de S. François, lui donna pour pénitence, de traduire en vers, quelque choſe de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. Charpentier donne cette origine à cette traduction, La plupart

des Ecrivains lui en donnent une autre.

IV.

L'ABBÉ d'Aubignac rapporte, que Corneille lut une de ſes Tragédies à Colletet. Celui-ci, tout mauvais Poëte qu'il étoit, condamna pluſieurs vers comme rudes, obſcurs, ou mal conſtruits. Corneille en demeura d'accord, ſans néanmoins vouloir les corriger, parce, diſoit-il, qu'ils étoient payés comme les autres.

V.

CORNEILLE liſoit tout-à-fait mal ſes vers. Il reprochoit un jour à Bois-Robert qu'il avoit mal parlé d'une de ſes pieces étant ſur le Théatre. Comment pourrois-je avoir mal parlé de vos vers ſur le Théatre, lui dit Bois-Robert, les ayant trouvés admirables dans le temps que vous les barbouilliez en ma préſence ?

VI.

LA converſation de Corneille étoit

pesante & sans agrément; ce qui fit dire à une grande Princesse qui avoit desiré de le voir & de l'entretenir, qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne.

VII.

CORNEILLE parloit peu, même sur la matiere qu'il entendoit parfaitement; & quand on lui reprochoit qu'il se négligeoit un peu trop dans la conversation, il répondoit ordinairement: je n'en suis pas moins Pierre Corneille.

VIII.

CE grand Poëte jouït des honneurs les plus singuliers. Il avoit sa place marquée au Théatre. Lorsqu'il y alloit, tout le monde se levoit par respect, & le Parterre frappoit des mains.

IX.

UNE espece de Gouverneur qu'on avoit envoyé d'Allemagne à Paris, avec deux Gentilshommes de distinction, pour veiller à leur conduite, écrivit à leur pe-

re : Je laisse lire Moliere à vos fils, parce qu'il est assez divertissant ; mais je leur ai conseillé de laisser Corneille & Racine, pour s'attacher au Théatre de Gherardi, à cause de la belle morale.

X.

LA devise de Corneille étoit: *Et mihi res non me rebus submittere conor.*

XI.

JAMAIS piece de Théatre n'eut un aussi grand succès que le Cid. Je me souviens, dit M. de Fontenelle, d'avoir vu en ma vie un homme de Guerre & un Mathématicien, qui de toutes les Comédies du monde ne connoissoient que le Cid. L'horrible barbarie où ils vivoient n'avoit pu empêcher le nom du Cid, d'aller jusqu'à eux. Corneille avoit dans son cabinet cette piece traduite en toutes les langues de l'Europe, hormis l'Esclavone & la Turque. On la faisoit apprendre aux enfans; & en plusieurs

Provinces du Royaume, il étoit paſſé en proverbe de dire : *Cela eſt beau comme le Cid.* Le Cardinal de Richelieu ſouhaita de paſſer pour Auteur de cette piece ; Corneille qui aimoit la gloire plus que l'argent, n'y voulut pas conſentir. Le tout-puiſſant Miniſtre prit alors le parti de la faire examiner par l'Académie. Toutes les critiques qu'on a faites du Cid ont abouti à dire, que toutes les regles du Théatre y étoient violées. Les Partiſans de Corneille en conviennent : mais de-là même ils tirent un argument invincible contre ſes adverſaires. Cette piece, malgré ſes énormes défauts, diſent-ils, regne ſur nos Théatres depuis plus d'un ſiecle ; il faut donc qu'il y ait des beautés ſupérieures à tout ce qui a jamais paru.

XII.

LORSQUE Corneille publia *les Horaces*, il courut un bruit qu'on feroit enco-

re des observations & un nouveau jugement sur cette piece. Horace, dit l'Auteur, fut condamné par les Duumvirs ; mais il fut absous par le peuple.

XIII.

MADEMOISELLE Duclos a joué avec succès le rôle de Camille. Un jour qu'après ses imprécations contre Rome victorieuse, elle sortoit du Théatre avec une sorte de précipitation, elle s'embarrassa dans la queue traînante de sa robe, & tomba. L'Acteur plus civil qu'il ne convenoit à la fureur d'Horace, outré de tous les propos injurieux de sa sœur, ôta son chapeau d'une main, & lui présenta l'autre pour la relever, & pour la conduire avec une grace affectée dans la coulisse, où ayant remis son chapeau, & tiré son épée, il parut la tuer avec brutalité. Baron, dit l'Abbé Nadal, qui rapporte l'anecdote, n'eût pas fait certainement la même faute que Beaubourg;

il eut profité de l'occaſion en grand Comedien, qui jouoit avec nobleſſe, & il n'eut pas manqué de la tuer dans la chûte même. La ſingularité de l'accident eut corrigé peut-être l'atrocité de l'action, & la faute même du Poëte.

XIV.

La Tragédie de Cinna a fait ſur le cœur de Louis XIV. une impreſſion bien honorable à ce beau Poëme. Tout le monde ſait, que le Chevalier de Rohan avoit conſpiré contre l'Etat, & que le Roi refuſa conſtamment ſa grace. Ce grand Prince vit repréſenter Cinna la veille du jour où l'on devoit exécuter le Chevalier; & il en fut ſi frappé, qu'il a avoué depuis, que ſi on eut ſaiſi cet inſtant pour lui parler en faveur du criminel, il auroit accordé tout ce qu'on auroit voulu.

Corneille avoit deſtiné la dédicace de Cinna au Cardinal Mazarin; mais ayant

sû que ce Ministre ne lui feroit point de présent, il prit le parti de l'adresser à M. de Montoron, qui lui donna mille pistoles. On a depuis appellé les épitres dédicatoires qui sont lucratives, des épitres à la Montoron.

XV.

AVANT que l'on jouât Polieucte, Corneille le lut à l'Hôtel de Rambouillet, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce temps-là. La piece y fut applaudie autant que le demandoit la bienséance & la grande réputation que l'Auteur avoit déjà. Mais quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille, & prit des tours fort délicats, pour lui dire que Polieucte n'avoit pas réussi comme il pensoit, que sur-tout, le Christianisme avoit déplu. Corneille allarmé, voulut retirer sa piece d'entre les mains des Comédiens qui l'apprenoient: mais enfin, il la leur laissa sur la parole d'un d'entre eux, qui n'y jouoit point.

XVI.

MADAME la premiere Dauphine disoit, en admirant Pauline dans Polieucte : eh bien ! ne voilà-t-il pas la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout son mari ?

XVII.

PEU de temps après que Corneille eut donné Polieucte, la Serre, si connu par les satyres de Despréaux, fit représenter sa Tragédie de Thomas Morus. On y suoit, dit la Serre, au mois de Décembre, & l'on tua quatre portiers de compte fait, la premiere fois qu'elle fut jouée ; voilà ce qu'on appelle de bonnes pieces : M. Corneille n'a point des preuves si puissantes de l'excellence des siennes, & je lui céderai volontiers le pas, quand il aura fait tuer cinq portiers en un seul jour.

Ce la Serre est le même, qui, étant un jour aux conférences que Richesource

faisoit sur l'éloquence, l'alla embrasser, en lui disant: Ah, Monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans, j'ai bien débité du galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit en toute ma vie!

XVIII.

LA plus ingénieuse critique qui ait été faite de Pompée, est celle d'une Dame très-spirituelle, qui disoit que cette piece lui paroissoit belle, & qu'elle n'y trouvoit qu'une chose à reprendre, c'est qu'il y avoit trop de Héros. Cette expression singuliere, renferme une pensée fort délicate. Elle entendoit par ce mot de Héros, des personnages qui attiroient son admiration & sa pitié; l'émotion qu'elle recevoit de chacun d'eux, n'étoit ni assez distincte, ni assez vive pour l'attacher, autant qu'elle l'auroit voulu.

XIX.

CORNEILLE a écrit, que pour trou-

ver la plus belle de ses pieces, il falloit choisir entre Rodogune & Cinna ; & ceux à qui il en a parlé, ont démêlé sans beaucoup de peine, qu'il étoit pour Rodogune.

XX.

L'ABBÉ Pelegrin disoit, qu'Héraclius étoit le déseſpoir de tous les Auteurs Tragiques. Despréaux appelloit la Tragédie d'Héraclius, *un Logogriphe.*

XXI.

MONSIEUR de Turenne, s'étant trouvé à une représentation de Sertorius, s'écria à deux ou trois endroits de la piece : Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre ?

XXII.

LE Maréchal de Grammont dit à l'occasion d'Othon, que Corneille devroit être le Breviaire des Rois. Et M. de Louvois, qu'il faudroit un parterre composé de Ministres d'Etat, pour juger cette piece.

## XXIII.

CORNEILLE eut à ſe louer & à ſe plaindre du Cardinal de Richelieu. Auſſi fit-il à la mort de ce grand Miniſtre des vers où il l'enviſageoit d'un côté comme ſon ennemi, & de l'autre comme ſon bienfaiteur :

> Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal,
> Ma proſe ni mes vers n'en diront jamais rien ;
> Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
> Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

## XXIV.

QUI ſera aſſez hardi pour nous dire que nous vieilliſſons. Corneille, quoique chargé de lauriers, ne vouloit pas croire que l'heure de la retraite fut arrivée pour lui, & il prit en mauvaiſe part ces deux Vers de l'art Poétique :

> Que Corneille pour lui ranimant ſon audace,
> Soit encore le Corneille & du Cid & d'Horace.

Ne le ſuis-je pas toujours, diſoit-il ?

Cinq ou ſix ans avant ſa mort, Corneille diſoit à Chevrau : j'ai pris congé du Théatre, & ma Poéſie s'en eſt allée avec mes dents.

XXV.

LORSQU'IL meurt un Académicien, on lui fait un Service aux frais de ceux qui ſont actuellement Directeur & Chancelier. Il arriva que Corneille étant mort la nuit du dernier de Septembre au premier Octobre ; l'Abbé de Lavau & Racine ſe diſputerent l'honneur de lui rendre les devoirs funebres. J'étois encore Directeur quand Corneille eſt mort, diſoit l'Abbé de Lavau ; & moi, diſoit Racine, j'ai étoit nommé Directeur le jour même de ſa mort, avant que le Service pût être fait. On décida en faveur de l'Abbé de Lavau ; & c'eſt ce qui donna lieu à ce mot de Benſerade, où le double ſens eſt aſſez viſible. *Si quelqu'un de*

*nous*, dit-il à Racine, *avoit pû prétendre d'enterrer Corneille, c'étoit vous, Monſieur; cependant vous ne l'avez pas fait.*

XXVI.

MONSIEUR le Duc de Bourgogne diſoit que Corneille étoit *plus homme de génie*: Racine, *plus homme d'eſprit.*

XXVII.

CORNEILLE, eſt preſque le ſeul de nos Poëtes, auquel les Anglois rendent juſtice. Ils regardent Moliere, Lafontaine, Racine, Deſpréaux, Rouſſeau, plutôt comme de grands Ecrivains, que comme de grands Poëtes. Corneille ſeul leur paroît parler véritablement le langage des Dieux. Nos Compatriotes, diſoit un Lord, ſont auſſi mauvais politiques que les François ſont mauvais Poëtes. Nous, de notre côté, nous appliquons aux Anglois, le mot de Pétrone; vous parlez plus en Poëtes qu'en hommes: *plus Po-*

*petice quam humane locutus es ;* & nous difons d'eux en particulier, ce que le Duc de Bukingham dit de tous les Poëtes en général.

Pour un feul d'infpiré, dix feront poffédés.

---

*CLAUDE EMANUEL LULLIER, furmommé CHAPELLE, né près de Paris l'an 1621, mort en 1686.*

I.

CHAPELLE étoit l'homme le plus agréable & le plus voluptueux de fon fiecle. Un jour qu'il étoit à table chez un de fes amis à Paris, un Seigneur qui revenoit de la Cour arriva au milieu du répas, & prit brufquement fa place auprès de Chapelle qu'il ferroit un peu. Ce Seigneur, après avoir débité quelques nouvelles, vint à parler des Poëtes qui avoient la hardiffe de faire des chanfons contre quelques perfonnes de con-

dition, & dit en même temps : ſi je les connoiſſois, je leur donnerois volontiers vingt coups de canne. Chapelle fatigué de ces diſcours, & inquiet de n'être pas à ſon aiſe à table, ſe leve en préſentant le dos, & lui dit: Frappe & va-t-en. Ce Seigneur étonné du ton dont Chapelle avoit prononcé ces paroles, en ſentit la force; il lui fit beaucoup d'honnêtetés : & le ſerra moins.

II.

UN jour que Chapelle dînoit en nombreuſe compagnie, chez le Marquis de Marſilli, dont le Page, pour tout domeſtique, ſervoit à boire, il ſouffroit qu'on ne lui verſât pas auſſi ſouvent qu'on le faiſoit ailleurs ; la patience lui échappa à la fin : eh, je vous prie, dit-il, Marquis, donnez-nous la monnoie de votre Page !

III.

DESPRÉAUX qui étoit ami de Cha-

pelle, l'ayant rencontré un jour auprès du Palais, lui dit que le penchant qu'il avoit pour le vin, lui faisoit tort. Chapelle parut touché du discours de Despréaux : il le remercia de ses conseils ; mais malheureusement, il se trouva un cabaret vis-à-vis l'endroit de leur conférence, & Chapelle invita Despréaux d'y entrer pour s'asseoir, & pour suivre plus commodément la conversation qu'ils avoient commencée. Despréaux ne put s'en dispenser pour achever la conversion de Chapelle. Il fallut bien en entrant au cabaret, demander au moins une bouteille de vin, laquelle fut suivie de plusieurs autres. Enfin, ces Messieurs, l'un en prêchant, l'autre en écoutant, s'enivrerent si bien, qu'il fallut les porter chez eux.

IV.

CHAPELLE avoit pris de l'inclination pour Mademoiselle Chouars, qui avoit

de l'eſprit, de l'érudition, & du bon vin; il alloit ſouvent ſouper chez elle. Un jour, la femme de chambre étant entrée après un long repas dans la ſalle pour deſſervir, elle trouva ſa maîtreſſe *toute* en pleurs, & Chapelle d'une triſteſſe extrême. Elle parut curieuſe d'en ſavoir la raiſon; & Chapelle lui dit qu'ils pleuroient la mort du Poëte Pindare, que les Médecins avoient tué par des remedes contraires à ſon état. Il recommença alors le détail des belles qualités de Pindare, d'un air ſi pénétré, que la femme de chambre oublia ce qu'elle étoit venue faire, & ſe mit à pleurer avec eux.

V.

LE Duc de Briſſac voulant aller paſſer quelques temps dans ſes terres, fit ſi bien qu'il engagea Chapelle à l'y ſuivre. Ils arriverent le quatrieme jour à Angers, *ſur le* midi, avec deſſein d'y paſſer le reſ-

te de la journée. Chapelle avoit dans cette ville un Chanoine de ses amis chez lequel il alla faire un long & agréable dîné. Le lendemain comme le Duc étoit prêt de monter en carosse pour continuer son voyage, Chapelle lui signifia qu'il ne pouvoit le suivre; qu'il avoit trouvé un vieux Plutarque sur la table de son ami, où il avoit lu à l'ouverture du Livre, *qui suit les grands, serf devient.* Le Duc de Brissac eut beau lui dire qu'il le regardoit comme son ami, & qu'il seroit absolument le maître chez lui; il n'en put tirer d'autre réponse, sinon que Plutarque l'avoit dit, & que ce n'étoit pas sa faute. Sur cela il quitta le Duc, & s'en revint à Paris.

V I.

CHAPELLE revenant de chez Moliere à Auteuil, après avoir bu largement à son ordinaire, eut quérelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil, avec un valet

nommé

nommé Godemer, qui le fervoit depuis plus de trente ans. Ce vieux domeftique avoit l'honneur d'être toujours dans le carroffe de fon maître. Il prit fantaifie à Chapelle, en defcendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, & de le faire monter derriere fon carroffe. Godemer accoutumé aux caprices que le vin caufoit à fon maître, ne fe mit pas beaucoup en peine d'exécuter fes ordres. Celui-ci fe met en colere : l'autre fe moque de lui ; ils fe prennent dans le carroffe. Le cocher defcend de fon fiege pour aller les féparer. Moliere qui étoit à la fenêtre apperçut les combattans. Il crut que les domeftiques de Chapelle l'affommoient, & il accourut au plus vîte : Ah, Moliere, lui dit Chapelle, puifque vous voilà, jugez fi j'ai tort ! Ce coquin de Godemer s'eft lancé dans mon carroffe, comme fi c'étoit à un valet de figurer avec moi. Vous ne favez ce que vous di-

tes, répondit Godemer; Monſieur ſait que je ſuis en poſſeſſion du devant de votre carroſſe depuis plus de trente ans, pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui ſans raiſon? Vous êtes un inſolent qui perdez le reſpect, reprit Chapelle; ſi j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carroſſe, je ne le veux plus: je ſuis le maître, & vous irez derriere ou à pied. Y a-t-il de la juſtice à cela, répliqua Godemer? Me faire aller à pied préſentement que je ſuis vieux, & que je vous ai bien ſervi pendant ſi long-temps! Il falloit m'y faire aller pendant que j'étois jeune, j'avois des jambes alors; mais à préſent, je ne puis plus marcher. En un mot, comme en cent, vous m'avez accoutumé au carroſſe, je ne puis plus m'en paſſer, & je ſerois déshonoré, ſi l'on me voyoit aujourd'hui derriere. Jugez-nous, Moliere, je vous prie, ajoûta Chapelle; j'en paſſerai par tout ce que

vous voudrez. Eh bien, puisque vous vous en rapportez à moi, dit Moliere, je vais tâcher de mettre d'accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra; il ne faut pas abuser de sa bonté. Ainsi, je vous condamne à monter derriere son carrosse jusqu'au bout de la prairie; & là, vous lui demanderez fort honnêtement la permission d'y rentrer; je suis sûr qu'il vous la donnera. Parbleu, s'écria Chapelle, voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde: tenez, Moliere, vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh bien, ajoûta-t-il, je fais grace entiere à ce maraut, en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Moliere, ajoûta-t-il, je vous suis obligé, car cette affaire là m'embarrassoit, elle avoit sa difficulté.

Adieu, mon cher ami, tu juges mieux qu'homme de France.

VII.

CHAPELLE ſoupoit un ſoir tête à tête avec le Maréchal de**. Quand ils eurent un peu bu, ils ſe mirent à faire des réflexions ſur les miſeres de cette vie, & ſur l'incertitude de ce qui la doit ſuivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit ſi dangereux que de vivre ſans Religion: mais ils trouvoient en même-temps qu'il n'étoit pas poſſible de paſſer en bon Chrétien un grand nombre d'années, & que les Martyrs avoient été bienheureux de n'avoir eu que des momens à ſouffrir pour gagner le Ciel. Là-deſſus, Chapelle imagina qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la Religion Chrétienne. On nous prendra, diſoit-il, on nous conduira à quelque Bacha. Je lui répondrai avec fermeté; vous ferez comme moi, M. le Ma-

réchal : on m'empalera, on vous empalera après moi, & nous voilà en Paradis. Le Maréchal trouva mauvais que Chapelle se mît ainsi avant lui : c'est à moi, dit-il, qui suis Maréchal de France, & Duc & Pair, à parler au Bacha, & à être martyrisé le premier, & non pas à un petit compagnon comme vous. Je me moque du Maréchal & du Duc, répliqua Chapelle. Sur cela, Monsieur de** lui jette son assiette au visage. Chapelle se jette sur le Maréchal; ils renversent tables, buffets, sieges; on accourt au bruit. On peut penser quelle scene ce fut de leur entendre expliquer le sujet de leur querelle, & conter chacun leurs raisons.

VIII.

UN jour que Chapelle soupoit chez Ségrais avec plusieurs gens de Lettres, Despréaux y lut quelques morceaux de son Lutrin. Dans la chaleur du repas;

Chapelle critiqua fortement Despréaux; celui-ci lui dit : *tais-toi, Chapelle, tu es ivre. Je ne suis pas si ivre de vin, que tu es ivre de tes Vers*, répliqua Chapelle.

---

*RENÉ RAPIN, né à Tours l'an 1621, mort en 1687.*

I.

LE Pere Rapin Jésuite, écrivoit au Comte de Bussi ce mot de Cicéron : Si vous vouliez jetter les yeux sur le manuscrit que je vous envoie, je pourrois mériter des applaudissemens : *Si-ts haberemus otiosum, clamores faceremus.* Le Comte lui répondit : Vous avec bien lu au moins votre Cicéron : *Habuisti illum otiosum, idcirco clamores facis.*

II.

DUPERRIER & Santeuil parierent un jour à qui feroit mieux des Vers Latins. Ménage n'ayant pas voulu être leur juge,

ils convinrent de s'en rapporter au Pere Rapin. Ils le trouverent qui sortoit de l'Eglise. Ce Jésuite après leur avoir fait honte de leur vanité, leur dit que les Vers ne valoient rien, rentra dans l'Eglise d'où il sortoit, & jetta dans le Tronc l'argent qu'ils lui avoient consigné.

III.

LE Pere Rapin publioit alternativement des Ouvrages de Littérature & de Piété : cette varieté a fait dire à l'Abbé de la Chambre, que ce Jésuite servoit Dieu & le monde par semestre.

---

## *JEAN-BAPTISTE LULLY, né à Florence l'an 1633, mort en 1687.*

I.

LULLY vint en France à l'âge de douze ans. Il y fut mené par le Chevalier de Guise, que Mademoiselle avoit prié de lui choisir un petit Italien qui put

l'amuser. Quand cette Princesse l'eut vu, elle ne le trouva pas à son gré, & elle le relégua dans sa cuisine. Lully qui avoit appris autrefois un peu de musique, y trouva par hasard un violon & s'en amusa. Le Comte de Nogent l'entendit un jour, lui trouva du talent & de la main, & en informa aussi-tôt la Princesse qui lui donna un Maître pour le perfectionner. Dans ces circonstances, Mademoiselle lâcha un pet qui fit grand bruit, qui occasiona les Vers suivans :

Mon cœur outré de déplaisirs
Etoit si gros de ses soupirs,
Voyant votre cœur si farouche,
Que l'un d'eux se voyant réduit
A ne pas sortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit.

Lully eut l'imprudence de faire un air sur ces paroles. La chose devint publique; & ce Musicien fut congédié. Ce narré ne s'accorde pas avec celui qu'on va voir, & qui est rapporté par un Auteur qui paroît bien instruit.

II.

LULLY étant jeune & ſimple page de Mademoiſelle, entendit que cette Princeſſe qui ſe promenoit dans les jardins de Verſailles, diſoit à d'autres Dames : voilà un pied-d'eſtal vuide, ſur lequel on auroit dû mettre une ſtatue. La Princeſſe ayant continué ſon chemin; Lully ſe déshabilla entiérement, cacha ſes habits derriere le pied-d'eſtal, & ſe plaça deſſus, attendant dans l'attitude d'une ſtatue que la Princeſſe repaſſât. Elle revint en effet quelque temps après; & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle ſouhaitoit qu'on en mit une, elle ne fut pas médiocrement ſurpriſe. Eſt ce un enchantement, dit-elle, que ce que nous voyons ? Elle avança inſenſiblement, & ne reconnut la vérité de cette aventure, que lorſqu'elle fut très-proche de la figure. Les Dames & les Seigneurs qui accompa-

gnoient la Princeſſe, voulurent faire punir ſévérement la ſtatue, mais elle lui pardonna en faveur de la ſaillie ſinguliere : & cette folie qui ſembloit devoir perdre Lully, fut le premier pas qui le conduiſit à la fortune.

III.

LE Roi devoit danſer dans un ballet de la compoſition de Lully. Ce Prince qui étoit alors dans ſa plus grande jeuneſſe, s'étoit rendu au lieu de l'aſſemblée, & n'y avoit rien trouvé de prêt. Pluſieurs Valets de pied, envoyés coup ſur coup au Muſicien, n'avoient point produit d'effet. Le Roi impatienté, envoya dire qu'il vouloit abſolument qu'on commençât, & qu'il ne pouvoit plus attendre. Lully ſongea moins aux ordres qu'on lui portoit, qu'à ce qu'il avoit à faire, répondit d'un grand ſens froid : *le Roi eſt le maître, il peut attendre tant qu'il lui plaira.*

IV.

LULLY réussissoit admirablement dans les contes obscenes : hors de là, il n'avoit point de conversation. Moliere le regardoit comme un excellent pantomime, & lui disoit assez souvent, *Lully, fais nous rire.*

V.

LULLY disoit d'un air, qu'il avoit fait pour l'Opéra, & qu'on chantoit à la Messe : Seigneur, je vous demande pardon, je ne l'avois pas fait pour vous.

VI.

ON donna à Lully, un prologue d'Opéra, que l'on trouvoit excellent. La personne qui lui présenta, le pria de le vouloir bien examiner devant elle. Lorsque Lully fut au bout, la personne lui demanda, s'il n'y trouvoit rien à redire. Je n'y trouve qu'une lettre de trop, répondit-il ; c'est qu'au lieu qu'il y a *fin du Prologue*, il devroit y avoir *fi du Prologue.*

VII.

LORSQUE Lully eut été choisi pour Sur-Intendant de la Musique du Roi, il négligea si fort le violon, qu'il n'en avoit pas même chez-lui. Il n'y avoit que M. le Maréchal de Grammont, qui trouva le secret de lui en faire jouer quelquefois, par le moyen d'un domestique qui en jouoit mal en présence de Lully. Aussitôt, celui-ci lui arrachoit le violon des mains, il s'échauffoit & ne le quittoit qu'à regret.

VIII.

LOUIS XIV. fut si content de l'Opéra d'Isis, qu'il fit rendre un Arrêt du Conseil, par lequel il est permis à un homme de condition, de chanter à l'Opéra, & d'en retirer des gages sans déroger. Cet Arrêt a été enregistré au Parlement de Paris.

IX.

LES ennemis de Lully l'accusoient de

devoir le ſuccès de ſa muſique à Quinaut.
Ce reproche lui fut fait un jour par ſes amis mêmes, qui lui dirent en plaiſantant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des Vers foibles; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficulté, ſi on lui donnoit des Vers pleins d'énergie. Lully animé par cette plaiſanterie, & comme ſaiſi d'enthouſiaſme, court à un claveſſin, & après avoir cherché un moment ſes accords, chante ces quatre Vers d'Iphigénie, qui ſont des images; ce qui les rend plus difficiles pour la muſique, que des Vers de ſentiment :

Un Prêtre environné d'une foule cruelle
Portera ſur ma fille une main criminelle,
Déchirera ſon ſein, & d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux.

Un des auditeurs a raconté, qu'ils ſe crurent tous préſens à cet affreux ſpectacle, & que les tons que Lully ajoutoit aux

paroles leur faisoient dresser les cheveux à la tête.

X.

L'AUTEUR de la vie de Quinaut rapporte le fait qui va suivre & dans les mêmes termes. Il y avoit long-temps que le Roi avoit donné des Lettres de noblesse à Lully. Quelqu'un lui alla dire qu'il étoit bienheureux que le Roi l'eut ainsi exempté de suivre la route commune, qui est qu'on aille à la Gentilhommerie par une charge de Secrétaire du Roi, que s'il avoit eu à passer par cette porte, elle lui auroit été fermée, & qu'on ne l'auroit pas reçu. Un homme de cette Compagnie s'étoit vanté qu'on refuseroit Lully s'il se présentoit, à quoi les grands biens qu'il amassoit faisoit juger qu'il pourroit songer un jour. Lully avoit moins d'ambition, que de noble fierté à l'égard de ceux qui le méprisoient. Pour avoir le plaisir de morguer ses ennemis

& ses envieux, il garda ses Lettres de Noblesse, sans les faire enregistrer, & ne fit semblant de rien. En 1681, on rejoua à Saint Germain la Comédie & le Ballet du Bourgeois-Gentilhomme, dont il avoit composé la Musique. Il chanta lui-même le personnage de Mufti qu'il exécutoit à merveille. Toute sa vivacité, tout le talent naturel qu'il avoit pour déclamer, se déployerent là; & quoiqu'il n'eut qu'un filet de voix, il vint à bout de le remplir au gré de tout le monde. Le Roi qu'il divertit infiniment, lui en fit des complimens. Lully prit cette occasion: Mais Sire, dit-il, j'avois dessein d'être Secrétaire du Roi; vos Secrétaires ne voudront plus me recevoir. Ils ne voudront plus vous recevoir, repartit le Monarque? ce sera bien de l'honneur pour eux: allez, voyez Monsieur le Chancelier. Lully alla du même pas chez Monsieur le Tellier, & le bruit se

répandit qu'il alloit devenir Secrétaire du Roi. Cette Compagnie & mille gens commencerent à en murmurer : Voyez-vous, disoit-on, le moment qu'il prend : à peine a-t-il quitté le chapeau de Mufti, qu'il ose prétendre à une charge, à une qualité honorable : ce farceur encore essouflé des gambades qu'il vient de faire sur le Théatre, demande à entrer au sceau. M. de Louvois, sollicité par Messieurs de la Chancellerie, & qui étoit de leur corps, parce que tous les Secretaires d'Etat doivent être Secretaires du Roi, s'en offensa fort. Il reprocha à Lully sa témérité, qui ne convenoit pas à un homme comme lui, qui n'avoit de recommandations & de services, que d'avoir fait rire. Hé, tête-bleu, répondit Lully, vous en feriez autant si vous le pouviez ! la riposte étoit gaillarde. Il n'y avoit dans le Royaume, que le Maréchal de la Feuillade & Lully, qui eus-

ſent répondu à M. de Louvois de cet air. Enfin, le Roi parla à M. le Tellier. Les Secretaires du Roi étant venus faire des remontrances à ce Miniſtre, ſur ce que Lully avoit traité d'une charge parmi eux, & ſur l'intérêt qu'ils avoient, qu'on le refuſât pour la gloire du Corps; M. le Tellier leur répondit en des termes encore plus déſagréables que ceux dont le Roi s'étoit ſervi. Quand ſe vint aux proviſions, elles furent expédiées à Lully, avec des agrémens inouis. Le reſte de la cérémonie s'accomplit avec la même facilité. Auſſi fit-il les choſes noblement de ſon côté. Le jour de ſa réception, il donna un magnifique repas aux anciens & aux gens importans de ſa Compagnie, & le ſoir un plat de ſon métier, l'Opéra où l'on jouoit le triomphe de l'Amour. Ils étoient vingt ou trente, qui y avoient ce jour-là, comme de raiſon, les bonnes places; de ſorte, qu'on voyoit deux ou

trois rangs de gens graves en manteau noir, & en grand chapeau de castor aux premiers bancs de l'amphithéatre, qui écoutoient d'un sérieux admirable, les menuets & les gavottes de leur confrere le Musicien. L'Opéra apprit ainsi publiquement, que son Seigneur s'étant voulu donner un nouveau titre, n'en avoit pas eu le démenti. M. de Louvois même, ne crut pas devoir garder sa mauvaise humeur. Suivi d'un gros de Courtisans, il rencontra bientôt Lully à Versailles : bon jour, mon confrere, lui dit-il, en passant : ce qui s'appella un bon mot de M. de Louvois.

XI.

LULLY a laissé à ses héritiers six cens trente mille livres tout en or. Il avoit acquis tous ces biens dans sa profession ; aussi s'en occupoit-il entiérement : il formoit lui-même ses Acteurs & ses Actrices. Son oreille étoit si fine, que d'un

bout de théatre à l'autre, il diſtinguoit le violon qui jouoit faux. Dans la colere que cela lui cauſoit, il briſoit l'inſtrument ſur le dos du Muſicien. La répétition faite, il l'appelloit, lui payoit ſon inſtrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui. Il étoit ſi paſſionné pour ſa Muſique, que de ſon propre aveu, il auroit tué un homme qui lui auroit dit qu'elle étoit mauvaiſe. Il fit jouer pour lui ſeul un de ſes Opéras que le public n'avoit pas goûté. Cette ſingularité fut rapporté au Roi, qui jugea que puiſque Lully trouvoit ſon Opéra bon, il l'étoit. Il le fit exécuter. La Cour & la Ville changerent de ſentiment : cet Opéra étoit Armide.

XII.

LULLY conſerva ſon humeur enjouée juſqu'à la fin. Lorſqu'il étoit à l'extrêmité, le Chevalier de Lorraine l'étant venu voir, & lui marquant la tendre amitié

qu'il avoit pour lui, Madame Lully lui dit : oui · vraiment, Monſieur, vous êtes fort de ſes amis ; c'eſt vous qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cauſe de ſa mort. *Tais-toi*, lui dit Lully, *ma chere femme, tais-toi, Monſieur le Chevalier m'a enivré le dernier, & ſi j'en échappe, ce ſera lui qui m'enivrera le premier.*

## XIII.

LULLY ſe bleſſa un jour au petit doigt du pied en battant la meſure avec ſa canne. Cette bleſſure, qu'on négligea d'abord, devint ſi conſidérable, que ſon Médecin lui conſeilla de ſe faire couper le doigt. Malheureuſement on retarda l'opération, & le mal gagna inſenſiblement la jambe. Son Confeſſeur qui le vit en danger, lui dit qu'à moins de jetter au feu ce qu'il avoit noté de ſon Opéra nouveau, pour montrer qu'il ſe repentoit de tous ſes Opéras, il n'y avoit point

d'abſolution à eſpérer. Il le fit. Le Confeſſeur s'étant retiré, Monſieur le Duc vint le voir & lui dit : Quoi, tu as jetté au feu ton Opéra ? que tu es fou d'en croire un Janſéniſte qui rêvoit! Paix, Monſeigneur, paix, lui répondit Lully à l'oreille : je ſavois bien ce que je faiſois : j'en avois une ſeconde copie. Par malheur cette plaiſanterie fut ſuivie d'une rechûte qui l'emporta.

XIV.

DESPRÉAUX diſoit à Lully en lui parlant de ſa Muſique ; non ſeulement vous êtes le premier, mais vous êtes le ſeul.

XV.

MONSIEUR le Cardinal d'Eſtrées étant à Rome, & louant Corelli ſur la belle compoſition de ſes Sonnates : c'eſt, Monſeigneur, lui répondit le Muſicien, que j'ai étudié Lully.



## *PHILIPPE QUINAUT,*
*né à Paris l'an 1635, mort en 1688.*

I.

LES Comédiens, depuis leur établissement à Paris*, étoient dans l'usage d'acheter des Auteurs, les pieces de Théatre qu'on leur présentoit, au moyen de quoi, le profit de la recette étoit en entier pour eux. Cet usage avoit son inconvénient; car, il arrivoit assez souvent que la piece ne faisoit pas fortune dans le public. Aussi, les Comédiens mettoient-ils un prix assez modique à leurs emplettes. Quelquefois, la réputation de l'Auteur faisoit acheter plus cher l'ouvrage. Tristan, pour rendre service à son éleve Quinaut, se chargea de lire aux Comédiens, la piece des Rivales. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des Acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan

leur apprit que cette Comédie n'étoit point de lui, mais d'un jeune homme appellé Quinaut, qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les Comédiens. Ils dirent à Triſtan, que la Comédie dont il avoit fait la lecture, n'étant point de ſa compoſition, ils ne pouvoient haſarder plus de cinquante écus ſur ſa réuſſite. Triſtan inſiſta en vain pour faire revenir les Comédiens à leur premiere propoſition. Enfin, il s'aviſa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers & de Quinaut ; il propoſa d'accorder à l'Auteur de la Comédie, le neuvieme de la recette de chaque repréſentation, pendant le temps que cette piece ſeroit repréſentée dans ſa nouveauté, & qu'enſuite elle appartiendroit aux Comédiens. Ce moyen fut accepté de part & d'autre, & parut ſi judicieux, que les Comédiens & les Auteurs ont toujours depuis ſuivi cette regle. Lorſ-

que les pieces en un acte & en trois, se sont dans la suite introduites au Théatre, les Auteurs sont convenus avec les Comédiens, d'un dix-huitieme.

II.

TRISTAN engagea Quinaut à entrer chez un Avocat, lequel le chargea un jour de mener une de ses parties, Gentilhomme d'esprit & de mérite, chez son Rapporteur pour l'instruire de son affaire. Le Rapporteur ne s'étant point trouvé chez lui & ne devant revenir que fort tard, Quinaut proposa au Gentilhomme de le mener à la Comédie en attendant. A peine furent-ils sur le Théatre, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vint embrasser Quinaut, & le féliciter sur la beauté de sa piece (c'étoit l'Amant indiscret) qu'ils venoient de voir représenter, disoient-ils, pour la troisieme ou quatrieme fois. Le Gentilhomme étonné de ce qu'il entendoit,

doit, le fut encore davantage quand on joua la Comédie, qui fut également applaudie par les loges & par le parterre. Quelque grande que fût sa surprise, elle fut encore toute autre, lorsqu'étant chez son Rapporteur, il entendit Quinaut lui expliquer son affaire avec une netteté incroyable; mais avec des raisons si solides, qu'il ne douta presque plus du gain de sa cause.

III.

J'AI vu Quinaut Clerc d'un Avocat au Conseil, dit Ménage. Lorsqu'il fit ses premieres Pieces, elles étoient si goûtées & si applaudies, que l'on entendoit les brouhaha à deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. Un marchand qui aimoit la Comédie conçut tant d'estime pour lui, qu'il l'obligea de prendre un appartement dans sa maison. Ce marchand quelque temps après vint à mourir; Quinaut fit les affaires de la famille, & épou-

sa ensuite la veuve de son ami, de laquelle il a eu plus de quarante mille écus.

IV.

QUINAUT se voyant riche, voulut occuper une charge, & il en acheta une d'Auditeur des Comptes. Lorsqu'il croyoit s'en mettre en possession, on fit quelque difficulté de le recevoir. Messieurs de la Chambre disoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une Compagnie aussi grave que la leur, de recevoir dans leur Corps un homme qui avoit fait des Tragédies & des Comédies. Cet incident fut cause qu'un Anonyme fit les Vers suivans :

Quinaut, le plus grand des Auteurs,
Dans votre corps, Messieurs, a dessein
de paroître.
Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être?

Cette opposition ne dura pas longtemps; & Quinaut fut reçu.

V.

SELON le jugement de M. Rémond de Saint-Mard, jamais Quinaut ne s'eſt mépris, jamais il n'a mis un ſentiment à la place d'un autre : bien plus, le ſentiment n'a jamais parlé un langage qui fût ſi vrai, qui fût ſi bien à lui ; & c'eſt ce qui lui fait le plus d'honneur, parce que le langage du ſentiment eſt peut-être plus difficile à attraper que le ſentiment même.

VI.

IL eſt certain que Quinaut a pouſſé trop loin dans ſes Prologues, les louanges qu'il donnoit au Roi. Après la bataille d'Hochſtet, un Prince Allemand dit malignement à un priſonnier François : Monſieur, fait-on maintenant des Prologues d'Opéra en France ?

VII.

UN certain nombre de Perſonnes d'eſprit & d'un mérite diſtingué, ne pouvant ſouffrir le ſuccès des Opéra de

Quinaut, se mirent en fantaisie de les trouver mauvais, & de les faire passer pour tels dans le monde. Un jour qu'ils soupoient ensemble, ils s'en vinrent sur la fin du repas vers Lully qui étoit du repas, le verre à la main, & lui appuyant le verre sur la gorge, se mirent à crier: *renonce à Quinaut ou tu es mort.* Cette plaisanterie ayant fait beaucoup rire, on vint à parler sérieusement, & l'on n'omit rien pour dégoûter Lully de la Poésie de Quinaut; mais comme ils avoient à faire à un homme fin & éclairé, leur stratageme ne servoit de rien. On parla de Perraut dans cette rencontre, & l'un de ces Messieurs dit, que c'étoit une chose fâcheuse, qu'il s'opiniâtrât toujours à vouloir soutenir Quinaut; qu'il étoit vrai qu'il étoit son ancien ami, mais que l'amitié avoit ses bornes; & que Quinaut étant un homme noyé, Perraut ne feroit autre chose que se

noyer avec lui. Le galant homme chez qui se donnoit le repas se chargea d'en avertir charitablement Perraut. Lorsqu'il lui eut fait sa salutaire remontrance, Perraut, après l'en avoir remercié, lui demanda ce que ces Messieurs trouvoient tant à reprendre dans les Opéra de Quinaut. Ils trouvent, lui répondit-il, que les pensées ne sont pas assez nobles, assez fines, ni assez recherchées ; que les expressions dont il se sert sont trop communes & trop ordinaires, & enfin, que son style ne consiste que dans un certain nombre de paroles qui reviennent toujours : eh, ne voyez-vous pas, Monsieur, lui répondit Perraut, que si l'on se conformoit à ce que ces Messieurs disent, on feroit des paroles que les Musiciens ne pourroient chanter, & que les Auditeurs ne pourroient entendre ! Vous savez que la voix, quelque nette qu'elle soit, mange tou-

jours une partie de ce qu'elle chante ; & que quelques naturelles & communes que ſoient les penſées & les paroles d'un air, on en perd toujours quelque choſe. Que ſeroit-ce ſi ces penſées étoient bien ſubtiles & bien recherchées, & ſi les mots qui les expriment étoient des mots peu uſités & de ceux qui n'entrent que dans la grande & ſublime Poéſie ? On n'y entendroit rien du tout. Il faut que dans un mot qui ſe chante, la ſyllabe qu'on entend faſſe deviner celle qu'on n'entend pas ; que dans une phraſe quelques mots qu'on a ouis faſſent ſuppléer à ceux qui ont échappé à l'oreille, & enfin qu'une partie du diſcours ſuffiſe ſeulement pour le faire comprendre tout entier. Or, cela ne ſe peut faire, à moins que les expreſſions & les penſées ne ſoient fort naturelles, fort connues & fort uſitées. Ainſi, Monſieur, on blâme Quinaut par l'endroit où il mé-

rite le plus d'être loué, qui est d'avoir su faire, avec un certain nombre d'expressions ordinaires & de pensées fort naturelles, tant d'ouvrages si agréables, & tous si différens les uns des autres.

VIII.

DESPRÉAUX étant à la salle de l'Opéra à Versailles, dit à l'Officier qui plaçoit : mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles : j'estime fort la Musique de Lully ; mais je méprise souverainement les vers de Quinaut.

IX.

QUINAUT rechercha l'amitié de Despréaux, & l'alloit ensuite voir souvent; mais ce n'étoit que pour avoir occasion de lui faire voir ses ouvrages. *Il n'a voulu se raccommoder avec moi*, disoit Despréaux, *que pour me parler de ses vers ; & il ne me parle jamais des miens.*

X.

QUINAUT s'appercevant qu'une de

ses Tragédies étoit mal reçue, dit à un Courtisan, que la scene étoit en Cappadoce, qu'il falloit se transporter dans ce Pays-là, & entrer dans le génie de la Nation. Vous avez raison, répondit le Courtisan, franchement je crois qu'elle n'est bonne qu'à être jouée sur les lieux.

---

## *ANTOINE FURETIERE, né à Paris, mort en 1688.*

I.

BENSERADE étant à l'Académie, y prit la place de Furetiere qu'il n'aimoit pas, & dit en s'y mettant: Voilà une place où je dirai bien des sottises. *Courage*, lui répondit Furetiere, *vous avez fort bien commencé.*

II.

TOUTES les fois que je voyois Furetiere, dit Charpentier, il me prioit simplement de lui dire le jour que j'aurois le temps de venir dîner chez lui ; ce qui

n'étoit qu'un vain compliment de civilité, qu'il continua de me faire pendant un très long-temps. Lassé de m'entendre demander le jour, je le priai lui-même, en plaisantant, de me dire *l'année* : ce qu'il n'a jamais fait.

III.

UN jour que je revenois de Lyon par la diligence, dit Furetiere, nous arrivâmes le Mardi-gras à la derniere couchée : comme premiers venus, nous voulions choisir les morceaux, nous étions huit personnes en humeur de nous réjouir, le jour nous y invitoit ; mais l'Hôtesse ne le voulut point. Nous ne pûmes jamais gagner sur elle de nous donner ce qu'elle avoit de meilleur ; cela nous chagrina d'autant plus qu'il n'y avoit pas d'autre Hôtellerie. Ce que vous voyez de viandes si bien apprêtées, dit l'Hôtesse, c'est pour la Diligence de Paris à Lyon qui doit arriver dans une

heure ou deux; c'eſt la coutume de lui garder les meilleures pieces, préférablement à celle de Lyon à Paris. L'artifice, l'emportement, la douceur, les menaces, tout fut employé pour fléchir cette cruelle Hôteſſe, que nous ne pûmes jamais gagner; il nous fallut mal ſouper un jour de Mardi-gras. Comme nous étions à notre mauvais deſſert, la Diligence de Paris arriva, nous mîmes la tête à la fenêtre; quel plaiſir pour nous de voir deſcendre du carroſſe huit Moines qui alloient à Rome pour l'élection d'un Général, & qui faiſoient maigre, leur carême ayant commencé dès le Dimanche. L'Hôteſſe nous offrit ſon ſouper à tel prix que nous le voudrions; mais nous n'en voulumes plus, & nous nous en tinmes, pour la punir, au mauvais repas qu'elle nous venoit de faire faire.

IV.

FURETIERE diſoit que l'inventeur des Dédicaces fut un mendiant.

V.

FURETIERE demandoit à un de ses amis, qui avoit pris soin de lui durant une grande maladie, à combien pouvoit monter la dépense. Cet ami prit le mémoire, & se mit à lire: tant pour la viande de vos bouillons, tant pour vos Médecins, tant pour votre Chirurgien, tant pour l'Apothicaire, tant pour le porte-Dieu & son compagnon, & tant pour les deux Prêtres qui vous ont administré l'Extrême-Onction. A ces deux derniers articles, Furetiere s'écria: Abbé, Abbé, vous m'avez ruiné en Sacremens.

VI.

FURETIERE ayant reproché à Lafontaine, qu'il ne savoit ce que c'étoit que bois en grume, & bois marmenteau; & le bruit ayant couru, que Furetiere avoit essuyée une volée de coups de bâton, Lafontaine lui envoya cette Epigramme:

Toi, qui de tout as connoissance entiere;
Ecoute, ami Furetiere;
Lorsque certaines gens,
Pour se vanger de tes dits outrageans,
Frappoient sur toi, comme sur une enclume;
Avec un bois porté sous le manteau;
Dis moi si c'étoit bois en grume;
Ou si c'étoit bois marmenteau.

Le bois en grume, est du bois de charpente, débité avec son écorce; le bois marmenteau, est un bois de haute futaye, qui est conservé pour la décoration d'une maison. Voici la réponse de Furetiere:

Dangereux inventeur de cent vilaines fables;
Sachez que pour livrer de médisans assauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé sur les faits véritables.
Ça disons nous tous deux nos vérités:
Il est du bois de plus d'une maniere,
Je n'ai jamais senti celui que vous citez;
Notre ressemblance est entiere,
Car vous ne sentez point celui que vous portez.

Ce dernier Vers fait allusion aux galanteries de Madame de Lafontaine.

VII.

DESPRÉAUX condamnoit vivement la foibleſſe que Lafontaine avoit eu, de donner ſa voix pour exclure de l'Académie Françoiſe, l'Abbé Furetiere, ſon ancien ami. On dit pourtant pour la juſtification de Lafontaine, qu'il avoit bien réſolu d'être favorable à Furetiere; mais que par diſtraction, il lui avoit donné une boule noire, qui avoit été cauſe de ſon excluſion.

VIII.

A la mort de Furetiere il fut délibéré à l'Académie Françoiſe, ſi l'on feroit un Service au défunt ſelon l'uſage pratiqué depuis ſon établiſſement. Deſpréaux y alla exprès le jour que la choſe devoit être décidée: mais voyant que le gros de l'Académie prenoit parti pour la négative; lui ſeul oſa parler ainſi à cette Compagnie: Meſſieurs, il y a trois choſes à conſidérer ici, *Dieu*, le *Public*, &

*l'Académie.* A l'égard de Dieu, il vous ſaura ſans doute très-bon gré de lui ſacrifier votre reſſentiment & de lui offrir des prieres pour un mort, qui en auroit beſoin plus qu'un autre, quand il ne ſeroit coupable que de l'animoſité qu'il a montrée contre vous. Devant le Public, il vous ſera très-glorieux de ne pas pourſuivre votre ennemi par-de-là le tombeau: & pour ce qui regarde l'Académie, ſa modération ſera très-eſtimable quand elle répondra à des injures par des prieres, & qu'elle n'enviera pas à un Chrétien les reſſources qu'offre l'Egliſe pour appaiſer la colere de Dieu; d'autant plus, qu'outre l'obligation indiſpenſable de prier Dieu pour vos ennemis, vous vous êtes fait une Loi particuliere de prier pour vos Confreres.



## CHARLES DUCANGE,

*né à Paris, mort en 1688.*

### I.

ON rapporte de M. Ducange une chose fort singuliere. Il fit venir un jour quelques Libraires dans son cabinet ; & leur montrant un vieux coffre qui étoit placé dans un coin, il leur dit, qu'ils y pourroient trouver dequoi faire un Livre, & que s'ils vouloient l'imprimer, il étoit prêt à traiter avec eux. Ils accepterent l'offre avec joie ; mais s'étant mis à chercher le manuscrit, ils ne trouverent qu'un tas de petits morceaux de papier qui n'étoit pas plus grands que le doigt, & qui paroissoient avoir été déchirés, parce qu'ils n'étoient plus d'aucun usage. Ducange rit de leur embarras, & les assura de nouveau que son manuscrit étoit dans le coffre. Enfin, l'un d'eux ayant consi-

déré plus attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut pour le travail de M. Ducange. Il s'apperçut même qu'il ne lui seroit pas impossible de les mettre en ordre, parce que commençant tous par le mot que le savant Auteur entreprenoit d'expliquer, il n'étoit question que de les ranger suivant l'ordre alphabétique. Avec cette clef, & sur la connoissance qu'il avoit de l'érudition de M. Ducange, il ne balança point à faire marché pour le coffre, & pour toutes les richesses qui étoient dedans. Ce traité fut conclu sans autre explication; & telle est, dit-on, l'origine du Glossaire.

LI.

Le P. Vavasseur, Jésuite, parlant du Dictionnaire de la basse Latinité de M. Ducange, lorsqu'il commença à paroître : Il y a, dit-il, plus de soixante ans que je m'étudie à ne me servir d'au-

cun des mots qu'il a recherchés. Il disoit cela, parce qu'il ne s'étoit jamais appliqué qu'à la lecture des anciens Auteurs de la bonne Latinité.

III.

UN étranger qui voyageoit en France, cherchoit à y connoître les Savans qui avoient le plus de réputation, & demanda à qui il devoit s'adresser pour s'instruire de l'ancienne Histoire de France. On lui indiqua M. Ducange ; il va le trouver, & lui apprend le sujet de sa visite. M. Ducange, qui disoit que pour faire des ouvrages tels que les siens, il ne falloit que des yeux & des doigts, répondit à cet étranger : la matiere sur laquelle vous venez me consulter, n'a jamais fait l'objet de mes études. Je n'en sais que ce que j'ai retenu en lisant les ouvrages dont j'avois besoin pour composer mon Dictionnaire de la basse Latinité. Pour trouver ce que

vous cherchez, allez voir Dom Mabillon. L'étranger croit ce qu'on lui dit, & va chez le ſavant Bénédictin, qui lui dit : on vous a trompé quand on vous a adreſſé à moi; cette matiere n'a point été celle de mes études, je n'en ſais que ce que j'en ai appris en liſant les ouvrages dont j'avois beſoin pour compoſer l'Hiſtoire de mon Ordre. Pour trouver un homme capable de vous ſatisfaire, allez trouver M. Ducange. C'eſt lui-même qui m'envoie à vous, répliqua l'étranger. Il eſt mon maître, pourſuivit Dom Mabillon ; cependant ſi vous m'honorez de vos viſites, je vous communiquerai le peu que je ſais.

IV.

MONSIEUR Ducange étoit un parfaitement honnête homme. Il quittoit librement, & à toute heure, ſes Livres pour recevoir ſes amis. C'eſt pour mon plaiſir, diſoit-il, que j'étudie, & non pour faire peine à perſonne.

## *RAIMOND POISSON,*
*mort en 1690.*

I.

POISSON, dit Furetiere, étoit bien venu par-tout; M. de Golbert avoit tenu un de ses enfans sur les Fonts Baptismaux, ce qui lui avoit donné entrée chez ce ministre. Il y fut un jour pour lui présenter des vers. Le Ministre rebuté de pareilles pieces les refusa, & ajouta : Vous n'êtes faits, vous autres, que pour nous incommoder de la fumée de votre encens. Monseigneur, dit Poisson, je vous assure que celui-ci ne vous montera pas à la tête. M. de Maulevrier & toute la Compagnie, impatiens de voir les vers de Poisson, prierent instamment M. de Colbert de les lui laisser dire; ce qu'il permit, à condition qu'il n'y auroit point de louanges. Poisson commença ainsi :

Ce grand Ministre de la Paix,
Colbert que la France revere,
Dont le nom ne mourra jamais....

Poiſſon, dit M. Colbert, vous ne me tenez pas parole, ainſi finiſſez : la Compagnie inſiſta ; & Poiſſon le pria de ſi bonne grace, qu'il permit d'achever.

Eh bien tenez, c'eſt mon compere :
Fier d'un honneur ſi peu commun,
On eſt ſurpris ſi je m'étonne,
Que de deux mille emplois qu'il donne ;
Mon fils n'en puiſſe obtenir un.

Monſieur de Colbert accorda ſur le champ à Poiſſon, pour ſon fils, un emploi de Contrôleur général des Aydes.

II.

COMME Poiſſon ne faiſoit que des pieces en un acte, il s'appelloit un *cinquieme d'Auteur.*

III.

UN jour que j'étois au Palais, dit Poiſſon, un honnête homme voulut donner trois ſous du *Baron de la Craſſe* ; &

le Libraire en me montrant, lui dit : Tenez, voilà l'Auteur, qui ſait bien que je ne le puis donner à moins de cinq, la reliure m'en coûte deux. Dès auſſi-tôt cet homme, quoique mal vêtu, ne manqua ni de civilité, ni d'eſprit : il m'aborda, me traita d'illuſtre & d'admirable, me dit qu'il avoit mille fois remarqué dans mes ouvrages le plus beau génie du monde ; enfin, il m'accabla de tant de louanges, que je ne pus m'empêcher de lui faire préſent de la piece qu'il avoit voulu acheter.

---

## *RENÉ LE PAYS, né en Bretagne l'an 1636, mort en 1690.*

I.

LE PAYS eut une aventure aſſez ſinguliere, dans un voyage qu'il fit en Languedoc. Le Prince de Conti, qui vivoit le plus ordinairement dans cette Province, s'écarta un jour de ſon

équipage de chaſſe, vint à l'Hôtellerie où étoit le Pays, & demanda à l'Hôte s'il n'y avoit perſonne chez lui. On lui répondit qu'il y avoit un galant homme qui faiſoit cuir une poularde dans ſa chambre pour ſon dîner. Le prince qui aimoit à s'amuſer y monta, & trouva le Pays appliqué à parcourir ſes papiers; il s'approcha de la cheminée, en diſant : la poularde eſt cuite, il faut la manger. Le Pays qui ne connoiſſoit point le Prince, ne ſe leva point, & lui répondit : *la poularde n'eſt pas cuite, & elle n'eſt deſtinée que pour moi.* Le Prince s'opiniâtra à ſoutenir qu'elle étoit cuite, & le Pays à dire qu'elle ne l'étoit pas. La diſpute s'échauffoit, lorſqu'une partie de la Cour du Prince arriva. Pour lors le Pays le reconnut, quitta ſes papiers, & vint ſe mettre à ſes genoux, en lui diſant pluſieurs fois : Monſeigneur, elle eſt cuite, elle eſt cuite. Le Prince qui

étoit ſpirituel, aimable & familier, ſe divertit fort de cette aventure, & lui répondit : *puiſqu'elle eſt cuite, il faut la manger enſemble.*

Le même Prince ayant trouvé dans cette Hôtellerie cette inſcription ſur la cheminée :

Je m'appelle Jean Robineau,
Qui bois toujours mon vin ſans eau ;

écrivit de ſuite,

Et moi le Prince de Conti,
Qui de même le bois auſſi.

II.

LES railleurs appellent le Pays, le ſinge de Voiture ; parce qu'il ſe flattoit d'imiter l'enjouement & la délicateſſe de cet Auteur.

III.

LE Pays ayant dit à Liniere : vous êtes un ſot en trois lettres. Vous en êtes un, vous, lui répondit Liniere, en mille que vous avez compoſées.

*ISAAC DE BENSERADE,*
*né dans la haute Normandie l'an 1612, mort en 1691.*

I.

MONSIEUR Benſerade avoit une jolie Maiſon à Gentilli. Comme il ſe donnoit pour homme de condition, il avoit fait mettre ſur la porte des armes qu'il s'étoit donné, avec une couronne de Comte. Un de ſes amis dit un jour, en les voyant : c'eſt aux Poëtes à en faire.

II.

ISAAC de Benſerade n'avoit que ſix ans, lorſque l'Evêque, qui le confirmoit, lui demanda s'il vouloit changer ſon nom Juif avec un nom plus Chrétien. J'y conſens, répondit-il, pourvu qu'on me donne du retour. Le Prélat ſurpris du génie de cet enfant, ne voulut point lui

lui changer son nom : *il faut le lui laisser*, dit-il, *il le rendra très-illustre.*

III.

LE Cardinal de Richelieu, qui faisoit une pension de 600 livres à Benserade, étant mort, le Poëte lui fit l'Epitaphe suivante :

Ci-gît, ci-gît par là morbleu,
Le Cardinal de Richelieu :
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avecque lui.

IV.

MESSIEURS Benserade & Tallemant causoient un jour ensemble chez moi, dit Ménage. Je remarquai que quand Benserade parloit, l'Abbé Tallemant portoit son doigt au front, comme pour montrer où l'autre avoit mal. Benserade en faisoit autant lorsque l'Abbé Tallemant parloit. M. le Clerc, qui les écoutoit, & qui voyoit tout ce manege, leur dit : Messieurs, vous avez tous deux raison.

V.

BENSERADE alla voir un Lieutenant-Général, célebre par ses emplois. Il apprit que son Médecin lui faisoit faire une pénitence forcée de ses plaisirs; quoi, lui dit-il, vous ne vous contentez pas d'avoir été si souvent dans la Gazette, vous voulez être encore dans le Mercure galant?

VI.

QUAND on proposa Lafontaine pour remplir une place vacante à l'Académie Françoise, un Académicien s'y opposa fortement, à cause des ouvrages libres de ce Poëte: *Messieurs*, répéta-t-il plusieurs fois, *il vous faut donc un Marot.* Benserade ennuyé de la répétition, lui dit: *& à vous une Marotte.*

VII.

LE Cardinal Mazarin se trouvant un soir chez le Roi, parla de la maniere dont il avoit vécu à la Cour du Pape,

où il avoit passé sa jeunesse. Il dit qu'il aimoit les Sciences; mais que son occupation principale étoit les belles Lettres, & sur-tout la Poésie, où il réussissoit assez bien; & qu'il étoit à la Cour de Rome, comme Benserade en celle de France. Quelque temps après il sortit, & alla dans son appartement. Benserade arriva une heure après: ses amis lui rapporterent ce qu'avoit dit le Cardinal. A peine eurent-ils fini, que Benserade, tout pénétré de joie, les quitta brusquement sans rien dire. Il courut chez le Cardinal, & heurta de toute sa force pour se faire entendre: le Cardinal venoit de se coucher. Benserade pressa si fort & fit tant de bruit, qu'on fut obligé de le laisser entrer. Il courut se jetter à genoux au chevet du lit de son Eminence; & après lui avoir demandé mille fois pardon de son effronterie, il lui dit ce qu'il venoit d'apprendre. Il le remer-

cia avec une ardeur inexplicable de l'honneur qu'il lui avoit fait de se comparer à lui pour la réputation qu'il avoit pour la Poésie. Il ajouta qu'il en étoit si glorieux, qu'il n'avoit pu retenir sa joie, & qu'il seroit mort à sa porte, si on l'eut empêché de venir lui témoigner sa reconnoissance. Cet empressement plut beaucoup au Cardinal. Il l'assura de sa protection, & lui promit qu'elle ne lui seroit pas inutile. En effet, six jours après il lui donna une pension de deux mille francs, & lui accorda dans la suite d'autres graces plus considérables.

VIII.

BENSERADE fut nommé par la Reine Mere, pour aller en Suede résider auprès de la Reine Christine : il n'y alla pas cependant, ce qui donna lieu à une plaisanterie de Scaron, qui date ainsi une Epitre à la Comtesse de Fiesque :

L'an que le Sieur de Benserade
N'alla point à son Ambassade.

IX.

BENSERADE vit entrer un jour dans sa chambre, à sept heures du matin, un de ses amis, qui étoit premier Valet de Chambre du Roi, qui l'aborda avec un visage fort sérieux, & lui dit: Monsieur, je voudrois avoir de meilleures nouvelles à vous apporter que celles que je vous apporte; mais il faut vous préparer à la bien recevoir, & obéir à Sa Majesté. Benserade fut fort surpris de ce discours, & crut que du moins on lui donnoit ordre de se retirer de la Cour, & examinant en lui-même ce qui pouvoit lui attirer cette disgrace: ah, s'écria-t-il, ce sera sans doute quelqu'un qui ne sera pas satisfait de ce que j'aurai dit de lui dans mes Ballets, qui m'auroit rendu de mauvais offices! cependant ce que j'en ai fait n'a été que pour divertir le Roi: mais enfin, qu'y a-t-il? & que faut-il que je fasse? Il

faut, Monsieur, répliqua l'autre, que vous preniez les trois cens pistoles que je vous apporte, & que vous vous en contentiez : car le Roi qui avoit promis de vous donner ce qu'il gagneroit hier au soir, n'ayant gagné que trois cens pistoles, ne vous envoie que cela.

X.

BENSERADE ayant offensé Moliere; celui-ci résolut de s'en venger. Pour cela il s'avisa de faire des vers du goût de ceux de Benserade, à la louange du Roi, qui représentoit Neptune dans une Fête. Il ne s'en déclara point l'Auteur; mais il eut la prudence de le dire à Sa Majesté. Toute la Cour trouva ces vers très-beaux, & tout d'une voix les donna à Benserade, qui ne fit point de façon d'en recevoir les complimens. L'Amiral de Brezé qui le protégeoit, étoit ravi de le voir triompher, & il en tiroit vanité, comme s'il eut été lui-

même l'auteur de ces vers. Mais quand Moliere eut bien préparé ſa vengeance, il déclara publiquement qu'il les avoit faits. Benſerade fut honteux, & ſon Protecteur ſe fâcha, mais il avoit les ſentimens trop élevés pour que Moliere dut craindre les ſuites de ſon premier mouvement.

XI.

BENSERADE a mis les Métamorphoſes d'Ovide en rondeaux; ſon Errata même étoit un rondeau dans lequel il jugea de ſon Livre beaucoup mieux qu'il ne penſoit:

Pour moi, parmi des fautes innombrables;
Je n'en connois que deux conſidérables,
Et dont je fais ma déclaration,
C'eſt l'entrepriſe & l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce Volume.

L'AUTEUR ayant envoyé un Exemplaire de cet ouvrage à M. la Chapelle, avec une Lettre où il le prioit de lui

dire son sentiment, celui-ci lui envoya un rondeau qui finissoit ainsi :

De ces Rondeaux un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire :
Mais quant à moi, je trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

## XII.

BENSERADE faisoit profession de dire des bons mots, & dans le vrai il y excelloit. On n'en rapportera que peu de preuves. Un homme de la Cour étoit soupçonné d'être impuissant, & ne vouloit pas demeurer d'accord qu'il le fut. Il rencontra Benserade qui l'avoit souvent raillé là-dessus : Monsieur, lui dit-il, nonobstant toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est accouchée depuis peu de jours. Eh, Monsieur, lui répliqua Benserade, on n'a jamais douté de Madame votre femme !

XIII.

UNE Driade eſt une nymphe des bois; une Hamadriade eſt attachée à un arbre particulier. Henriette d'Angleterre, femme de Monſieur, demanda un jour à l'Opéra à Benſerade, la différence qu'il mettoit entre une Driade, & une Hamadriade. Ce Poëte qui ignoroit la diſtinction, vit un Archevêque & un Evêque qui attendoient Madame au ſortir de ſa loge, il prit ſur le champ ſon parti. Ne voulant pas demeurer court, il dit à cette Princeſſe: c'eſt la même différence qui eſt entre un Archevêque & un Evêque. On rit beaucoup de cette comparaiſon. Un Evêque qui viſoit à un Archevêché, dit à Madame le lendemain: je ſuis Driade; quand vous le voudrez, Madame, ſérieuſement, je ſerai Hamadriade.

XIV.

UNE Dame demandant à Benſerade

une rime pour le mot *Coëffe*, il lui répondit : il m'eſt impoſſible d'en trouver, car ce qui appartient à la tête d'une femme, n'a ni rime ni raiſon.

XV.

MONSIEUR de Mercœur, pere du Duc de Vendôme & du Grand-Prieur, étoit un bon Seigneur, qui ne s'étoit jamais piqué de ſcience; il fut fait Cardinal. Un des amis de Benſerade lui étoit venu dire pour nouvelle, que ce Seigneur étoit entré dans le Collége des Cardinaux : c'eſt, lui répondit-il, le premier où il ſoit jamais entré.

XVI.

BENSERADE ſe trouva un jour dans une compagnie, où il ſe rencontra une Demoiſelle dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte. Cette Demoiſelle chanta ; on en demanda ſon ſentiment à Benſerade, qui dit, *que les paroles étoient parfaitement belles, mais que l'air n'en valoit rien.*

XVII.

LORSQUE Louis XIV. fut guéri de sa grande Maladie, Benserade dit dans les Stances qu'il lut à l'Académie en cette occasion : le Marchand quitte son négoce pour aller aux pieds des Autels ; l'Partisan quitte son ouvrage ; le Medecin quitte son malade, & le malade n'en est que mieux.

XVIII.

UNE personne du premier mérite & de la premiere qualité, disputant avec Benserade ; on apporta à cette personne le bonnet de Cardinal. Benserade dit : parbleu j'étois bien fou de disputer avec un homme qui avoit la tête si près du bonnet.

XIX.

MONSIEUR P.*** se disoit auteur d'un ouvrage que Benserade avoit fait. On demandoit à celui-ci ce qui en étoit : je l'ai fait, répondit-il, mais il est à son service.

XX.

Le Cardinal Mazarin jouant au piquet, fit un mauvais incident à celui avec qui il jouoit. Comme ils disputoient beaucoup, Benserade entra, qui entendant crier le Cardinal, & voyant que tout le monde se taisoit autour de lui, dit : Monseigneur, vous avez tort. Comment peux-tu, lui dit le Cardinal, me condamner sans savoir le fait ? Ah vertubleu, dit Benserade, le silence de ces Messieurs m'instruit parfaitement ; ils crieroient en votre faveur plus haut que vous, si vous aviez raison.

XXI.

On dit ordinairement d'un homme d'esprit qui ne parle point, qu'il n'en pense pas moins ; Benserade disoit d'un qui ne parloit pas, qu'il ne pensoit pas davantage.

XXII.

Benserade dégoûté de la Cour,

ſe retira à Gentilli. Il mit dans ſes jardins diverſes inſcriptions, celle-ci entr'autres :

Adieu fortune, honneurs, adieu vous & les vôtres,
Je viens ici vous oublier.
Adieu toi-même, amour, bien plus que tous les autres,
Difficile à congédier.

XXIII.

EN mourant, Benſerade fit une pointe. C'eſt un homme mort, diſoient les Médecins à ſa garde : cependant continuez à lui faire manger de la poule bouillie. *Pourquoi du bouilli*, dit Benſerade, *puiſque je ſuis frit.*

XXIV.

SON caractere ſe trouve aſſez heureuſement exprimé dans ces vers que Senecé a faits, pour mettre au bas de ſon portrait.

Ce bel eſprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule.
De plaiſanter les Grands il ne fit point ſcrupule,

Sans qu'ils le priſſent de travers.
Il fut vieux & galant ſans être ridicule ;
Et s'enrichit à compoſer des vers.

XXV.

DESPRÉAUX diſoit que Saint-Amand s'étoit formé du mauvais de Regnier, & Benſerade du mauvais de Voiture.

XXVI.

LE Duc d'Anguien, fils du grand Condé, plaignoit le malheureux ſort des Rondeaux de Benſerade ; car enfin, diſoit-il, ſes Rondeaux ſon clairs, ils ſont parfaitement rimés, & diſent bien ce qu'ils veulent dire. Monſeigneur, répondit Deſpréaux au Prince, il y a quelque temps què je vis ſous les Charniers des Saints Innocens, une Eſtampe enluminée, qui repréſentoit un Soldat poltron, qui ſe laiſſoit manger par *les poules*. Au bas de l'Eſtampe étoient ces vers :

Le Soldat qui craint le danger,
Aux poules ſe laiſſe manger.

Cela eſt clair, cela eſt bien rimé, cela dit ce que cela veut dire, cela ne laiſſe pas d'être le plus plat du monde.

---

*CHARLES DUPERRIER, né à Aix l'an.... mort en 1692.*

I.

DUPERRIER renonça à la Poéſie Latine, pour faire des vers François, dans leſquels il ne ſoutint pas ſa premiere réputation, quoiqu'il ſe fut propoſé Malherbe pour modele. La fureur qu'il avoit de réciter ſes Vers à tous venans, le rendoit inſupportable. Un jour il accompagna Deſpréaux à l'Egliſe; & pendant toute la Meſſe il ne fit que lui parler d'une Ode qu'il avoit préſentée à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, pour le prix de l'année 1671. Il ſe plaignoit de l'injuſtice qu'il prétendoit qu'on lui avoit faite, en adjugeant le prix à un

autre. A peine put-il se contenir un moment pendant l'élévation. Il rompit le silence ; & s'approchant de l'oreille de Despréaux : *ils ont dit*, s'écria-t-il assez haut, *que mes vers étoient trop Malherbiens.* Cette saillie inspira à Despréaux les vers suivans :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passans dans la rue :
Il n'est Temple si saint des Anges respecté,
Qui soit contre sa Muse un lieu de sûreté.

II.

DUPERRIER disoit un jour : il n'y a que les fous qui n'estiment pas mes vers. Sur quoi M. d'Herbelot lui dit le mot de Salomon : *Stultorum infinitus est numerus.*

III.

SANTEUIL reprochoit un jour à Duperrier qu'il étoit réduit au lait des Muses. Cela ne peut pas être, répondit Du-

perrier, les Muses sont Vierges & n'ont point de lait, à moins que vous ne les ayez prostituées.

---

## *GILLES MÉNAGE, né à Angers l'an 1613, mort en 1692.*

I.

MÉNAGE fut obligé de prendre les Provisions d'Avocat du Roi, à Angers, que son pere lui céda. Il ne tarda pas à s'en défaire; & parce que cela occasiona une brouillerie, il disoit assez plaisamment, qu'il étoit mal avec son pere, parce qu'il lui avoit rendu un mauvais office.

II.

MÉNAGE n'étoit pas Poëte; cependant il vouloit faire des vers : pour en venir à bout, il ne faisoit que coudre les Anciens & les Modernes, comme on lui a souvent reproché. Ce qu'il y a

de plaiſant, c'eſt qu'à la mode des Poëtes qui ſe font des Maîtreſſes en l'air, il choiſit pour la ſienne, Mademoiſelle de la Vergue, depuis, madame de la Fayette, qu'il appelloit en Latin *Laverna*, nom de la Déeſſe des Voleurs ; ce qui donna lieu à cette Epigramme :

*Lesbia nulla tibi eſt, nulla eſt tibi dicta Corinna*
*Carmine laudatur Cinthia nulla tuo :*
*Sed cum doctorum compiles ſcrinia vatum,*
*Nil mirum, ſi ſit culta Laverna tibi.*

## III.

MONSIEUR Charpentier, dit Ménage, vint me voir un matin que j'étois occupé & que j'avois commandé qu'on ne fit entrer perſonne. Un de mes gens lui dit que j'étois empêché, & vint me dire que c'étoit lui ; je fis courir après, & lorſqu'il entra je lui dis : Monſieur, un homme de lettres n'interrompt jamais un homme de lettres.

IV.

MÉNAGE avoit une mémoire très-heureuſe. S'étant trouvé chez Madame de Rambouillet, avec pluſieurs Dames, il les entretint de choſes fort agréables qu'il avoit retenues dans ſes lectures. Madame de Rambouillet, qui s'en appercevoit bien, lui dit: tout ce que vous dites eſt très-bien, Monſieur; mais dites-nous quelque choſe de vous préſentement.

V.

MÉNAGE a dit joliment qu'il ne liſoit pas le Dictionnaire de Moréri, parce qu'ayant beaucoup de mémoire, il craignoit d'en retenir toutes les fautes.

VI.

JOURNEL ne vouloit pas imprimer les origines de la Langue françoiſe par Ménage, parce qu'on y traitoit les Pariſiens de badaux; ſa naïveté inſpira à

l'Auteur du Livre l'Epigramme ſuivante :

De peur d'offenſer ſa patrie,
Journel mon Imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer ſur la badauderie ;
Journel eſt bien de ſon pays.

VII.

ON envoyoit tous les ans ſix poulardes de Mezerai à Ménage : comme on en retrancha deux, il écrivit le mot de Martial : *ſtare aut creſcere debent munera.*

VIII.

ON parloit des origines de la Langue françoiſe devant la Reine de Suede, & elle dit : non ſeulement M. Ménage veut ſavoir d'où vient un mot, mais où il va.

IX.

MÉNAGE alla voir un Evêque qu'il ſavoit être très-malade ; on lui dit que ce Prélat étoit avec ſon Confeſſeur. Je

m'oppose à son absolution, dit ce Savant, parce qu'il m'est dû des arrérages d'une pension que j'ai sur l'Evêché.

X.

UN jour, dit Ménage, que j'étois au Mans, chez M. Costar qui tenoit table ouverte, M. Duloir, Official du Chapitre, s'y trouva pour dîner : nous nous entretînmes fort long-temps de Grec & de Latin, M. Costar & moi, jusqu'à ce qu'on eut servi ; M. Duloir, qui n'avoit point eu de part à notre conversation, nous dit : Messieurs, afin qu'on ne dise pas que j'aie été si long-temps sans parler Latin, permettez-moi de dire le *Benedicite*. Sa demande étoit si juste, qu'il eut toute la permission de faire ce qu'il vouloit. Il dit *Benedicite*, nous répondîmes *Dominus*. Il continua, *nos & ea* ; mais la mémoire lui ayant manqué, il en demeura-là, & n'en dit pas davantage. Nous en rî-

mes, & nous nous mîmes à table.

XI.

Le Cardinal de Retz, dit un jour à Ménage, apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puisse du moins juger de ceux qu'on m'apporte. Monsieur, lui répondit Ménage, ce seroit une chose trop longue à vous apprendre : vous n'avez pas le temps de cela; mais lorsqu'on vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guere.

XII.

Ménage parloit beaucoup, & laissoit rarement la parole aux autres dans les assemblées Littéraires, où il se trouvoit. Pour s'en excuser, il disoit, que quand il étoit en Anjou, il passoit pour taciturne, parce que les autres y parloient encore plus que lui.

XIII.

La Requête des Dictionnaires em-

pêcha Ménage d'être de l'Académie Françoise. Sur quoi M. de Monmor, Maître des Requêtes, dit un jour plaisamment, que c'étoit à cause de cette piece qu'il falloit le condamner à en être, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser.

XIV.

MONSIEUR de Lamoignon, Avocat Général, pria Ménage de lui chercher un Bibliothécaire qui sut les belles-Lettres. Ménage lui proposa un Avocat. Non, dit M. de Lamoignon, je ne veux point d'Avocat, parce qu'on croiroit qu'il feroit mes harangues.

XV.

MONSIEUR Servien, dit Ménage, vouloit avoir une Bibliotheque avant que de mourir. Un jour qu'il me fit appeller: Que diroit-on de moi, me dit-il, si l'on ne trouvoit point de Bibliotheque à mettre dans mon inventaire? je vous

prie de m'en chercher une, & de l'acheter pour moi. M. Rigault étoit mort en ce temps-là, & la sienne n'étoit pas encore vendue. M. Servien n'en voulut pas donner ce qu'on vouloit, & il mourut sans laisser de Bibliotheque.

XVI.

COMME les pieces de Ménage n'étoient que des choses prises de côté & d'autre, Liniere disoit, qu'il falloit le condamner à être conduit au pied du Parnasse, & à y recevoir la fleur-de-lys pour les vols qu'il avoit faits aux Anciens.

XVII.

MÉNAGE mécontent d'être abandonné par ses amis, & attaqué par des gens à qui il n'avoit jamais fait de mal, se retira à la campagne où il espéroit de vivre plus tranquillement. Il fut bien trompé. Un pigeon qu'on lui tua trois jours après son arrivée, lui fit plus de peine que toutes les injustices qu'il avoit essuyées.

fuyées. Il revint à Paris, en disant : Puisque l'homme ne peut s'empêcher d'avoir du chagrin, il faut au moins qu'il en ait de raisonnable.

XVIII.

MÉNAGE disoit souvent, ce qu'il pratiquoit en effet : j'aime qui m'aime ; j'estime qui le mérite, & je fais plaisir à qui je puis.

XIX.

PEU d'heures avant que de mourir, son Curé le vint voir, & le priant de l'excuser si son devoir de Pasteur l'obligeoit à lui faire quelques demandes sur les Mysteres de la foi, M. Ménage lui dit : vous me faites plaisir, Monsieur ; en matiere de foi, les plus savans ne se doivent considérer que comme des enfans.

XX.

LAMONOIE avoit fait quelques observations critiques sur un ouvrage de

Ménage ; il s'excusa de les publier par l'Epigramme suivante :

Laissons en paix M. Ménage,
C'étoit un trop bon personnage
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui dont les vers même la prose
Nous ont si souvent endormis.

---

## *PAUL PÉLISSON, né à Beziers l'an 1624, mort en 1693.*

### I.

DANS le temps que j'étois au College, dit Pélisson, j'allois souvent avec mon frere passer l'Automne en Gascogne, chez M. Dubourg. Ce Gentilhomme, avec une grande connoissance des belles-lettres & avec beaucoup d'esprit, possédoit une humeur si gaie & si enjouée, qu'elle lui faisoit trouver presqu'en toutes choses quelque matiere de raillerie, mais d'une raille-

rie noble & galante, qui ſent ſon bien & ſa perſonne de condition. Nous étions donc chez lui & M. de Fontrailles ſon proche voiſin. Il y vint un jeune Gentilhomme nouvellement arrivé de la Cour. On lui demanda ce qui s'y paſſoit de nouveau. Il répondit qu'il n'y avoit rien de plus remarquable qu'une Académie établie depuis quelques années, par M. le Cardinal de Richelieu, pour la réformation du ſtyle. Vous verrez, dit M. Dubourg, qui ne demandoit qu'à rire, que cet homme aura inventé quelque nouveau parti contre les Procureurs & autres gens du Palais, pour les obliger ou à réformer leur ſtyle ou à financer. Le jeune Gentilhomme, qui étoit peut-être informé des mauvais bruits qu'on faiſoit courir dans Paris de l'Académie, crut bonnement que ſon hôte pouvoit être dans quelque erreur ſemblable, & pour le déſabuſer s'efforça

de lui montrer par de vives raiſons, que cette réformation de ſtyle ne regardoit que les Poëtes & les Orateurs. M. Dubourg, voyant la plaiſante penſée qu'il avoit, pourſuivit ſa pointe, répondit que le Cardinal étoit plus fin qu'on ne penſoit; que depuis dix ans tous les partis qu'on avoit vus avoient eu de beaux commencemens, & des prétextes honnêtes; mais qu'on viendroit infailliblement des Orateurs aux Procureurs, qu'on les condamneroit à l'amende pour chaque faute qu'ils feroient, ou que pour s'en racheter, on les contraindroit à payer de groſſes taxes. Sur tout cela, il prenoit M. de Fontrailles pour juge, qui ne manquoit pas d'approuver tout, ni ce jeune Gentilhomme non plus de s'obſtiner au contraire; ce qu'il fit durant une après ſoupée entiere, avec tant de zele pour la défenſe de la vérité, & un tel dépit de voir de ſi hon-

hêtes gens dans une opinion ſi étrange, que ce conte ne me repaſſe jamais dans l'eſprit ſans me donner envie de rire.

II.

Le Parlement de Paris montra de la répugnance à vérifier les Lettres Patentes accordées à l'Académie Françoiſe. Il y avoit trois partis dans le Parlement ſur ce ſujet. Le premier & le moins nombreux, étoit de ceux qui, jugeant ſainement des choſes, ne voyoient rien à blâmer ni à mépriſer dans cet établiſſement. Le ſecond étoit de ceux qui, tenant pour ſuſpect tout ce qui venoit du Cardinal de Richelieu, appréhendoient quelque dangereuſe conſéquence de cette inſtitution. Le troiſieme étoit de ceux qui, pour être animés contre le Cardinal, ou trop attachés à la ſeule étude du Palais, ſe moquoient de cette inſtitution; & il y en eut un de ceux-là qui, opinant ſur la vérification des Let-

tres, dit : que *cette rencontre lui remettoit en mémoire ce qu'avoit fait autrefois un Empereur, qui, après avoir ôté au Sénat la connoissance des affaires publiques, l'avoit consulté sur la sausse qu'il devoit faire à un grand Turbot qu'on lui avoit apporté de bien loin.*

III.

L'ACADÉMIE Françoise ayant desiré d'entendre en pleine assemblée, la lecture de son Histoire par Pélisson, qui n'étoit encore que manuscrite ; il fut arrêté quelques jours après en faveur de l'Auteur, que la premiere place qui vaqueroit dans le Corps lui seroit destinée, & que cependant il auroit droit d'assister aux Assemblées, & d'y opiner comme Académicien, avec cette clause, que la même grace ne pourroit plus être faite à personne pour quelque considération que ce fut.



IV.

PÉLISSON fit pendant quelques années, avec deux autres Académiciens, les frais du prix de Poésie que distribue l'Académie Françoise. Après sa mort, l'Académie les fit trois fois de suite. Enfin, M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon & membre de l'Académie, fonda ce prix à perpétuité.

V.

PÉLISSON avoit un frere qui à l'âge de dix-huit ans fut reçu dans une Académie que les Protestans avoient à Castres, mais à condition qu'il parleroit toujours le dernier; parce que, lorsqu'il parloit avant les autres, il ne leur laissoit rien de bon à dire; au lieu que lorsqu'il parloit après les autres, il trouvoit toujours du bon que personne n'avoit dit.

VI.

MONSIEUR Fouquet, Sur-Intendant des Finances, ayant été arrêté, Pélisson

son premier Commis, eut part à sa disgrace & fut mis à la Bastile. On crut que pour découvrir d'importans secrets, le meilleur moyen c'étoit de faire parler Pélisson. Pour cela on apposta un Allemand simple & grossier en apparence, mais fourbe & rusé, qui feignoit d'être prisonnier à la Bastille, & dont la fonction étoit d'y jouer le rôle d'espion. A son jeu & à ses discours, Pélisson le pénétra; mais ne laissant point voir qu'il connut le piege, & redoublant au contraire ses politesses envers cet Allemand, il enchanta tellement son espion, qu'il en fit son émissaire. Il eut par-là un commerce journalier de lettres avec Mademoiselle de Scudéry, & fit passer jusqu'à elle divers ouvrages qu'il avoit composés dans sa prison en faveur de M. Fouquet. Quand ils parurent, on ne fut pas long-temps à en deviner l'auteur. Pouvoit-on se tromper à son genre d'élo-

quence ? Auſſi-tôt plumes & encre lui furent ôtées, & l'on s'y prit de maniere à empêcher qu'il eût la moindre correſpondance au dehors.

Péliſſon, privé du plaiſir de ſe voir occupé, fut réduit à la compagnie d'un Baſque ſtupide & morne, qui ne ſavoit que jouer de la muſette. Il trouva dans cela même une reſſource contre l'ennui. Une araignée faiſoit ſa toile à un ſoupirail qui donnoit du jour à la priſon. Il entreprit de l'apprivoiſer, & pour cela il mettoit des mouches ſur le bord de ce ſoupirail, tandis que ſon Baſque jouoit de la muſette. Peu-à-peu l'araignée s'accoutuma à diſtinguer le ſon de cet inſtrument, & à ſortir de ſon trou pour courir ſur la proie qu'on lui expoſoit. Ainſi l'appellant toujours au même ſon, & mettant ſa proie de proche en proche, il parvint, après un exercice de pluſieurs mois, à diſcipliner ſi bien cette araignée,

qu'elle partoit toujours au premier ſignal pour aller prendre une mouche au fond de la chambre, & juſque ſur les genoux du priſonnier.

VII.

LA petite vérole défigura ſi fort Péliſſon, que Madame de Sévigné diſoit, qu'il abuſoit de la permiſſion qu'ont les hommes d'être laids.

VIII.

TOUT le monde a oui parler de l'aventure que ſa laideur procura à Péliſſon. Une belle Dame le prit par la main un jour qu'il paſſoit dans la rue, & le conduiſit dans une maiſon voiſine. Ebloui par les charmes de la Dame, il n'avoit pas la force de réſiſter, & il ſe flattoit que cette aventure ne pouvoit pas avoir de dénouement déſagréable. La Dame le préſenta au maître du Logis, en lui diſant: *Trait pour trait comme cela.* Elle quitta enſuite bruſquement le bel

esprit & le laissa là. Pélisson, revenu de son étonnement, demanda l'explication de tout cela au maître du Logis, qui après s'en être défendu, lui avoua qu'il étoit Peintre : J'ai, dit-il, entrepris pour cette Dame la représentation de la tentation de J. C. dans le désert. Nous contestions depuis une heure sur la forme qu'il faut donner au diable, & elle vient de m'expliquer qu'elle souhaite que je vous prenne pour modele.

IX.

PÉLISSON étoit sur le point d'abjurer le Calvinisme, lorsque le Duc de Montausier dit à Mademoiselle de Scudéry, de la part du Roi, que si Pélisson se faisoit Catholique, il seroit Précepteur du Dauphin, & Président à Mortier. Un tiers qui avoit été présent à cet entretien, le rapporta à Pélisson, qui pour cette raison recula son retour à l'Eglise.

X.

PÉLISSON faisoit tous les ans, du jour de sa réunion à l'Eglise, un jour de Fête, & célébroit aussi chaque année sa sortie de la Bastille, en délivrant quelques prisonniers.

XI.

PÉLISSON avoit été chargé du soin d'écrire l'Histoire du Roi. Une Dame de la Cour qui avoit obtenu de ce Prince un droit sur les boucheries de Paris, & que Pélisson lui fit perdre, s'en vengea en faisant choisir Racine & Despréaux à sa place.

XII.

LOUIS XIV. pour réparation de l'injure qu'on fit dans Rome à son Ambassadeur, exigea qu'on élevât une Pyramide, où l'on écriroit en lettres d'or la satisfaction qu'on lui avoit faite, & il consentit ensuite que la Pyramide fut abattue. Pélisson dit à ce sujet: la

Pyramide élevée, abattue, subsistera deux fois dans l'Histoire, comme un monument de la vengeance d'un grand Roi, & comme un monument de sa modération.

XIII.

LE Ministre Morus, qui avoit fait un Poëme Latin à l'honneur de la République de Venise, avoit reçu une magnifique chaîne d'or. En mourant il la laissa par son testament à Pélisson, comme au plus honnête homme qu'il eut connu.

XIV.

COMME Pélisson mourut sans avoir reçu ses Sacremens; après avoir fait profession de piété; Liniere fit l'Epigramme suivante:

Je ne jugerai de ma vie,
D'un homme avant qu'il soit éteint;
Pélisson est mort en impie,
Et Lafontaine comme un saint.

*MARIE-MAGDELEINE PIOCHE DE LAVERGNE, Marquise de la Fayette, née.... morte l'an 1693.*

I.

MADAME de la Fayette, la femme de France, qui avoit le plus d'esprit, & qui écrivoit le mieux, comparoit un sot Traducteur à un laquais que la maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un : ce que sa maîtresse lui aura dit en termes polis, il va le rendre grossiérement, il l'estropie ; plus il y avoit de délicatesse dans le compliment, moins ce laquais s'en tire bien.

II.

MADAME de la Fayette âgée de 29 ans, disoit : je compte encore par vingt.

III.

J'AI oui raconter par Madame de

la Fayette, dit l'Abbé de Saint Pierre, *que* dans une converſation, Racine ſoutint qu'un bon Poëte pouvoit faire excuſer les grands crimes & même inſpirer de la compaſſion pour les criminels. Il ajouta qu'il ne falloit que de la fécondité, de la délicateſſe, de la juſteſſe d'eſprit, pour diminuer tellement l'horreur des crimes de Médée ou de Phedre, qu'on les rendroit aimables aux Spectateurs, au point de leur inſpirer de la pitié pour leurs malheurs. Comme les aſſiſtans lui nierent que cela fut poſſible, & qu'on voulut même le tourner en ridicule ſur une opinion ſi extraordinaire; le dépit qu'il en eut le fit réſoudre à entreprendre Phedre, où il réuſſit ſi bien à faire plaindre ſes malheurs, que le Spectateur a plus de pitié de la criminelle, que du vertueux Hypolite.

IV.

MADAME de la Fayette disoit: on a fait faire pour les Demoiselles de Saint-Cyr, une Comédie par Racine, le meilleur Poëte du temps; que l'on a tiré de la Poësie où il étoit inimitable, pour en faire à son malheur, & à ceux qui ont le goût du Théatre, un Historien très imitable.

V.

MADAME de la Fayette disoit: *M. de la Rochefoucauld m'a donné de l'esprit; mais j'ai réformé son cœur*: c'est que M. de la Rochefoucauld, qui devint si vertueux, avoit donné dans tous les vices, qui régnoient à la Cour dans le temps de sa jeunesse.

VI.

TROIS mois après que Madame de la Fayette eut commencé d'apprendre le Latin, elle en sut plus, dit Ségrais, que M. Ménage & le Pere Rapin ses

Maîtres. En la faisant expliquer, ils eurent dispute ensemble sur l'explication d'un passage. Madame de la Fayette leur fit voir qu'ils n'y entendoient rien ni l'un ni l'autre, & leur donna la véritable explication de ce Passage.

VII.

MADAME de la Fayette disoit à Ségrais, que de toutes les louanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit autant plu que deux choses qu'il lui avoit dites; qu'elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, & qu'elle aimoit le vrai en toutes choses. C'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucault, qu'elle étoit *vraie*; façon de parler dont il est l'auteur, & qui a réussi.

VIII.

*C'est assez que d'être:* c'est un mot de Madame de la Fayette, qui entendoit par-là, que pour être heureux, il falloit vivre sans ambition & sans passion,

au moins sans passions violentes.

IX.

MADAME de la Fayette disoit, qu'une période retranchée d'un ouvrage, valoit un louis d'or, & un mot vingt sols.

X.

ZAIDE qui a paru sous le nom de Ségrais, étoit de Madame de la Fayette & de M. de la Rochefoucault. Ils avoient encore part à la Princesse de Cleves, où Ségrais travailla aussi.

---

*ROGER DE RABUTIN,*
*Comte de Bussi, né en Bourgogne l'an 1622, mort en 1693.*

I.

QUELQU'UN se plaignant que le Cardinal Mazarin donnoit de mauvaise grace; le Comte de Bussi dit, qu'on avoit tort de se plaindre, & qu'on étoit plus obligé à ce Ministre qu'aux autres; parce qu'en donnant de si mauvaise

grace, il déchargeoit les gens de la reconnoiſſance.

II.

LE Comte de Buſſi Rabutin avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où, au lieu des images que l'on met dans les livres de prieres, étoient les portraits en mignature de quelques hommes de la Cour, dont les femmes étoient ſoupçonnées de galanterie : & ce que dans la ſuite il a lui-même condamné tout le premier ; il avoit mis au bas de chaque portrait un petit diſcours en forme de priere accommodée au ſujet. Il avoit compoſé auſſi l'Hiſtoire Amoureuſe des Gaules, où il décrivit d'une maniere très-ſatyrique, la galanterie des principales perſonnes de la Cour.

III.

ON propoſa pour femme au Comte de Buſſi, une Demoiſelle qui lui reve-

noit fort pour la naiſſance & pour la beauté ; il ne s'agiſſoit plus que du bien dans lequel on faiſoit entrer en ligne de compte la ſucceſſion d'une jeune Demoiſelle qui étoit au Couvent, & qui ſeroit infailliblement Religieuſe. Le beau de cela eſt que le Comte de Buſſi épouſa trois mois après cette prétendue Religieuſe.

IV.

MADEMOISELLE de Scudéry écrivoit au Comte de Buſſi : votre fille a autant d'eſprit que ſi elle vous voyoit tous les jours, & elle eſt auſſi ſage que ſi elle ne vous avoit jamais vu.

V.

LE Comte de Buſſi, étant un jour entré aux Petites-Maiſons, trouva dans la cour un homme qui lui parut moins fou que les autres, & de qui il s'informa quelle étoit la folie de la plupart des gens qui étoient là : ma foi, lui

dit-il, Monſieur, c'eſt bien peu de choſe: on dit que nous ſommes fous parce que nous ſommes des miſérables: ſi nous étions des gens de qualité, on diroit que nous avons des vapeurs, & on nous laiſſeroit courir les rues.

VI.

LE Comte de Buſſi amena au Commandeur, ſon oncle, qui étoit à l'extrêmité, un Auguſtin de la Place des Victoires, pour l'exhorter à la mort. Lorſque ce bon Pere fut ſorti, le Comte rentra pour demander au malade comment il ſe trouvoit de ſon Confeſſeur: fort bien, répondit le Commandeur, il dit que j'ai l'attrition.

VII.

LORSQUE le Comte de Buſſi attaqua en Rouſſillon, le Fort de Villars, défendu par cinquante Eſpagnols; Dom Rodrigues qui en étoit le Gouverneur, ſe lamentoit & crioit de toute ſa force;

*Ah! pauvre Roi Philippe :* comme si le Roi d'Eſpagne eut perdu ſa Couronne en perdant le Fort de Villars.

VIII.

MARTIAL a dit, *quidquid ames cupias non placuiſſe nimis.* Péliſſon a traduit :

Voulez-vous être heureux? ſouhaitez en aimant,
Que ce que vous aimez ne ſoit pas trop aimable.

LE Comte de Buſſi prétendit que cette penſée étoit fauſſe, parce que quiconque aime, ſouhaite que l'objet auquel il s'attache, ſoit parfaitement aimable. Péliſſon ſoutint le contraire, & cela cauſa une diſpute aſſez vive entre ces deux grands Ecrivains.

IX.

LE Roi permit au Comte de Buſſi de travailler à ſon Hiſtoire. Ce Seigneur préſenta quelque temps après un Placet

au Roi, pour en obtenir une pension. Cette demande déplut au Prince & à toute la Cour. Bussi, honteux de la démarche qu'il venoit de faire, présenta un nouveau Placet que le Roi ne lut qu'après s'être fait beaucoup prier. Le sens du Placet étoit qu'il avoit fait une faute indigne de pardon, en demandant une pension, & que si Sa Majesté étoit portée à la lui accorder, il la conjuroit de n'en rien faire. Ce tour, tout à fait nouveau, frappa le Roi.

X.

ON disoit que le Comte de Bussi avoit beaucoup d'esprit : il lui coûte trop, dit M. de la Chesnaye, je n'en acheterai jamais à la boutique où il l'a pris.

XI.

ON a appliqué à Bussi Rabutin, le vers d'Ovide :

*Ingenio perii qui miser ipse meo.*

## *ANTOINETTE DE LA GARDE DESHOULIERES, née à Paris l'an 1638, morte en 1694.*

I.

MADAME Deshoulieres apprit à faire des vers d'Henault, si connue par le Sonnet de l'Avorton :

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus du néant & de l'être ;
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant & de l'être.

Toi que l'amour fit par un crime ;
Et que l'honneur défait par un crime à son tour ;
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur, funeste victime.

Laisse-moi calmer mon ennui,
Et du fond du néant où tu rentre aujourd'hui,
Ne trouble point l'horreur dont ma faute est punie.

Deux tirans opposés ont décidé ton sort ;

L'amour

L'amour malgré l'honneur t'a fait donner la vie,
L'honneur malgré l'amour t'a fait donner la mort.

II.

MADAME Deshoulieres, étant allé voir une de ses amies à la campagne, on lui dit, qu'un phantôme avoit coutume de se promener toutes les nuits dans l'un des appartemens du Château, & que dupuis bien du temps personne n'osoit y habiter. Comme elle n'étoit ni superstieuse ni crédule, elle eut la curiosité, quoique grosse alors, de s'en convaincre par elle-même, & voulut absolument coucher dans cet appartement. L'aventure étoit assez téméraire & délicate à tenter pour une femme jeune & aimable. Au milieu de la nuit elle entendit ouvrir sa porte. Elle parla; mais le spectre ne lui répondit rien : il marchoit pésamment & s'avançoit en poussant des

gémiſſemens. Une table qui étoit aux pieds du lit fut renverſée, & ſes rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. Un moment après le guéridon, qui étoit dans la ruelle, fut culbuté, & le phantôme s'approcha de la Dame. Elle de ſon côté peu troublée, allongeoit les deux mains pour ſentir s'il avoit une forme palpable. En tâtonnant ainſi, elle lui ſaiſit les deux oreilles, ſans qu'il fit aucun obſtacle. Ces oreilles étoient longues & velues, & lui donnoit beaucoup à penſer. Elle n'oſoit retirer une de ſes mains pour toucher le reſte du corps, de peur qu'il ne lui échappât; & pour ne point perdre le fruit de ſes travaux, elle perſiſta juſqu'à l'aurore dans cette pénible attitude. Enfin, au point du jour, elle reconnut l'auteur de tant d'allarmes, pour un gros chien aſſez pacifique, qui n'aimant point à coucher à l'air, avoit coutume de venir chercher

de l'abri dans ce lieu, dont la serrure ne fermoit pas. Le lendemain elle railla de leurs frayeurs ses hôtes, étonnés de sa bravoure.

---

*ANTOINE ARNAULD,*
*né à Paris l'an 1612, mort en 1694.*

I.

ARNAULD étant encore enfant barbouilloit du papier à la campagne, dans le cabinet du Cardinal du Perron, à qui il demanda une plume. Le Cardinal parut curieux de savoir ce qu'il vouloit en faire : je veux, dit le petit Arnauld, écrire comme vous, contre les Huguenots. Vous me faites plaisir, lui dit le Cardinal, car aussi-bien je suis vieux & je mourrai bientôt : j'ai besoin d'un substitut. Voilà la plume dont je me suis servi contre le Roi d'Angleterre, je vous la donne comme le berger Damætas, dont parle Virgile, qui donna

en mourant sa flûte & son chalumeau au petit Coridon.

*Est mihi disparibus septem compacta cicutis,*
*Fistula, Dametas dono mihi quam dedit olim,*
*Et dixit moriens, te nunc habet ista secundum.*

II.

MONSIEUR Arnauld régenta un cours de Philosophie. Durant sa licence, on argumenta contre quelqu'une de ses Theses; & il avoua, chose unique, que le disputant avoit raison, & qu'à l'avenir il suivroit son sentiment.

III.

ARNAULD refuta ce que Dubois, qui étoit en quelque façon son éleve, avoit avancé sur l'éloquence de la Chaire. Un homme d'esprit dit alors, que si Dubois n'étoit pas mort, il en mourroit.

MONSIEUR Arnauld ayant fait venir quantité d'attestations des Evêques d'Orient, sur la réalité & sur la tran-

ſubſtantiation ; Monſieur Gaudin dit, *qu'il* avoit déſotienté M. Claude.

V.

LE Miniſtre Claude reprochoit à M. Arnauld qu'il ſe trompoit groſſiérement. *Il eſt* certain, lui repliqua le Docteur, qu'il y a ici quelqu'un de nous deux qui eſt dans une erreur groſſiere : c'eſt vous ou moi ; vous, ſi j'ai raiſon ; moi, ſi votre reproche eſt juſte. N'allons pas plus loin.

VI.

MADAME de Sévigné parle d'un Ecrivain qui avoit entrepris de prouver qu'il y avoit trente-deux héréſies dans le Livre de la fréquente Communion. Au commencement de ſon ouvrage, il diſoit, comme nous le prouverons ci-deſſous, & à la fin il diſoit, comme nous l'avons prouvé ci-deſſus, ſans que deſſus ni deſſous il y eut la moindre choſe de démontrée ni de prouvée.

VII.

ON disoit à Despréaux, que le Roi faisoit chercher M. Arnauld, pour le faire arrêter. Le Roi, dit-il, est trop heureux pour le trouver.

VIII.

MONSIEUR Arnauld, obligé de se cacher pour des matieres de Religion, trouva une retraite à l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'en habit Séculier, coëffé d'une grande perruque, & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fievre, & Madame de Longueville ayant fait venir le Medecin Brayer, lui recommanda d'avoir soin d'un Gentilhomme qu'elle protégeoit particuliérement, & à qui elle avoit donné depuis peu une chambre dans son Hôtel. Brayer monte chez le malade, qui, après l'avoir entretenu de sa fievre, lui demanda des nouvelles. On parle, dit Brayer, d'un Livre nouveau de Port-

royal qu'on attribue à M. Arnauld ou à M. de Sacy : mais je ne le crois pas de M. de Sacy, il n'écrit pas si bien. A ce mot, M. Arnauld oubliant son habit gris & sa perruque, lui répond vivement : que voulez-vous dire ? mon neveu écrit mieux que moi. Brayer envisage son malade, se met à rire, descend chez Madame de Longueville, & lui dit : la maladie de votre Gentilhomme n'est pas considérable : je vous conseille cependant de faire ensorte qu'il ne voie personne ; il ne faut pas le laisser parler. Madame de Longueville étonnée des réponses indiscrettes qui échappoient souvent à M. Arnauld & à M. Nicole, disoit qu'elle aimeroit mieux confier son secret à un libertin.

IX.

A peine M. Arnauld se fut-il retiré à Bruxelles, que le Marquis de Grana le fit assurer de sa protection, & té-

moigna un grand desir de voir un homme dont la réputation avoit rempli toute l'Europe. M. Arnauld ne refusa pas sa protection ; mais il le fit prier de le laisser dans son obscurité, & de ne le point obliger de voir un Gouverneur des Pays-Bas Espagnols, pendant que l'Espagne étoit en guerre avec la France ; & M. le Marquis de Grana fut assez galant homme pour approuver la délicatesse de ce scrupule.

X.

MONSIEUR Arnauld étant tombé sur la fin de ses jours dans un assoupissement que l'on croyoit dangereux pour sa vie, ses amis ne savoient pas de meilleur moyen pour l'en tirer, que de lui crier, ou que les François avoient été battus, ou que le Roi avoit levé le Siége de quelque place. Il reprenoit alors toute sa vivacité naturelle pour disputer contre eux, & pour leur sou-

tenir que la nouvelle ne pouvoit pas être vraie.

## XI.

MONSIEUR Arnauld ayant fini ſes jours aſſez paiſiblement dans les Pays Etrangers, après une vie fort agitée; les Religieuſes de Port-Royal des Champs, auſſi zélées pour ſa mémoire après ſa mort, qu'elles l'avoient été pour ſa perſonne durant ſa vie, ſouhaiterent d'avoir ſon cœur dans leur Egliſe, conſolation qu'on ne ſongea pas à leur refuſer. Elles le reçurent avec les tranſports qu'on peut s'imaginer, & le placerent dans le lieu le plus honorable qu'elles purent trouver.

Le cœur étant placé, il fut queſtion d'une Epitaphe. On s'adreſſa à Santeuil, qui étoit alors en poſſeſſion de faire toutes les Epitaphes du monde. Comme l'affaire étoit délicate, les Religieuſes crurent devoir prendre le Poëte

à leur avantage. Elles l'inviterent à venir passer quelques jours dans leur solitude, où on lui fit tant de caresses qu'il ne put se défendre de faire ce qu'on lui demandoit. Il leur livra les vers suivans :

*Ad sanctas rediit sedes ejectus & exul*
*Hoste triomphato. Tot tempestatibus actus,*
*Hoc portu in placido, hâc sacrâ tellure quiescit,*
*Arnaldus, veri deffensor, & arbiter æqui.*
*Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus :*
*Hûc cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,*
*Cor numquam avulsum, nec amatis sedibus absens.*

Monsieur de la Fémas traduisit cette Epitaphe de cette maniere :

Enfin après un long orage,
Arnauld revient en ces saints lieux ;
Il est au port malgré les envieux,
Qui croyoient qu'il feroit naufrage.
Ce martyr de la vérité,
Fut banni, fut persécuté,
Et mourut en terre étrangere :
Heureuse de son corps d'être dépositaire.

Mais son cœur toujours ferme & toujours innocent,
Fut porté par l'amour à qui tout est possible,
Dans cette retraite paisible
D'où jamais il ne fut absent.

## XII.

### *Autre Epitaphe de M. Arnauld.*

Quand Arnauld par un sort qui n'épargne personne,
Vit qu'il falloit enfin quitter ce monde-ci,
Il regarda la mort d'un œil ferme & ravi,
Le Ciel, dit-il, me doit une couronne;
Voici le moment qui la donne.
Il doit faire ma joie & non pas mon souci.
Je meurs en paix & sans inquiétude
Sur le sujet de ma béatitude.
Arnauld n'eut pas si tôt quitté la terre,
Qu'au Paradis ce nouveau Saint vola.
A la porte il se présenta:
Que voulez-vous, lui dit Saint Pierre?
Arnauld répond d'un ton respectueux:
Sacré portier des bienheureux,
Je viens vous demander partage
Au céleste Héritage,
Où toujours ont tendu mes vœux.

Qui moi. Hélas ! Je ne puis rien moi-même ;
Lui dit Saint Pierre, & n'ai l'autorité suprême
D'ouvrir ou de fermer la porte à qui je veux.
Sur cette affaire il faut assembler les Apôtres,
Je n'ai rien que ma voix ainsi que tous les autres :
Vous l'avez dit, je n'ai rien que cela ;
De ce saint lieu l'entrée est difficile ;
Nous assemblerons un Concile,
En attendant demeurez-là.

---

*JEAN BARBIER D'AUÇOUR, né à Langres, mort en 1694.*

I.

LES Jésuites de Paris exposent tous les ans dans l'Eglise de leur College, des tableaux Enigmatiques qu'ils font expliquer sur un Théatre fait exprès pour ce jour là, & qui cache le maître Autel. Ceux qui veulent parler, ne le doivent faire qu'en Latin. Or,

il arriva qu'en l'année 1663, d'Aucour s'étant mis de la partie, il laissa échapper quelques termes peu modestes. Averti par le Jésuite qui présidoit à cet exercice, de mesurer ses paroles, parce qu'ils étoient dans un lieu sacré, il répondit brusquement : *si locus est sacrus, quare exponitis.* Il ne put achever sa phrase, car de toutes parts les Ecoliers comme autant d'échos, répéterent son barbarisme. Les Maîtres en rirent, & le sobriquet d'*Avocat Sacrus* lui en demeura. Le dépit qu'il conçut contre les Jésuites, le détermina à critiquer les entretiens d'Ariste & d'Eugene par le Pere Bouhours.

II.

LES députés de l'Académie qui allerent visiter d'Aucour dans sa derniere maladie, furent touchés de le voir mal logé. Ma consolation, leur dit-il, & ma très-grande consolation, est de ne

point laisser d'héritiers de ma misere. L'Abbé de Choisi, l'un des députés, lui dit poliment : *Vous laissez un nom qui ne mourra point* : Ah, c'est de quoi je ne me flatte point, répondit d'Aucour : quand mes ouvrages auroient d'eux-mêmes une sorte de prix, j'ai péché dans le choix de mes sujets. Je n'ai fait que des critiques, ouvrages peu durables : car si le Livre qu'on a critiqué vient à tomber dans le mépris, la critique y tombe en même temps, parce qu'elle passe pour inutile ; & si malgré la critique l'ouvrage se soutient, alors la critique est pareillement oubliée, parce qu'elle passe pour injuste.

III.

MONSIEUR de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, ne dit rien de d'Aucour qu'il remplaçoit à l'Académie Françoise, pour ne pas violer la loi qu'il s'étoit faite de ne louer jamais des rotu-

riers. On l'engagea pourtant à en faire l'éloge dans son discours quand il le fit imprimer.

---

*JEAN LAFONTAINE, né à Château-Thyerri en Champagne l'an 1621, mort en 1695.*

I.

LAFONTAINE entra dans la Congrégation de l'Oratoire qu'il quitta dix-huit mois après. Il y avoit déjà vingt-deux ans qu'il ne se portoit encore à rien, lorsqu'il entendit lire par hasard quelques vers de Malherbe. Ce qu'éprouveroit un homme né avec de grandes dispositions pour la Musique, & qui après avoir été nourri au fond d'un bois viendroit tout à coup à entendre un clavessin bien touché, c'est l'impression que l'harmonie poétique fit sur l'oreille de Lafontaine. Il se mit aussi-tôt à lire Malherbe, & s'y attacha de telle sorte, qu'après

avoir paſſé les nuits à l'apprendre par cœur, il alloit le jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas à vouloir l'imiter; & ſes eſſais de verſification furent dans le goût de Malherbe. Un de ſes parens, nommé Pintrel, lui fit comprendre que pour ſe former, il ne devoit pas ſe borner aux Poëtes François, qu'il devoit lire & relire ſans ceſſe Horace, Virgile, Térence. Il ſe rendit à ce ſage conſeil, & s'en trouva bien.

II.

JAMAIS homme ne fut ſi facile à croire ce qu'on lui diſoit; témoin ſon aventure avec Poignan, ancien Capitaine de Dragons, retiré à Château-Thyerri. Tout le temps que Poignan n'étoit pas au cabaret, il le paſſoit ſans être galant, auprès de Madame Lafontaine, qui de ſon côté étoit d'une conduite irréprochable. On en fit cependant de mauvais rapports à Lafontaine, & on lui dit qu'il étoit des-

honoré s'il ne se battoit avec Poignan. Il le crut. Un jour d'Eté il va chez lui à quatre heures du matin; le presse de s'habiller & de le suivre avec son épée. Poignan le suit sans savoir où ni pourquoi. Quand ils furent hors de la Ville, Lafontaine lui dit: *Je veux me battre contre toi, on me l'a conseillé;* & après lui en avoir expliqué le sujet, il mit l'épée à la main. Poignan tire à l'instant la sienne; & d'un coup ayant fait sauter celle de Lafontaine à dix pas, il le ramena chez lui, où la réconciliation se fit en déjeûnant.

III.

MADAME la Duchesse de Bouillon, niece du Cardinal Mazarin, ayant été exilée à Château-Thyerri, voulut connoître Lafontaine. On le lui présenta, & il en fut goûté. Comme elle avoit l'esprit enjoué, elle l'engagea à composer quelques pieces; & telle fut dit-on l'origine de ses contes.

IV.

UNE chose qu'on ne croiroit pas de Lafontaine, & qui est pourtant très-vraie; c'est que dans ses conversations, il ne laissoit rien échapper de libre ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés: mais il étoit sourd & muet sur ces matieres. Il établit à la fin si bien sa réputation sur ce point, que les meres le consultoient sur l'éducation de leurs filles; & des jeunes personnes sur la maniere de se conduire dans le monde.

V.

APRÈS la mort de M. Colbert, Lafontaine fut sur les rangs pour être de l'Academie Françoise, & il eut la pluralité des voix dans l'élection. Cet avantage ne produisit rien en sa faveur. Le parti qui lui étoit contraire, à cause de la licence de ses contes, se hâta de pré-

venir le Roi contre lui, & d'intéresser sa religion. Pendant que les ordres du Prince se faisoient attendre, il vaqua une autre place qu'on donna à Despréaux. Le Roi content de ce dernier choix, dit aux Députés de l'Académie, vous pouvez maintenant recevoir Lafontaine, il a promis d'être sage.

VI.

MADAME de la Sabliere délivra Lafontaine de tout soin domestique, dont il étoit incapable, en le retirant chez elle. Un jour qu'elle avoit congédié tous ses domestiques à la fois : je n'ai gardé avec moi, dit-elle, que mes trois animaux, mon chien, mon chat & Lafontaine.

VII.

RABELAIS que Despréaux appelloit *la Raison habillée en masque*, étoit l'idole de Lafontaine : il l'admiroit follement, & l'on raconte là-dessus une extra-

vagante saillie qu'il eut chez Despréaux, en présence de Valincour, Racine, Boileau le Docteur, & quelques autres personnes. On y parloit beaucoup de Saint Augustin : Lafontaine écoutoit, avec cette stupidité qui étoit ordinairement peinte sur son visage. Enfin, il se réveilla comme d'un profond sommeil, & demanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il croyoit que Saint Augustin eut plus d'esprit que Rabelais. Le Docteur l'ayant regardé depuis les pieds jusqu'à la tête, lui dit pour toute réponse : *prenez garde, M. de Lafontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers* : & cela étoit vrai.

VIII.

UN jour Moliere soupoit avec Despréaux, Racine, Lafontaine, & Descoteaux fameux joueur de flûte. Lafontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire plongé dans ses distractions. Racine & Despréaux pour le tirer de sa

léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Moliere trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur; nos beaux esprits, dit-il, ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon homme.

IX.

LAFONTAINE eut un fils qu'il mit à l'âge de 14 ans entre les mains de M. de Harlai, depuis premier Président; & lui recommanda son éducation & sa fortune. On rapporte, que Lafontaine se rendit un jour dans une maison où devoit venir ce fils, qu'il n'avoit pas vu depuis long-temps. Il ne le reconnut point, & témoigna cependant à la compagnie qu'il lui trouvoit de l'esprit & du goût; quand on lui eut dit que c'étoit son fils, il répondit tranquillement: Ah, j'en suis bien aise!

X.

LAFONTAINE étant allé voir M. Dupin ; le Docteur le reconduisoit, lorsqu'ils rencontrerent le fils de ce Poëte. Monsieur, lui dit ce Savant, vous voilà en pays de connoissance ; entrez dans mon appartement, je reconduis M. votre pere. Lafontaine, l'instant d'après, demanda quel étoit ce jeune homme. Quoi, lui dit M. Dupin, vous n'avez pas connu votre fils ? Le bon homme après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air embarrassé : Je crois l'avoir vu quelque part.

XI.

LAFONTAINE ayant été invité à dîner dans une maison où l'on espéroit qu'il amuseroit les convives, il mangea beaucoup & ne dit pas un mot. Il se leva de table de bonne heure, sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui représenta inutilement qu'il n'étoit pas encore

temps. Il répondit ſimplement : Je prendrai le plus long chemin. Ce fut chez un Fermier Général qu'il fit ſi bonne chere & ſi peu de dépenſe d'eſprit.

XII.

MADAME de Bouillon, allant un matin à Verſailles, vit Lafontaine rêvant ſous un arbre du Cours. Le ſoir en revenant, elle le trouva au même endroit & dans la même attitude, quoiqu'il fit aſſez froid & qu'il eut tombé de la pluie toute la journée. Lafontaine étoit le ſeul qui ne s'en apperçut pas.

XIII.

ON perſuada à Lafontaine d'aller dans ſa Province, pour voir ſa femme & pour ſe reconcilier avec elle. Il part de Paris dans la voiture publique, arrive chez lui, & demande ſon épouſe. Le domeſtique qui ne le connoiſſoit pas, répond que Madame eſt au Salut. Lafontaine va tout de ſuite chez un ami, qui

lui donne à souper & à coucher, & le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris; Lafontaine s'y met, & ne songe plus à sa femme. Quand ses amis de Paris le revoient, ils lui demandent s'il est reconcilié avec elle : j'ai été pour la voir, leur dit-il, mais je ne l'ai pas trouvée; elle étoit au Salut.

XIV.

LAFONTAINE ayant fait un conte très-licencieux, y ajoûta par un tour d'imagination qui n'est que de lui, un Prologue très-ingénieux, adressé au fameux Arnauld, pour remercier par occasion ce Docteur, des éloges qu'il avoit donnés à ses fables. Il montra le conte à Messieurs Racine & Despréaux, qui lui firent sentir l'indécence & le ridicule qu'il y auroit à adresser un pareil ouvrage à M. Arnauld.

XV.

RACINE mena un jour Lafontaine à Ténebres,

Ténebres, & s'appercevant que l'Office lui paroissoit long, il lui donna pour l'occuper un Volume de la Bible qui contenoit les petits Prophetes. Il tomba sur la priere des Juifs dans Baruch, & ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à M. Racine; c'étoit un beau génie que ce Baruch: Qui étoit-il? Le lendemain & plusieurs jours suivans, lorsqu'il rencontroit dans la rue quelque personne de connoissance, après les complimens ordinaires, il élévoit sa voix, pour dire: avez-vous lu Baruch? c'étoit un beau génie.

XVI.

LAFONTAINE, après avoir mangé son bien, conserva toujours son caractere de désintéressement. Il entroit à l'Académie, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas, suivant l'usage, avoir part aux jettons de cette séance. Les Académiciens, qui l'ai-

moient tous, dirent d'un commun accord qu'il falloit en sa faveur faire une exception à la regle : Non Messieurs, leur dit-il, cela ne seroit pas juste : je suis venu tard, c'est ma faute. Ce qui fut d'autant mieux remarqué qu'un moment auparavant, un Académicien extrêmement riche, & qui logeant au Louvre, n'avoit que la peine de descendre de son appartement, pour venir à l'Académie, en avoit entr'ouvert la porte, & ayant vu qu'il arrivoit trop tard, avoit refermé la porte, & étoit remonté chez lui.

XVII.

LAFONTAINE étant tombé malade, M. Pouget, Vicaire de sa Paroisse, qui est devenu depuis si célebre dans la Congrégation de l'Oratoire, alla le visiter, & fit d'abord tomber le discours sur les preuves de la Religion. Jamais Lafontaine n'avoit été impie par un principe; mais il avoit vécu dans une prodigieuse indo-

ſence ſur la Religion, comme ſur tout le reſte: *Je me ſuis mis*, dit-il à M. Pouget, *depuis peu à lire le Nouveau Teſtament, je vous aſſure que c'eſt un fort bon Livre: par ma foi c'eſt un bon Livre.*

Une particuliarité qui montre bien l'idée qu'on avoit de Lafontaine; c'eſt que la garde, qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zele on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour à M. Pouget: *Eh, ne le tourmentez pas tant, il eſt plus bête que méchant!* Et une autre fois: *Dieu n'aura pas le courage de le condamner.*

XVIII.

LE Confeſſeur de Lafontaine mourant l'exhortoit à faire des aumônes: Je n'en puis pas faire, répondit le Poëte, je n'ai rien; mais on fait une nouvelle édition de mes contes, & le Libraire m'en doit faire préſent de cent Exemplaires, je vous les donne; vous les ferez vendre pour les pauvres. Dom Jerôme,

de qui on tient ce fait, a assuré que le Confesseur, presque aussi simple que le pénitent, étoit venu le consulter pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

XIX.

LE même jour que le Duc de Bourgogne apprit que Lafontaine avoit reçu le saint Viatique, il lui envoya une bourse de cinquante Louis. Il lui faisoit souvent de semblables gratifications, sans quoi apparemment Lafontaine se fût transplanté en Angleterre : car Madame de la Sabliere étant morte, il fut invité par Saint Évremond à s'y retirer, & quelques Milords s'obligerent de pourvoir à ses besoins : mais les bienfaits du Duc de Bourgogne, épargnerent à la France la douleur de perdre un si excellent homme, & la honte de ne l'avoir pas arrêté par de foibles secours.

XX.

LA pénitence de Lafontaine étoit sin-

cere, & ſi auſtere, qu'on le trouva couvert d'un cilice lorſqu'on le déshabilla pour le mettre au lit de la mort.

XXI.

LAFONTAINE s'étoit fait lui-même ſon Epitaphe, long-temps avant ſa mort. Elle exprime bien ſon caractere :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea ſon fonds après ſon revenu,
Croyant le bien choſe peu néceſſaire :
Quant à ſon temps bien ſut le diſpenſer,
Deux parts en fit dont il ſoûloit paſſer
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

XXII.

L'ABBÉ de Clerambault, qui étoit extrêmement contrefait, ayant été nommé pour ſuccéder dans l'Académie Françoiſe à Lafontaine ; on dit qu'il falloit un Eſope pour remplacer un Lafontaine.

XXIII.

LA femme de Lafontaine ayant été inquiétée après la mort de ſon mari, pour le paiement de quelques charges publi-

ques; M. d'Armenonville, alors Intendant de Soiſſons, écrivit à ſon Subdélégué, qu'il vouloit que la famille de Lafontaine fut exempte à l'avenir de toute taxe, & de toute impoſition: tous les Intendans de Soiſſons ſe ſont fait depuis un honneur de confirmer cette grace; & les deſcendans de Lafontaine, conſervent précieuſement la Lettre de M. d'Armenonville; auſſi glorieuſe pour le Magiſtrat qui protégeoit les Lettres, que pour le Poëte qui l'occaſiona.

XXIV.

MONSIEUR de Fontenelle a dit ingénieuſement, que c'étoit par bêtiſe que Lafontaine préféroit les fables des Anciens aux ſiennes. Et un autre bel eſprit a écrit que Lafontaine étoit moins qu'homme avec les hommes, & plus qu'homme avec les bêtes.

XXV.

ON eſt ſurpris que Deſpréaux n'ait

jamais nommé Lafontaine ; il en a dit la raison à M. Racine fils. Il ne regardoit pas Lafontaine comme original, parce qu'il n'étoit créateur ni de ses sujets ni de son style, qu'il avoit pris dans Marot & dans Rabelais.

---

## *FRANÇOIS CASSANDRE, mort en 1695.*

I.

CASSANDRE, Auteur d'une excellente traduction de la Rhétorique d'Aristote, avoit du mérite, mais son humeur bourrue & farouche, lui fit perdre tous les avantages que la fortune put lui présenter; de sorte, qu'il vécut d'une maniere très-obscure & très-misérable. Il mourut tel qu'il avoit vécu, c'est-à-dire, très-misantrope; & non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se reconcilier avec le Souverain Etre. Le Confesseur qui

l'assistoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu par le souvenir des graces que Dieu lui avoit faites : *Ah, oui*, dit Cassandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations ! il m'a fait jouer ici bas un joli personnage.* Et comme son Confesseur insistoit à lui faire reconnoître les graces du Seigneur : *vous savez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ses reproches, & montrant le grabat sur lequel il étoit couché, *vous savez comme il m'a fait vivre, voyez comme il me fait mourir.*

---

## PIERRE NICOLE, *né à Chartres l'an 1625, mort en 1695.*

I.

NICOLE avoit peu de facilité à parler, & il disoit au sujet d'un certain homme qui parloit bien : il me bat dans la chambre, mais je ne suis pas

plutôt au bas de l'escalier que je l'ai confondu.

II.

NICOLE ne prenoit point parti dans les divers sentimens qui partageoient Port-Royal. Il disoit qu'il n'étoit point des guerres civiles.

III.

LE Pere Bouhours reprit beaucoup de fautes dans les ouvrages de Port-Royal. Aucun de ces Messieurs ne voulut les corriger dans de nouvelles éditions, excepté Nicole.

IV.

MADAME de Longueville étoit presque la seule personne de Port-Royal, qui eut de la considération pour Nicole; ce qui lui fit dire, quand elle mourut, qu'il avoit perdu tout son crédit. J'ai même, ajoutoit-il, perdu mon Abbaye, parce qu'elle étoit la seule qui l'appellât M. l'Abbé Nicole.

V.

MONSIEUR Nicole avoit un talent admirable pour la Controverſe ; mais il n'en avoit pas du tout pour les Sermons. Il y a quelques années, dit-il, qu'un de mes amis m'ayant montré le Panégyrique d'un Saint qu'il devoit prononcer, & lui ayant dit avec liberté que je n'en étois point du tout ſatisfait, il m'engagea à lui en faire un : je le fis ; il l'adopta & le déclama parfaitement bien. Cependant, ayant aſſiſté moi-même à ce Sermon, j'entendis à mes côtés je ne ſais combien de gens qui ne pouvoient s'empêcher de dire aſſez haut : le pauvre Sermon ! eſt-ce là prêcher ! qui a jamais vu un tel Panégyrique ? Etant enfin ſorti, il y en eut qui me vinrent trouver pour me dire ſérieuſement, qu'étant ami du Prédicateur, je le devois avertir de ne ſe plus mêler d'un métier dont il s'acquittoit ſi mal. Le

Prédicateur ne se rebuta pas néanmoins de ce mauvais succès, il exigea de moi une seconde fois la même corvée. Je l'acceptai, pour avoir une seconde fois le plaisir de ces jugemens du monde, & j'assistai encore à ce Sermon. L'amour-propre s'étoit un peu défendu la premiere fois contre le jugement du Public, parce que le Prédicateur avoit défiguré le premier Sermon par quantité de lambeaux mal cousus qu'il y avoit ajoutés. Mais la seconde fois il fut entiérement désarmé; car le Prédicateur n'ajouta pas un mot à ce que je lui avois donné. Il le déclama mieux qu'il ne méritoit. Cependant, ce second Sermon eut le même succès que le premier, & excita les mêmes plaisanteries.

VI.

NICOLE est auteur de la perpétuité de la Foi : comme il avoit un extérieur peu favorable, il fut très-mal reçu par

le Cenſeur de ce Livre. Cet homme ſimple alla trouver le fameux M. Arnauld, & lui dit qu'il falloit abſolument qu'il ſouffrît qu'on le fît paſſer pour auteur de cet ouvrage, en ajoutant très-ingénieuſement : Monſieur, ce n'eſt pas la vérité qui perſuade les hommes, ce ſont ceux qui la diſent.

VII.

MONSIEUR Nicole n'approuvant pas ſur la fin de ſes jours tous les ſentimens de Port-Royal, perdit beaucoup de ſon crédit. Il dit dans une de ſes lettres: depuis un temps je ſuis un Saint à qui l'on n'offre pas beaucoup de chandelle.

VIII.

MONSIEUR Nicole prétendoit qu'il n'y avoit point d'homme, quelque mérite qu'il eut, qui ne fût très-mortifié s'il ſavoit tout ce qu'on penſe de lui.



*BARTHELEMI D'HERBELOT, né à Paris, l'an 1625, mort en 1695.*

I.

MONSIEUR d'Herbelot, célebre par la connoissance qu'il avoit des Langues Orientales, fit le voyage d'Italie, pour y voir des Arméniens & d'autres Orientaux. Arrivé à Florence, il fut reçu par un Secretaire d'Etat, & conduit dans une maison préparée pour son logement, où il y avoit six pieces de plein-pied, magnifiquement meublées, une table de quatre couverts servie avec toute la délicatesse possible, & un carrosse aux livrées du grand Duc. Une Bibliotheque célebre ayant été exposée en vente dans ce temps-là à Florence, ce généreux Prince pria M. d'Herbelot de la voir, d'examiner les manuscrits en Langues Orientales qui y

étoient contenus, d'en mettre à part les meilleurs & d'en marquer le prix. Quand cela fut fait, le grand Duc les acheta, & en fit présent à M. d'Herbelot, comme de la chose qui pouvoit le plus lui être utile, & lui faire le plus de plaisir.

---

*MARIE DE RABUTIN, Marquise de Sévigné, née en Bourgogne l'an 1626, morte en 1696.*

I.

COMME on chantoit un *Credo* à Saint Paul en méchante Musique, Madame de Sévigné disoit : ah, que cela est faux ! Puis se tournant vers ceux qui l'écoutoient : ne croyez pas, dit-elle, que je renonce à la Foi, je n'en veux pas à la lettre, ce n'est qu'au chant.

II.

MADAME de Sévigné disoit, qu'elle ne craignoit rien tant que les gens qui avoient de l'esprit tout le jour.

III.

MADAME de Sévigné s'informant de la ſanté de Ménage, il lui répondit: Madame je ſuis enrhumé. Je la ſuis auſſi, dit-elle. Il me ſemble, reprit Ménage, que ſelon les regles il faudroit dire, *je le ſuis.* Vous direz comme il vous plaira, repliqua-t-elle; mais pour moi je croirois avoir de la barbe ſi je diſois autrement.

IV.

MADAME de Sévigné diſoit plaiſamment: il faut tout pardonner aux amans & aux gens des petites maiſons.

V.

JE tenois un jour, dit Ménage, une des mains de Madame de Sévigné avec les deux miennes. Lorſqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit: voilà le plus bel ouvrage qui ſoit jamais ſorti de vos mains.

VI.

LORSQUE Madame de Sévigné eut compté la dot de sa fille, elle s'écria : quoi, faut-il tant d'argent pour obliger M. de Grignan à coucher avec ma fille ! Après avoir un peu réfléchi, elle se reprit en disant : il y couchera demain, après demain, toutes les nuits ; ce n'est point trop d'argent pour cela.

VII.

MADAME la Comtesse Colonne & Madame Mazarin, passant à Arles, chacune avec un petit coffre plein de pierreries, allerent voir chez Madame de Grignan, Madame de Sévigné. Cette illustre Dame s'appercevant qu'elles étoient en linge sale, leur envoya le soir à chacune une douzaine de chemises, avec une lettre qui commençoit ainsi : vous êtes comme des Héroïnes de Roman, force pierreries & point de linge.

VIII.

JE ne puis souffrir, disoit Madame de Sévigné, que les vieilles gens disent : je suis trop vieux pour me corriger. Je pardonnerois plutôt à une jeune personne de tenir ce discours. La jeunesse est si aimable, qu'il faudroit l'adorer, si l'ame & l'esprit étoient aussi parfaits que le corps; mais quand on n'est plus jeune, c'est alors qu'il faut se perfectionner, & tâcher de regagner par les bonnes qualités ce qu'on perd du côté des agréables.

IX.

LOUIS XIV. ayant dansé avec Madame de Sévigné, elle se remit à sa place auprès de Bussi, à qui elle dit : il faut avouer que le Roi a de grandes qualités, je crois qu'il obscurcira la gloire de ses Prédécesseurs. Bussi ne put s'empêcher de lui rire au nez, en voyant à quel propos elle donnoit ces louanges, il lui répondit : on n'en peut pas douter, Ma-

dame, puiſqu'il vient de danſer avec vous. Elle étoit ſi ſatisfaite de ce Prince, dit Buſſi, qu'elle fut ſur le point de crier, *vive le Roi.*

X.

MADAME de Sévigné étoit depuis long-temps auprès d'une Tante fort malade. Elle diſoit : ce qui me feroit ſouhaiter d'être loin d'ici, ce ſeroit afin d'être ſincérement affligée de la perte d'une perſonne qui m'a toujours été ſi chere ; & je ſens que ſi je ſuis ici, la liberté qu'elle me donnera, m'ôtera une partie de ma tendreſſe & de mon bon naturel.

X I.

MADAME de Sévigné diſoit au Comte de Buſſi : ſauvons-nous avec notre *bon* parent S. François de Sales, il conduit les gens en Paradis par de beaux chemins.

X I I.

MADAME de Sévigné alla chez le premier Préſident de Bellievre, pour lui re-

commander un procès qu'elle avoit. Elle l'aborda d'un air aiſé, & après bien des révérences, elle lui parla de ſon affaire; mais comme elle s'apperçut qu'elle s'embarraſſoit dans les termes: Monſieur, lui dit-elle, je ſais bien l'air, mais je ne ſais pas les paroles.

## XIII.

MADAME de Sévigné décidoit la diſpute de Deſpréaux & de Perrault, en diſant: les anciens ſont plus beaux; mais nous ſommes plus jolis.

## XIV.

LES lettres de Madame de Sévigné étoient d'un ſtyle naturel, vif, plein de nobleſſe & d'eſprit, quand elle les écrivoit elle-même; ce n'étoit plus la même choſe quand elle les dictoit. Son ſtyle ſi ſerré étoit lâche; & Corbinelli lui diſoit, qu'elle ceſſoit alors d'avoir de l'eſprit.

## *ANTOINE VARILLAS,*
*né à Gueret l'an 1624, mort en 1696.*

I.

VARILLAS disoit ordinairement, que de dix choses qu'il savoit, il en avoit appris neuf dans la conversation.

II.

VARILLAS avoit un neveu qui lui écrivant un jour, termina sa lettre par ces mots ordinaires, mais mal ortographiés, *votre très-obéissant.* Varillas fut si indigné de cette faute, qu'il s'imagina que celui qui l'avoit faite ne seroit jamais capable de rien, & ne méritoit point d'avoir sa succession. Sur cela, il fonda de son bien un College dans sa patrie.

III.

VARILLAS est tombé dans un nombre infini de fautes de Chronologie, ce

qui eſt une ſuite néceſſaire de la méthode qu'il a ſuivie en compoſant ſes Hiſtoires: il avoit lu dans ſa jeuneſſe, un ſi grand nombre de manuſcrits, qu'il en avoit perdu la vue. On la rétablit à force de remedes ; mais elle demeura ſi foible, qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour. Ainſi dès que le ſoleil baiſſoit, il fermoit ſes Livres, & s'abandonnoit à la compoſition de ſes ouvrages. Il ne travailloit alors que de mémoire ; & quelque ſûre que fût la ſienne, il étoit impoſſible qu'elle lui repreſentât fidelement les divers événemens dont il pouvoit avoir beſoin, avec toutes leurs circonſtances, & encore moins les dates des temps où ils étoient arrivés.

IV.

LORSQUE l'Hiſtoire des héréſies par Varillas parut, on y trouva des fautes ſans nombre. Ménage ayant rencontré l'Auteur quelques jours après, il lui dit :

Monſieur, vous venez de faire un Livre plein d'héréſies.

V.

VARILLAS ſe donnoit de fort grandes libertés dans ſes Hiſtoires. Il dit un jour à un homme qui le voyoit fort intéreſſé : j'ai trois Rois à faire parler enſemble ; ils ne ſe ſont jamais vus, & je ne ſai comment m'y prendre. Quoi donc ! lui dit l'autre, eſt-ce que vous faites une Tragédie.

VI.

VARILLAS étoit également laborieux & ſolitaire ; il ſe vantoit d'avoir été trente ans ſans avoir mangé une ſeule fois hors de chez lui.

VII.

QUELQU'UN a mis ſur chaque volume des Hiſtoires de Varillas, *ci-gît* : il auroit pu ajoûter, *ſans eſpérance de réſurrection.*



*JEAN-BAPTISTE SANTEUIL, né à Paris l'an 1630, mort en 1697.*

I.

QUAND Santeuil étoit extrêmement content de quelqu'une de ses Poésies, il disoit qu'il alloit faire tendre des chaînes aux ponts, de peur que les autres Poëtes, en passant, ne se jettassent dans la riviere.

II.

SANTEUIL étant un jour à Notre-Dame de Paris, & s'amusant à regarder les anciennes figures en bas relief de la porte de l'Eglise, il dit à son frere, en touchant un pillier : mon frere, cela est bien vieux pour être faux, voulant dire, que si notre Religion n'étoit pas la véritable, les monumens érigés à sa gloire, n'auroient pas subsisté si long-temps.

III.

QUOIQUE Santeuil ait été souvent

pressé de se faire ordonner Prêtre, il n'a jamais été que Soudiacre. Cela ne l'empêcha pas de prêcher dans un Village, un jour que le Prédicateur avoit manqué. A peine fut-il monté en Chaire, qu'il se brouilla. Il se retira en disant: Messieurs, j'aurois bien d'autres choses à vous dire, mais il est inutile de vous prêcher davantage, vous n'en deviendrez pas meilleurs.

## IV.

UN jour, un Religieux de S. Victor, Confrere de Santeuil, lui montra des Vers, où se trouvoit le mot *quoniam*, qui est une expression tout-à-fait prosaïque. Santeuil, pour le railler, lui récita tout un Pseaume, où se trouve vingt fois le mot *quoniam*. Confitemini Domino *quoniam* bonus; *quoniam* miséricordia ejus. *Quoniam* salutare suum, &c. Le Religieux piqué, lui répliqua fort ingénieusement

ingénieusement sur le champ, par ce mot de Virgile.

*Insanire licet quoniam tibi.*

V.

SANTEUIL disoit, que quoiqu'il n'y eût point de salut hors de l'Eglise, pour personne, il étoit excepté de cette regle, parce qu'il étoit obligé d'en sortir pour faire le sien, y entendant chanter ses Hymnes avec trop d'amour propre.

VI.

QUELQU'UN disant à Santeuil, qu'on l'eût fait Supérieur de sa Communauté, s'il eut été plus régulier; nous ne prenons pas, répondit-il, pour Supérieur, ceux qui ont été vertueux & bien réglés toute leur vie. Nous élisons ceux qui eussent été pendus, s'ils fussent restés dans le monde: ceux-là, ajoûta-t-il, sont ordinairement plus capables de gouverner une Maison que les autres, ils connoissent par eux-mêmes les foiblesses hu-

maines, & y ſavent mieux appliquer les remedes qui y ſont propres.

VII.

ON demandoit un jour à Santeuil, quelle Ville il croyoit la plus belle, & on lui nomma Rouen, Lyon, Toulouſe. N'y en a-t-il pas, dit-il, quelqu'une plus éloignée que toutes celles-là de la Capitale ? On lui en nomma une dans le fond de la Provence. Eh bien ! reprit Santeuil, c'eſt la plus belle : pourquoi ? lui dit-on ; c'eſt, reprit-il, parce que c'eſt la plus éloignée de mon Couvent.

VIII.

DOMINIQUE, ce célebre Arlequin de la Comédie Italienne, ayant fait faire ſon portrait, voulut avoir des Vers latins pour mettre au bas. Il s'adreſſa à Santeuil, qui le reçut mal. Après lui avoir demandé bruſquement qui il étoit, pourquoi il venoit, qui eſt-ce qui l'envoyoit, où il l'avoit vu ; le Poëte, ſans

attendre de réponse, lui ferma sa porte. Dominique qui vit qu'il falloit agir singuliérement pour avoir raison d'un homme si singulier, retourna à St. Victor, dans son habit d'Arlequin, qu'il avoit couvert d'un manteau rouge. Il frappa à la porte du Poëte, qui après lui avoir dit cinq ou six fois inutilement d'entrer, lui cria en colere : O quand tu serois le diable, entre si tu veux ! Dominique jetta sur le champ son manteau & entra brusquement : Santeuil surpris tendit les bras, ouvrit de gros yeux, & se tint immobile quelque temps sans pouvoir rien dire, croyant effectivement que c'étoit le diable. Dominique étant resté assez long-temps dans une posture qui répondoit à l'étonnement du Poëte, en changea, & commença à courir d'un bout de la chambre à l'autre, en faisant mille postures. Santeuil revenu de sa surprise, se leva & fit les mêmes tours de

chambre. Dominique voyant que ce jeu lui plaisoit, tira son épée de bois, & allongeant & racourcissant le bras, lui donnoit de petites tapes, tantôt sur les joues, tantôt sur les doigts, tantôt sur les épaules. Santeuil irrité, lui rendoit de temps en temps des coups de poings, qui étoient esquivés fort adroitement. Ensuite, Arlequin détachant sa sangle, & Santeuil prenant son aumusse, ils se firent sauter l'un l'autre, jusqu'à ce que le Poëte, las de cette Comédie, dit à l'autre: mais enfin, quand tu serois le diable, si faut-il que je sache qui tu es? Qui je suis? répondit Dominique, avec le ton de voix propre de son habit: je suis le Santeuil de la Comédie Italienne. O pardi, si cela est, reprit Santeuil, je suis l'Arlequin de S. Victor. Dominique leva alors son masque: ils s'embrasserent très-cordialement l'un l'autre, & Santeuil ne se fit pas presser pour faire ce

qu'on souhaitoit de lui. Il trouva sur le champ ce mot,

*Castigat ridendo mores.*

IX.

Le Prieur de S. Victor ayant su que Santeuil & l'Abbé Bouin, qui étoient tous deux novices, jouoient continuellement, leur défendit le jeu. Santeuil fut mis en prison pour avoir désobéi le jour même. L'Abbé Bouin alla lui proposer de jouer à travers la chattiere qui étoit à la porte; ils s'assirent à terre chacun de son côté, & mirent l'argent au milieu du trou. A peine Santeuil eut pris les cartes, qu'il s'écria: j'ai gagné, j'ai quinte, quatorze & le point; Bouin se saisit aussi-tôt de l'argent, & s'enfuit sans rien dire. Santeuil cria de toutes ses forces au voleur, au voleur, au voleur. Ces cris attirerent toute la maison dans le lieu où on les entendoit. Le Prieur qui fut d'abord au fait de ce dont il s'agissoit,

ſe mit à gronder ſon priſonnier, qui au lieu de l'écouter, ne ceſſoit de crier comme auparavant, que Bouin étoit un frippon, qu'il avoit emporté ſon argent; en ajoûtant perpétuellement : j'avois quinte, quatorze & le point. Le Supérieur, qui dans le fond de l'ame, rioit de l'extravagance de Santeuil, eut toutes les peines du monde à le calmer, & fut contraint de l'enfèrmer plus étoitement.

X.

Un jour que Santeuil s'étoit mis dans un Confeſſionnal, pour dire ſes Vêpres, ou pour rêver à quelque ouvrage; une femme croyant que c'étoit un Confeſſeur, ſe mit à genoux, lui dit toute ſa vie. A meſure que le Poëte marmotoit quelque choſe, la bonne pénitente, qui penſoit que c'étoient des reproches, ſe preſſoit de finir ſa confeſſion. Lorſqu'elle eut tout dit, elle s'apperçut que le Confeſ-

ſeur ne diſoit plus rien. Elle prit le parti de lui demander l'abſolution : eſt-ce que je ſuis Prêtre, lui dit Santeuil ? Comment donc, reprit la Dame fort étonnée, & pourquoi donc m'avez-vous écoutée? & pourquoi m'as-tu parlé, reprit Santeuil ? je vais de ce pas me plaindre à ton Prieur, ajoûta la femme, & moi tout conter à ton mari, ripoſta Santeuil.

X I.

UN Abbé, homme de qualité & de mérite, ayant paru médiocrement admirateur de quelques vers que Santeuil lui montra, le Poëte lui dit des choſes très-déſobligeantes. Le lendemain, l'Abbé, pour adoucir le chagrin qu'il lui avoit cauſé, lui envoya dix piſtoles. Santeuil en les recevant dit au Laquais qui les lui portoit : vous direz à votre maître que je ſuis fâché de ne lui avoir dit que des injures, & qu'une autre fois je le battrai, parce que ſans doute il m'enverra beaucoup plus d'argent.

XII.

QUELQU'UN demandoit à Santeuil pourquoi les belles femmes avoient ordinairement moins d'efprit que les femmes laides. C'eft, répondit-il, que les dernieres cherchent fans ceffe quelqu'un qui leur en donne, au lieu que les autres fuient ceux qui voudroient leur en donner.

XIII.

UN Gentilhomme Angevin fe plaignoit à un Procureur de Paris, d'avoir été trompé par un Moine. Quoi ! Monfieur, lui dit Santeuil, qui étoit préfent à l'entretien, un homme de votre âge ne connoît pas les Moines. Il y a quatre chofes dans le monde, pourfuivit-il, dont il faut fe défier; du vifage d'une femme, du derriere d'une mule, du côté d'une charrette, & d'un Moine de tous les côtés.

XIV.

MONSIEUR D... qui n'étoit pas content de Santeuil, lui envoya deux grosses bouteilles pleines d'urine avec un peu d'essence au-dessus pour leur donner de l'odeur. On les lui remit de la part du messager de Montpellier, & il donna deux écus au porteur. Quelques jours après, il voulut goûter ses liqueurs, & découvrit ce qui en étoit. Mr. D... qui aimoit à plaisanter, ne tarda pas à faire visite à Santeuil, & à le railler de l'aventure. Le Poëte dissimula de son mieux son chagrin; mais il médita sa vengeance. Comme il connoissoit le goût du railleur, il fit préparer de l'ordure en guise de tabac, & un jour qu'il étoit avec Mr. D... il tira de sa poche une tabatiere qui en étoit pleine. Mr. D... en prit aussi-tôt, & l'ayant trouvé d'une odeur extrêmement forte & désagréable, fi, dit-il, quel

diable de tabac as-tu là ? C'eſt du tabac de Montpellier, répondit Santeuil.

XV.

UN Abbé pria Santeuil de lui faire une Epitaphe pour un de ſes parens qui étoit mort, & lui donna ſix Louis pour l'engager à y travailler inceſſamment. Le Poëte le promit, & il n'en fit rien, il ne ſongea plus qu'aux vers de ceux qui les payeroient ſeulement quand ils ſeroient faits. L'Abbé envoya pluſieurs fois chercher l'Epitaphe. On lui répondit long-temps qu'elle n'étoit pas finie, & à la fin qu'on ne ſavoit ce qu'il vouloit dire. L'Abbé y alla lui-même, & ayant frappé à la porte de Santeuil; celui-ci cria : qui eſt là ? l'Abbé répondit, ami. Quel ami, repartit Santeuil; celui qui paie avant qu'on ait travaillé, dit l'Abbé. Santeuil ouvrit la porte, & regardant l'Abbé d'un viſage riant, demanda s'il y avoit quelque choſe à faire

pour son service. L'Abbé l'interrompant, lui dit : est-ce que vous ne vous souvenez plus de l'Epitaphe que vous m'avez promise, & des six Louis que je vous ai donnés pour la faire! Ma foi non, répondit Santeuil, je vous assure que je perd bien des choses faute de mémoire : cependant, puisque vous assurez queje vous l'ai promise, je la ferai, car je garde inviolablement ma parole. Cette Epitaphe fut enfin finie au bout de six mois; mais il fallut la payer une seconde fois, parce que le Poëte ne se souvenoit plus, ou feignoit de ne se plus souvenir des six Louis qu'il avoit reçus.

XVI.

SANTEUIL étant un jour à la table de M. le Prince, Madame la Duchesse lui donna en riant un soufflet, pour le punir, disoit-elle, de ce qu'il n'avoit pas encore fait des vers à sa louange. Le Poëte ayant pris assez mal ce badinage,

Madame la Duchesse se fit porter un verre d'eau qu'elle lui jetta au visage, pour laver, disoit-elle, l'affront qu'elle lui avoit fait. Santeuil, que la honte avoit empêché de parler jusqu'alors, dit d'un ton piqué, qu'il étoit bien juste que la pluie vînt après le tonnerre.

XVII.

SANTEUIL ayant un soir soupé en ville, & retournant tard dans son Couvent, rencontra dans une rue détournée, deux voleurs qui lui prirent sa bourse. Ils lui demanderent ensuite s'il avoit une montre, non répondit-il. Tant pis, reprirent les voleurs, car si vous en aviez eu, vous sauriez qu'il est heure indue pour vous. A quelques pas de là, deux autres voleurs lui demanderent encore la bourse. Messieurs, leur répondit Santeuil, je l'ai donnée à garder à deux honnêtes Messieurs qui ont bien voulu s'en charger il n'y a qu'un instant: les voleurs

entendirent à demi mot, & furent partager avec leurs camarades l'argent du Poëte.

XVIII.

TROIS Dames allerent un jour voir Santeuil, & lui dirent qu'elles venoient lui demander la collation. Santeuil leur fit présent à chacune de ses vers Latins, & leur dit, en les leur présentant : voilà dequoi, je vous régale. Bon, direntelles, le beau régal ! gardez vos vers pour ceux qui entendent le Latin, il nous faut à nous toute autre chose. Quoi, répondit le Poëte, vous n'entendez pas le Latin ? parbleu cela me surprend, il faut que vous l'appreniez : c'est la langue des anciens & du grand monde. Oui, répliquerent les Dames, du grand monde du pays Latin ; mais ailleurs elle n'est guere connue. Santeuil se fâcha de cette réponse, & les quitta brusquement, disant qu'il ne vouloit avoir aucun commerce avec des ignorantes. Du

caractere dont étoit Santeuil, on peut croire qu'il affecta ce chagrin pour se dispenser de donner une collation.

XIX.

SANTEUIL étant retourné à St. Victor à onze heures du soir, le portier refusa de lui ouvrir, parce que, disoit-il, on le lui avoit défendu. Après bien des négociations & des pourparlers, Santeuil fit glisser un demi-Louis sous la porte, & elle lui fut ouverte. Il étoit à peine entré, qu'il feignit d'avoir oublié un livre sur un banc où il s'étoit assis pendant qu'on le faisoit attendre. L'officieux portier sortit pour l'aller chercher, & il ferma aussi-tôt la porte. Maître Pierre qui étoit à demi-nud frappa à son tour, & Santeuil lui ayant fait les mêmes questions & les mêmes difficultés qui lui avoient été faites, disoit toujours qu'il ne lui ouvriroit pas, que M. le Prieur le lui avoit défendu. Eh! M. de Santeuil, repliqua

le portier, je vous ai ouvert de si bonne grace : je t'ouvrirai de même si tu veux, dit Santeuil, il ne tient qu'à toi, & ensuite il fit semblant de s'en aller. Le portier l'ayant appellé, lui dit : j'aime mieux encore vous rendre votre argent. Santeuil le prit & lui ouvrit la porte.

XX.

SANTEUIL rêvant une nuit dans son lit à quelques vers, se leva tout à coup, ouvrit la porte de sa chambre, & courut dans le dortoir en chemise, en criant de toutes ses forces : je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. Ses confreres éveillés par ce bruit, lui demanderent ce qu'il avoit trouvé ; le plus beau vers que Dieu ait jamais fait, répondit Santeuil. Les Religieux rirent de son extravagance & se recoucherent.

XXI.

ON fit beaucoup d'Epitaphes pour Santeuil. Voici la meilleur.

Ci-gît le célebre Santeuil.
Poëtes & fous, prenez le deuil.

---

## *PRADON,*
*né à Rouen, mort en 1698.*

I.

RACINE fit repréſenter pour la premiere fois la Tragédie de Phedre, le premier jour de Janvier de l'an 1677, ſur le théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques perſonnes de la premiere diſtinction unies de goût & de ſentimens, entr'autres la Ducheſſe de Bouillon & le Duc de Nevers, ayant appris quelque temps auparavant qu'il y travailloit, engagerent Pradon à faire une Tragédie ſur le même ſujet, pour mortifier Racine, & pour faire tomber ſa piece quand elle paroîtroit. Pradon, fier de quelques ſuccès que la cabale avoit procurés à ſes premieres Tragédies, fut aſſez vain pour joûter contre cet illuſtre Poëte. Il com-

pofa donc fa Phedre par émulation, & la fit repréfenter deux jours après celle de Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaife que fût cette piece, elle ne laiffa pas d'abord de paroître avec éclat, & de fe foutenir même pendant quelque temps. Deux chofes principalement contribuerent à ce fuccès : la concurrence des deux Tragédies que tout le monde voulut voir, & les applaudiffemens que les protecteurs de Pradon donnerent à fa piece.

Madame Deshoulieres, que Pradon confultoit fur tout ce qu'il faifoit, & qui, pour ce fujet, prenoit intérêt à la réuffite de fa Tragédie, voulut voir la premiere repréfentation de celle de Racine. La prévention la lui fit trouver mauvaife ; & revenue chez elle, elle fit en foupant avec quelques perfonnes, parmi lefquelles étoit Pradon, ce fameux Sonnet contre la piece qu'elle venoit d'entendre.

Dans un fauteuil doré, Phedre tremblante &
 blême,
Dit des vers où d'adord personne n'entend
 rien.
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-
 même.
Hippolyte la hait presque autant qu'elle
 l'aime.
Rien ne change son cœur, ni son chaste
 maintien.
La nourrice l'accuse, elle s'en punit bien,
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.
Une grosse Aricie au teint rouge, au crins
 blonds,
N'est-là que pour montrer deux énormes
 tettons,
Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre;
Il meurt enfin traîné par ses Coursiers ingrats;
Et Phedre, après avoir pris de la mort aux
 rats,
Vient en se confessant mourir sur le Théatre.

Ce Sonnet se répandit bientôt dans Paris. Le lendemain matin, l'Abbé Tallemand l'aîné en apporta une copie à

Madame Deshoulieres, qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet, & elle fut ensuite la premiere à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemand.

Les amis de Racine crurent que ce Sonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de Nevers, l'un des protecteurs de Pradon; car pour Pradon lui-même, ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette pensée, ils tournerent ainsi ce Sonnet contre M. de de Nevers, sur les mêmes rimes.

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien,
Et souvent, pour rimer, il s'enferme lui-même.
La Muse par malheur le hait autant qu'il l'aime;

Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien ;
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien ;
Il a pour le Phébus une tendresse extrême.
Une Sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds,
Va dans toutes les Cours offrir ses deux tettons,
Dont, malgré son pays, son frere est idolâtre ;
Il se tue à rimer pour des lecteurs ingrats ;
L'Enéide est pour lui pis que la mort aux rats,
Et selon lui, Pradon est le Roi du Théatre.

On attribua à Racine & à Despréaux cette réponse trop satyrique & trop maligne, puisqu'elle va jusqu'à attaquer les mœurs & la personne. Mais voyant que M. de Nevers disoit par-tout qu'il les faisoit chercher pour les faire assassiner, ils la desavouerent hautement. Sur quoi, M. le Duc Henri Jules, fils du Grand Condé, leur dit : Si vous n'avez pas fait

le Sonnet, venez à l'Hôtel de Condé, où M. le Prince ſaura bien vous garantir de ces menaces, puiſque vous êtes innocens ; & ſi vous l'avez fait, venez auſſi à l'Hôtel de Condé, où M. le Prince vous prendra de même ſous ſa protection, parce que le Sonnet eſt très-plaiſant & plein d'eſprit; ils ont aſſuré depuis que ce Sonnet avoit été fait par le Chevalier de Nantouillet avec le Comte de Fieſque, le Marquis d'Effiat, M. de Guilleragues, & M. de Manicamp.

Monſieur de Nevers répliqua par cet autre Sonnet, qui eſt encore ſur les mêmes rimes.

Racine & Deſpréaux, l'air triſte & le teint
blême,
Viennent demander grace, & ne confeſſent
rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on eſt Chrétien ;
Mais on ſait ce qu'on doit au Public, à ſoi-même,

Damon pour l'intérêt de cette sœur qu'il aime,
Doit de ces scélérats châtier le maintien;
Car il seroit blâmé de tout les gens de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.
Ce fut une furie aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur pressa du pus de ses affreux tettons
Ce Sonnet qu'en secret leur cabale idolâtre.
Vous en serez punis, Satyriques ingrats;
Non pas en trahison d'un sou de mort aux rats,
Mais de coups de bâton donnés en plein Théatre.

Cette querelle fut enfin terminée par la médiation de quelques personnes du premier rang.

Au reste la Phedre de Racine, après avoir été sur le point d'échouer, eut bientôt des applaudissemens universels, pendant que celle de Pradon tomba dans un oubli dont elle n'a jamais pu se retirer.

II.

Le Regulus de Pradon fut fort bien reçu, & son Antigone fort mal. C'est par

allusion au sort de ces deux pieces, qu'un Seigneur ayant trouvé cet Auteur qui portoit un assez mauvais habit, sous un beau manteau d'écarlate, lui dit: Pradon, voilà le manteau de Regulus sur le juste-au-corps d'Antigone.

III.

PRADON étoit devenu amoureux à Paris d'une jolie Gasconne, elle ne l'aimoit pas; mais ses saillies la divertissoient. Il lui écrivit une lettre en prose & en vers, où sa passion avoit plus de part que sa muse. Elle lui fit une belle réponse, qui ne laissoit voir que de l'esprit, il l'admira : mais il n'en fut guere content, & il ne répliqua que par ces quatre vers :

Vous n'écrivez que pour écrire,
C'est pour vous un amusement;
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

IV.

ON lit dans les mêlanges de Vigneul

Marville, un conte sur Pradon, dont on croira ce qu'on voudra. Pradon ayant fait une piece de Théatre, s'en alla le nez dans son manteau avec un ami, se mêler dans la foule du Parterre, afin de se dérober à la flatterie, & d'apprendre lui-même sans être connu, ce que le public penseroit de son ouvrage. Dès le premier acte, la piece fut sifflée. Pradon, qui ne s'attendoit qu'à des louanges & des exclamations, perdit d'abord contenance, & frappoit fortement du pied. Son ami le voyant troublé, le prit par le bras, & lui dit : Monsieur, tenez bon contre le revers de fortune ; & si vous m'en croyez, sifflez hardiment comme les autres. Pradon revenu à lui-même, & trouvant ce conseil à son goût, prit son sifflet & sifflat des mieux. Un Mousquetaire l'ayant poussé rudement, lui dit en colere, pourquoi sifflez-vous, Monsieur ? La piece est belle ;
son

ſon Auteur n'eſt pas un ſot : il fait figure & bruit à la Cour. Pradon un peu trop chaud repouſſa le Mouſquetaire, & jura qu'il ſiffleroit juſqu'au bout. Le Mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jetta juſques ſur le Théatre. Pradon donne un ſoufflet au Mouſquetaire ; & celui-ci l'épée à la main, tire deux lignes en croix ſur le viſage de Pradon, & veut le tuer. Enfin, Pradon ſifflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte, & va ſe faire panſer.

V.

PRADON, étoit l'homme du monde le moins inſtruit. On prétend qu'un jour au ſortir d'une de ſes Tragédies, le Prince de Conti, lui ayant dit qu'il avoit tranſporté en Europe une Ville qui eſt en Aſie ; je prie votre Alteſſe de m'excuſer, lui dit Pradon ; car je ne ſais pas la Chronologie.

VI.

EPIGRAMME de Gacon, sur la Tragédie de Scipion, qui fut jouée en Carême, & qui eut le sort ordinaire aux ouvrages de Pradon.

Dans sa piece de Scipion,
Pradon fait voir ce Capitaine,
Prêt à se marier avec une Africaine :
D'Annibal il fait un poltron ;
Ses héros sont enfin si différens d'eux-mêmes,
Qu'un quidam les voyant plus masqués qu'en un bal,
Dit que Pradon donnoit au milieu du Carême
Une piece de Carnaval.

VII.

MONSIEUR le Verrier, crut amuser M. Despréaux mourant, par la lecture d'une Tragédie, qui dans sa nouveauté faisoit beaucoup de bruit. Après la lecture du premier acte ; il dit à M. le Verrier : ah, mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement ! Les Pradons, dont nous nous sommes moqués dans

notre jeunesse, étoient des soleils auprès de ceux-ci.




VIII.

*Epitaphe de Pradon.*

Ci-git le Poëte Pradon,
Qui durant quarante ans d'une ardeur sans pareille,
Fit à la barbe d'Apollon
Le même métier que Corneille.

IX.

POUR exprimer l'ascendant que les femmes ont sur les hommes, Lamothe disoit : elles seroient maîtresses de faire rechercher la Phedre de Pradon, & abandonner celle de Racine.

---

*CLAUDE BOYER, né à Alby.... mort en 1698.*

I.

LA Judith de l'Abbé Boyer, fut représentée par de fameux Acteurs, & occupa le scene pendant tout un Carême. Elle fut malheureusement impri-

mée dans la quinzaine de Pâques, & sifflée à la rentrée. Mademoiselle de Champmêlé, faisoit le rôle de Judith. Etonnée d'entendre une pareille simphonie; elle, dont les oreilles étoient accoutumées aux applaudissemens, apostropha le parterre en ces termes : Messieurs, nous sommes surpris que vous receviez aujourd'hui si mal une piece que vous avez applaudie pendant le Carême. Dans ce moment, on entendit une voix qui prononça ces paroles : *les sifflets étoient à Versailles, aux Sermons de l'Abbé Boileau.*

II.

L'ABBÉ Boyer, au sortir d'une de ses pieces, où il n'y avoit pas eu grand monde, en ayant jetté la faute sur la pluie, Furetiere fit l'Epigramme suivante :

Quand les Pieces représentées
De Boyer sont peu fréquentées ;

Chagrin qu'il eſt d'y voir peu d'aſſiſtans;
Voici comme il tourne la choſe :
Vendredi la pluie en eſt cauſe,
Et le Dimanche le beau temps.



---

*JEAN RACINE,*
*né à la Ferté-Milon l'an 1639, mort en 1699.*

I.

RACINE fut élevé à Port-Royal. M. Lancelot, Sacriſtain de cette Abbaye, homme très-habile, lui apprit le Grec, & dans moins d'une année le mit en état d'entendre les Tragédies de Sophocle & d'Euripide. Elles l'enchanterent à un tel point, qu'il paſſoit les journées à les lire & à les apprendre par cœur, dans les bois qui ſont autour de l'étang de Port-Royal. Il trouva le moyen d'avoir le Roman de Théagene & de Chariclée en Grec. Le Sacriſtain lui prit ce Livre, & le jetta au feu; huit

jours après Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troisieme, & l'apprit par cœur, après quoi il l'offrit au Sacristain, pour le brûler comme les autres.

II.

Dans la dispute qu'eut Racine avec Nicole sur la Comédie, M. Arnauld, quoique fort irrité contre Racine, ne put s'empêcher de convenir, en parlant à un de ses amis, que Nicole avoit pris le change, & que ce n'étoit point à l'art qu'il devoit faire le procès, mais à l'ouvrier qui avoit péché contre le but & l'intention de l'art.

III.

RACINE aima long-temps Mademoiselle de Champmêlé. Il ne se dégoûta d'elle, que lorsqu'elle l'eut quitté pour M. de Clermont-Tonnerre : ce qui fit dire alors de cette fameuse Actrice, *qu'un Tonnerre l'avoit déracinée.*

I V.

RACINE fut reçu à l'Académie Françoise avec Fléchier. Celui-ci ayant parlé le premier fut infiniment applaudi. Racine qui parla ensuite gâta son discours par la grande timidité avec laquelle il le prononça. Ainsi, voyant qu'il n'avoit pas été goûté, il ne voulut pas le donner à l'Imprimeur.

V.

RACINE & Despréaux venant de faire un jour leur cour à Versailles, se mirent dans un carrosse public avec deux bons Bourgeois, qui s'en retournoient à Paris. Comme ils étoient contens de leur cour, ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, & leur conversation fut la plus vive, la plus brillante, & la plus spirituelle du monde. Les deux Bourgeois étoient enchantés, & ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin, à la descente du

carrosse, tandis que l'un deux faisoit son compliment à Racine, l'autre s'arrêta avec Despréaux, & l'ayant embrassé tendrement : *j'ai été en voyage*, lui dit-il, *avec des Docteurs de Sorbonne, & même avec des Religieux, mais je n'ai jamais oui de si belles choses : en vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.*

V I.

RACINE disoit à ses enfans : quand vous trouverez dans le monde des personnes qui ne vous paroîtront pas estimer mes Tragédies, & qui même les attaqueront par des critiques injustes ; pour toute réponse, contentez-vous de les assurer que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour plaire au Public, & que j'aurois voulu pouvoir mieux faire.

V I I.

RACINE avoit l'esprit porté à la raillerie, & même à une raillerie amere,

ce qui étoit cause qu'il disoit quelquefois des choses piquantes. Lorsqu'après la capitulation du Château de Namur, le Prince de Barbançon qui en étoit Gouverneur, en sortoit; il lui dit: voilà un mauvais temps pour déménager; ce qu'il ne lui disoit peut-être qu'à cause des pluies continuelles. Le Prince qui crut qu'il vouloit le railler, répondit avec douceur: quand on déménage comme je fais, le plus mauvais temps est trop beau; & cette réponse plut au Roi.

VIII.

RACINE auroit eu les passions extrêmement vives, si elles n'avoient été réprimées par la Religion. Sur quoi, Despréaux disoit: la raison conduit ordinairement les autres à la Foi; mais c'est la Foi qui a conduit Racine à la raison.

IX.

SÉGRAIS dit que cette maxime de la Rochefoucault: *c'est une grande pauvre-*

*té de n'avoir qu'une forte d'esprit*, fut écrite à l'occasion de Racine & de Despréaux, dont tout l'entretien rouloit sur la Poésie, & qui hors de-là ne savoient rien.

X.

RACINE étoit fort amere dans ses railleries. Ses amis ne trouvoient point grace auprès de lui, quand il leur échappoit quelque chose qui lui donnoit prise. Un jour, Despréaux ayant avancé à l'Académie des Inscriptions, quelque chose qui n'étoit pas juste, Racine ne s'en tint pas à une simple plaisanterie, qui part souvent du premier feu de la dispute ; mais il tomba si rudement sur son ami, que Despréaux fut obligé de lui dire : je conviens que j'ai tort; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir aussi orgueilleusement raison que vous l'avez.

XI.

DESPRÉAUX, accablé un jour des

railleries de Racine, lui dit d'un grand sang froid, quand la dispute fut finie : avez-vous eu envie de me fâcher ? Dieu m'en garde, répond son ami. Eh bien, répond Despréaux, vous avez donc tort, car vous m'avez fâché.

XII.

RACINE eut envie de se faire Chartreux. Un vertueux Ecclésiastique, qu'il prit pour Confesseur, trouva ce parti violent. Il représenta à son Pénitent, qu'un caractere tel que le sien, ne soutiendroit pas long-temps la solitude ; qu'il feroit plus prudemment de rester dans le monde, & d'en éviter les dangers en se mariant à une personne remplie de piété ; que la solitude d'une épouse sage, l'obligeroit à rompre avec toutes les pernicieuses sociétés où le voir du Théatre l'avoit entraîné. Lorsque dans la suite de sa vie, les inquiétudes domestiques l'agitoient, il s'écrioit : pour-

quoi m'y ſuis-je expoſé ? Pourquoi m'a-t-on détourné de me faire Chartreux ? Je ſerois bien plus tranquille.

## XIII.

RACINE, rapportoit de Verſailles une bourſe de mille Louis, & trouva Madame Racine qui l'attendoit à Auteuil, dans la maiſon de Deſpréaux, il courut à elle, & l'embraſſant : félicitez-moi, lui dit-il, voici une bourſe de mille Louis que le Roi m'a donnée. Elle lui porta auſſi-tôt des plaintes contre un de ſes enfans, qui depuis deux jours ne vouloit point étudier ; une autre fois, reprit-il, nous en parlerons : livrons-nous aujourd'hui à notre joie. Elle lui repréſenta qu'il devoit en arrivant faire des réprimandes à cet enfant, & continuoit ſes plaintes, lorſque Deſpréaux qui, dans ſon étonnement, ſe promenoit à grands pas, perdit patience, & s'écria : quelle

infenfibilité ! peut-on ne pas fonger à une bourfe de mille Louis ?

XIV.

RACINE avoit envie d'être courtifan; mais il ne favoit pas l'être. Le Roi le voyant un jour à la promenade avec M. de Cavoye : voilà, dit-il, deux hommes que je vois fouvent enfemble, j'en devine la raifon ; Cavoye avec Racine fe croit bel efprit, Racine avec Cavoye fe croit courtifan.

XV.

LE Roi aimoit à entendre lire Racine, & lui trouvoit un talent fingulier pour faire fentir la beauté des ouvrages qu'il lifoit. Dans une indifpofition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque Livre propre à l'amufer. Racine propofa une des Vies de Plutarque : c'eft un Gaulois, répondit le Roi. Racine répliqua qu'il tâcheroit en lifant, de changer les tours de phrafe trop anciens, & de fubf-

tituer les mots en uſage aux mots vieillis depuis Amyot ; ce que Racine exécuta avec beaucoup de ſuccès.

XVI.

RACINE, chargé par Louis XIV. de faire ſon hiſtoire, lui demanda une audience particuliere : Sire, lui dit-il, un Hiſtorien ne doit point flatter ; il doit repréſenter ſon Héros tel qu'il eſt, il doit même ne rien oublier. Comment Votre Majeſté veut-elle que je parle de ſes amours ? Paſſez là-deſſus, lui répondit le Roi. Mais, Sire, répliqua Racine avec fermeté, ce que j'omettrai, le lecteur ne l'omettra pas : Louis ne ſe rendit point ; il lui dit encore paſſez par deſſus. Racine ajoûta enſuite : comme il y a dans la Vie de Votre Majeſté, des choſes incroyables, la ſincérité avec laquelle j'avouerois à mon lecteur, les foibleſſes de mon Héros, lui perſuaderoient que je reſpecte toujours la vérité, & ce reſpect ſervi-

roit dans son esprit, de passe-port à mon histoire. Le Roi lui dit alors : je suis indéterminé ; tout ce que je puis vous dire à présent, c'est de passer là-dessus.

XVII.

LORSQUE Louis XIV. partit pour aller faire le siege de Mons, il ordonna à ses deux Historiens de le suivre. Racine qui aimoit une vie plus tranquille, s'en dispensa. Le Roi à son retour, lui en fit des reproches : je n'avois, Sire, dit ingénieusement le Poëte, que des habits de ville ; j'en avois ordonné de campagne, mais les villes que Votre Majesté assiégeoit, ont été plutôt prises, que mes habits n'ont été faits.

XVIII.

JE me souviens, dit Valincour, qu'étant un jour à Auteuil, chez Despréaux, avec Nicole & quelques autres amis d'un mérite distingué, nous mîmes Racine sur l'Œdipe de Sophocle. Il nous le

récita tout entier, le traduisant sur le champ, & il s'émut à un tel point, que tout ce que nous étions d'Auditeurs, nous éprouvâmes tous les sentimens de terreur & de compassion, sur quoi roule cette Tragédie. J'ai vu nos meilleurs Acteurs sur le Théatre ; j'ai entendu nos meilleures pieces : mais jamais rien n'approcha du trouble où me jetta ce récit ; & au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore Racine avec son Livre à la main, & nous tous consternés autour de lui.

## XIX.

RACINE étant allé lire au grand Corneille sa Tragédie d'Alexandre; Corneille lui donna beaucoup de louanges, mais en même temps lui conseilla de s'appliquer à tout autre genre de Poésie qu'au Dramatique, l'assurant qu'il n'y étoit pas propre. Corneille étoit incapa-

ble d'une basse jalousie ; s'il parloit ainsi, c'est qu'il le pensoit.

XX.

Il revint à Racine que son Andromaque étoit beaucoup critiquée par le Maréchal de Créqui & par le Comte d'Olonne. Le Maréchal n'avoit pas la réputation d'aimer trop les femmes, & le Comte n'avoit pas lieu de se plaindre d'être trop aimé de la sienne. Racine fit là-dessus l'Epigramme suivante, qu'il adressoit à lui même :

La vraissemblance est choquée en ta piece ;
Si l'on en croit & d'Olonne & Créqui.
Créqui dit que Pyrrus aime trop sa maîtresse,
D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari.

XXI.

Un Prince força un bel esprit qui lui étoit attaché, à aller entendre prêcher un Prédicateur qu'il protégeoit. Au retour du Sermon, le Prince lui en de-

manda ſon ſentiment. Il ne pouvoit pas en dire du mal, de peur de déplaire à ſon maître, qui conſidéroit le Prédicateur; il ne pouvoit pas auſſi en conſcience en dire du bien. Il ſe défendit de dire ſon ſentiment, en diſant qu'il avoit été fort diſtrait au Sermon, par les exclamations que faiſoit de temps en temps un jeune Eccléſiaſtique appuyé contre un pillier, proche du lieu où il étoit : cet homme, ajouta-t-il, faiſoit des poſtures de déſeſpéré, en s'écriant, ô M. Racine! ô M. Racine! & en proférant ces paroles, il frappoit du pied, & levoit les yeux au Ciel. Pourquoi faiſoit-il cela? dit le Prince : c'eſt, répondit le Poëte, ce que je lui ai demandé, lorſque le Sermon a été fini. Quoi, Monſieur, m'a dit cet Eccléſiaſtique, vous ne ſavez pas ce qui arriva à M. Racine au ſujet de ſa piece d'Alexandre, qui eſt un ouvrage achevé! Ses amis l'avoient

tous assuré de la bonté de sa piece ; ils avoient raison. Lui, sur cette confiance, la met dans les mains de la troupe de Moliere. Qu'arriva-t-il ? Cette piece si belle, tomba à la premiere représentation. M. Racine, au désespoir d'un si mauvais succès, s'en prend à ses amis, qui lui en avoient donné si bonne opinion. A cela les amis répondent : votre piece est excellente, mais vous la donnez à jouer à une Troupe qui ne sait jouer que le comique, c'est pour cela seulement qu'elle n'a pas réussi ; mais donnez là à l'Hôtel de Bourgogne, & vous verrez quel succès elle aura. Ce conseil fut suivi, & cette piece lui donna une grande réputation. Voilà, continua cet homme, ce qui m'est arrivé : j'avois composé ce Sermon que vous venez d'entendre ; c'est au dire des connoisseurs une piece achevée : cependant, je l'ai donnée à déclamer à ce bourreau,

voyez quel effet cela produit dans sa bouche ? Il affoiblit les endroits qui doivent être poussés, & déclame comme un forcené ceux qui sont tendres : mais, je ferai comme M. Racine, je lui ôterai mon Sermon, & je le ferai prêcher par quelqu'un qui s'en acquittera mieux que lui.

XXII.

RACINE comptoit au nombre des choses chagrinantes, les louanges des ignorans ; & lorsqu'il se mettoit en bonne humeur, il rapportoit le compliment d'un vieux Magistrat, qui n'ayant jamais été à la Comédie, s'y laissa entraîner par une compagnie, à cause de l'assurance qu'elle lui donna, qu'il verroit l'Andromaque. Il fut très-attentif au spectacle qui finissoit par les Plaideurs. En sortant il trouva l'Auteur, & lui dit : je suis très-content, Monsieur, de votre Andromaque, c'est une jolie piece ; je suis

ſeulement étonné qu'elle finiſſe ſi gaiement : j'avois d'abord eu quelque envie de pleurer, mais la vue des petits chiens m'a fait rire.

XXIII.

RACINE avoit un oncle Chanoine Régulier d'Uzès, qui lui réſigna ſon bénéfice : mais comme il différa trop longtemps à prendre l'habit de cet Ordre, un Régulier lui diſputa ce bénéfice, & l'emporta. La perte de ſon procès le détermina à compoſer ſa Comédie des Plaideurs. Aux deux premieres repréſentations, les Acteurs furent preſque ſifflés, & n'oſerent haſarder la troiſieme. Moliere, qui étoit alors brouillé avec Racine, ne ſe laiſſa pas entraîner au jugement de la multitude, & dit en ſortant, que ceux qui ſe moquoient de cette piece, méritoient qu'on ſe moquât d'eux. Un mois après, les Comédiens étant à la Cour, & ne ſachant quelle petite

piece donner à la suite d'une Tragédie, risquerent les Plaideurs. Louis XIV. qui étoit très-sérieux, en fut frappé, y fit même de grands éclats de rire, & la Cour n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les Comédiens partis de Saint-Germain en trois carrosses, à onze heures du soir, allerent porter cette bonne nouvelle à Racine, qui logeoit à l'Hôtel des Ursins. Trois carrosses après minuit, & dans un lieu où il ne s'en étoit jamais tant vu ensemble, réveillerent tout le voisinage. On se mit aux fenêtres, & comme on vit que les carrosses étoient à la porte de Racine, & qu'il s'agissoit des Plaideurs, les Bourgeois se persuaderent qu'on venoit l'enlever pour avoir mal parlé des Juges. Tout Paris le crut à la Conciergerie le lendemain; & ce qui donna lieu à une vision si ridicule, c'est qu'effectivement un vieux Conseiller avoit fait

grand bruit au Palais sur cette Comédie.

XXIV.

CORNEILLE dit dans le Cid, en parlant de Dom Diegue :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

M. Racine, par maniere de Parodie, dit dans les Plaideurs, d'un Sergent,

Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

Corneille fut très-offensé de cela. Quoi, disoit-il, il ne tiendra qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens.

XXV.

LE rôle de Néron, dans Britannicus, fut joué par Floridor, le meilleur Comédien de son siecle : mais comme c'étoit un Acteur fort aimé du public, tout le monde souffroit de lui voir représenter

Néron, & d'être obligé de lui vouloir du mal. Cela fut cause que l'on donna le rôle à un Acteur moins chéri, & la piece s'en trouva mieux.

XXVI.

On sait l'impression que firent sur Louis XIV. quelques vers de Britannicus. Lorsque Narcisse rapporte à Néron les discours qu'on tient contre lui, il lui fait entendre qu'on raille son ardeur à briller par des talens, qui ne doivent point être les talens d'un Empereur.

Il excelle à conduire un char dans la carriere,
A disputer des prix indignes de ses mains;
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.
A venir prodiguer sa voix sur un Théatre.

Ces vers frapperent le jeune Monarque, qui avoit quelquefois dansé dans les ballets; & quoiqu'il dansât avec beaucoup de noblesse, il ne voulut plus paroître

paroître dans aucun ballet, reconnoiſſant qu'un Roi ne ſe doit point donner en ſpectacle.

XXVII.

ON demanda au grand Condé, ce qu'il penſoit de Bérénice, qu'on jouoit depuis long-temps. Il répondit, par ces deux vers, où Titus parle de ſa maîtreſſe.

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la premiere fois.

Ce jugement eſt bien différent de celui que lui attribue un Ecrivain. Il prétend, que Racine ayant demandé à ce Prince ce qu'il penſoit de Bérénice, le grand Condé ſe mit à chanter ce refrain de chanſon : *Marion pleure, Marion crie ; Marion veut qu'on la marie.* Il paſſe pour conſtant aujourd'hui, que cette réponſe eſt de Chapelle.

XXVIII.

LOUIS XIV. dont le difcernement étoit fi jufte, apperçut fon premier Médecin Dodart, au fortir de Bérénice, & il lui dit en riant: j'ai été fur le point de vous envoyer chercher pour fecourir une Princeffe, qui vouloit mourir fans favoir comment.

XXIX.

LORSQUE les Comédiens Italiens donnerent la Parodie de Bénérice, un Auteur, qui avoit fait quelques Tragédies avec fuccès, fe mit de très-mauvaife humeur contre eux. Quel abus, difoit-il, de fouffrir que des bateleurs rendent ridicules les fentimens héroïques, que les Auteurs tâchent de mettre dans les Tragédies! fi l'on tourne en plaifanterie ces fentimens, où eft-ce que le Roi trouvera des Miniftres pour fon Confeil, & des Généraux pour fes Armées? Il faut être bien Poëte, pour croire que le cou-

rage des Généraux & les lumieres des Miniſtres, ne ſe prennent que dans les pieces de Théatre.

XXX.

CORNEILLE étant auprès de Ségrais à une repréſentation de Bajazet, lui dit : je me garderois bien de le dire à d'autres qu'à vous, parce qu'on diroit que je n'en parlerois que par jalouſie; mais prenez-y garde, il n'y a pas un ſeul perſonnage dans Bajazet, qui ait les ſentimens qu'on doit avoir, & qu'on a à Conſtantinople.

XXXI.

DANS le temps que Racine faiſoit ſa Tragédie de Mithridate, il alloit tous les matins aux Tuileries, où travailloient alors toutes ſortes d'ouvriers. Là, récitant ſes vers à haute voix, ſans s'appercevoir ſeulement qu'il y eut perſonne dans le jardin, tout d'un coup, il ſe trouva environné de tous ces ouvriers. Ils avoient quitté le travail pour le ſuivre,

le prenant pour un homme qui, par désespoir, alloit se jetter dans le bassin.

XXXII.

RACINE a donné à Mithridate, un caractere fort élevé. Aussi, de toutes les Tragédies que Charles XII. lut dans son loisir de Bender, aucune ne lui plaisoit autant que celle-là ; & il montroit avec le doigt à un de ses Ministres, tous les endroits qui le frappoient.

Corneille appelloit l'Achille, l'Agamemnon, le Mithridate de Racine, des Héros refondus à notre mode.

XXXIII.

BEAUBOURG, qui étoit extrêmement laid, jouant le rôle de Mithridate ; Mademoiselle Lecouvreur, qui jouoit celui de Monime, lui dit : *Ah ! Seigneur, vous changez de visage.* On cria du parterre : *laissez-le faire.*

XXXIV.

DANS le temps que Racine donna son

Iphigénie, Coras & Leclerc en donnerent une autre qui n'eſt guere connue que par l'Epigramme ſuivante, attribuée à Racine.

Entre Leclerc & ſon ami Coras,
Tous deux Auteurs rimant de compagnie,
N'a pas long-temps s'ourdirent grands débats
Sur leur propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit, la piece eſt de mon cru:
Leclerc répond: Elle eſt mienne & non votre.
Mais auſſi-tôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait, l'un ni l'autre.

XXXV.

UN Mathématicien pur & rigide n'avoit jamais lu Racine. Quelqu'un lui en ayant fait l'éloge, il ſe laiſſa perſuader de lire Iphigénie. Mais à peine en eut-il parcouru trois ou quatre ſcenes, qu'il jetta le Livre, en diſant: Qu'eſt-ce que cela prouve?

XXXVI.

LE fameux Arnauld n'avoit lu de toutes les Tragédies de Racine que Phedre,

Après l'avoir lue, il dit à l'Auteur : pourquoi avez-vous fait Hippolyte amoureux ? Eh ! ſans cela, Monſieur, répartit Racine, qu'auroient dit nos Petits-maîtres ?

## XXXVII.

ATHALIE fut d'abord mal reçue. On diſoit que c'étoit un ſujet de dévotion deſtiné à amuſer des enfans. Un Prêtre & un enfant en étoient, diſoit-on, les principaux objets. Deſpréaux tint bon. Il oſa ſoutenir qu'Athalie étoit le chef-d'œuvre & du Poëte & de la Tragédie, & que le public tôt ou tard y reviendroit. Il fut ſeul de ſon avis ; & malgré ſa prédiction, Racine mourut perſuadé qu'il avoit manqué ſon ſujet, parce que la froideur du public pour cette Tragédie lui fit croire qu'il n'avoit pas ſu la rendre intéreſſante. Cette piece faite pour Saint-Cyr, n'avoit jamais été jouée par les Comédiens. M. le Duc d'Orléans,

Régent du Royaume, voulut connoître quel effet elle produiroit sur le Théatre; & malgré la clause insérée dans le Privilege, ordonna aux Comédiens de l'exécuter. Le succès fut étonnant, & les premieres représentations faites à la Cour, donnoient un nouveau prix à cette piece, parce que le Roi étoit à peu-près de l'âge de Joas.

XXXVIII.

RACINE, voulant détourner son fils aîné de la Poésie, lui avouoit que la plus mauvaise critique lui avoit toujours causé plus de chagrin que les plus grands applaudissemens ne lui avoient fait de plaisir. Ne crois pas, lui disoit-il, que ce soient mes Pieces qui m'attirent les caresses des Grands. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, & cependant personne ne le regarde; on ne l'aime que dans la bouche de ses Acteurs, au lieu que sans fatiguer les gens

du monde, du recit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choses qui leur plaisent : mon talent avec eux, n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont.

XXXIX.

RACINE aimoit tendrement Despréaux, & il lui dit la derniere fois qu'il l'embrassa : je regarde comme un bonheur pour moi, de mourir avant vous.

XL.

RACINE tourmenté dans sa derniere maladie, pendant trois semaines, d'une cruelle sécheresse de langue & de gosier, se contentoit de dire : j'offre à Dieu cette peine ; puisse-t-elle expier le plaisir que j'ai trouvé souvent à la table des Grands !

XLI.

MONSIEUR de Voltaire écrit à M. le Marquis Scipion Maffei : ne croyez pas

que la coutume d'accabler nos pieces d'un épiſode inutile de galanterie, ſoit due à Racine, comme on le lui reproche en Italie. C'eſt lui au contraire qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela le goût de la Nation. Jamais chez lui la paſſion de l'amour n'eſt épiſodique ; elle eſt le fondement de toutes ſes pieces, elle en forme le principal intérêt. C'eſt la paſſion la plus théatrale de toutes, la plus fertile en ſentimens, la plus variée. Elle doit être l'ame d'un ouvrage de Théatre, ou en être entiérement bannie ; ſi l'amour n'eſt pas tragique, il eſt inſipide ; & s'il eſt tragique, il doit régner ſeul : il n'eſt pas fait pour la ſeconde place. C'eſt Rotrou, c'eſt Corneille qui en formant notre Théatre, l'ont preſque toujours défiguré par ces amours de commande ; & voilà pourquoi on joue ſi peu les pieces de Corneille.

XLII.

RACINE parla un jour si éloquemment à Madame de Maintenon, sur la misere des peuples, & les moyens de les soulager, qu'elle l'engagea à lui donner tout cela par écrit, en lui promettant le secret. Elle lisoit ce mémoire lorsque le Roi entra chez elle, le prit; & après en avoir parcouru quelques lignes, lui demanda avec vivacité, quel en étoit l'auteur. Madame de Maintenon après s'être défendue quelque temps de le nommer, fut enfin forcée à le faire : quoi, dit le Roi, d'un air irrité, parce qu'il sait faire des vers, croit-il tout savoir ? & parce qu'il est grand Poëte, veut-il être Ministre ?



## MADELAINE DE SCUDERY, *morte en 1701.*

I.

MONSIEUR le Maréchal de Roquelaure, avoit un portrait de Mademoiselle de Scudéry, repréſentée en Veſtale, entretenant le feu ſacré avec ce mot *Fovebo*, gravé au bas de l'Autel qui ſoutenoit ce feu, pour marquer qu'elle entretenoit toujours avec ſoin, une aimable liaiſon avec ſes illuſtres amis, M. le Duc de Montauſier, Conrart, Péliſſon, Sarraſin, &c.

II.

SARRASIN & Péliſſon étoient tous deux extrêmement attachés à Mademoiſelle de Scudéry. On prétend qu'elle donna la préférence au dernier, dont la laideur ne laiſſeroit pas ſoupçonner qu'elle s'attachât à la matiere. Elle lui déclara ſa paſſion par ces vers qu'elle fit ſur le champ:

Enfin Acanthe il faut ſe rendre ;
Votre eſprit a charmé le mien ;
Je vous fais citoyen du tendre,
Mais de grace n'en dites rien.

Ces vers en occaſionerent d'autres ; ceux-ci en particulier dont on ignore l'Auteur,

La figure de Péliſſon,
Eſt une figure effroyable ;
Mais quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un ſinge & qu'un diable ;
Sapho lui trouve des appas ;
Mais je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime ſon ſemblable.

III.

LORSQUE Monſeigneur le premier Dauphin fut de retour de ſa campagne de Philisbourg, Mademoiſelle de Scudéry préſenta des vers à Madame la Dauphine, où elle lui diſoit :

Et la gloire & l'amour vous comblent de plaiſirs ;
Qui des deux d'un grand cœur remplit mieux les deſirs ?

Madame la Dauphine répondit, qu'il falloit faire la queſtion à M. le Dauphin. M. de Montauſier le lendemain, en tirant les rideaux du lit de Monſeigneur, lui dit: Je viens demander la réponſe des vers de Mademoiſelle de Scudéry.

IV.

IL y a quelque temps, dit Ménage, que M. Duperrier me fit voir une lettre très-bien écrite, qui finiſſoit par *Votre très-humble, très-obéiſſante ſervante.* Je lui dis que cela ne valoit rien, & que ce n'étoit point le ſtyle d'une Dame. Il ſoûtint le contraire. Le lendemain je reçus un billet de Mademoiſelle de Scudéry, qui finiſſoit de la même maniere. Cela me ſurprit, & je fis voir le billet à M. Duperrier, qui alla faire part à Mademoiſelle de Scudéry de notre differend. Il eſt vrai, dit-elle, qu'on n'écrivoit pas ainſi autrefois; mais auſſi les femmes ne

doivent-elles plus être si fieres, depuis qu'elles ne sont plus si vertueuses.

V.

ON disoit à Mademoiselle de Scudéry, que Versailles étoit un lieu enchanté : Oui, dit-elle, pourvu que l'enchanteur y soit. Elle vouloit parler du Roi.

VI.

DANS un voyage que M. & Mademoiselle de Scudéry firent en Provence, ils coucherent au Pont S. Esprit. On les plaça dans une chambre où il y avoit deux lits. Avant de s'endormir, M. de Scudéry parla de Cyrus, & demanda à sa sœur ce qu'ils feroient du Prince Masare. Après quelques contestations, il fut arrêté qu'on le feroit assassiner. Des Marchands, qui étoient dans une chambre voisine, entendirent cette conversation, & crurent que ces deux étrangers complotoient la mort de quelque grand

Prince, dont ils déguiſoient le nom ſous celui de Maſare. La Juſtice fut avertie, Monſieur & Mademoiſelle de Scudéry ſaiſis & mis en priſon. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils réuſſirent à ſe juſtifier, & à obtenir leur élargiſſement.

VII.

MADEMOISELLE de Scudéry envoya ces vers à M. de Coulange, qui étoit à Rome :

Quoi cette muſe ſi jolie,
Qui ſait badiner ſi gaiement,
Et toujours agréablement,
Se taira-t-elle en Italie ?
Je lui demande trait pour trait,
Un bon & fidele portrait,
D'un Pape que tout le monde aime,
Cette muſe en fait de fort beaux ;
Sa maniere n'eſt pas la même.
Jamais ſur le Parnaſſe on ne vit rien de tel :
Elle eſt tantôt Calot, & tantôt Raphaël.

M. de Coulange ne fit point le portrait que Mademoiſelle de Scudéry demandoit ; mais ayant appris qu'elle avoit été

malade, & qu'elle étoit revenue en santé, il lui envoya ces vers, sur l'air de Joconde :

Sapho j'ai long-temps hésité ;
Mais il faut que je chante
Le retour de votre santé ;
Ce beau sujet me tente :
Quand la fievre vous fait souffrir,
Ce n'est qu'une querelle :
Hé quoi ! peut-on jamais mourir,
Quand on est immortelle ?

Mademoiselle de Scudéry, répondit sur le même air :

Vous louez trop flateusement
Une pauvre mortelle ;
Je sai bien qu'en vers, quand on ment,
Ce n'est que bagatelle :
Mais pour ne vous rien déguiser,
Je ne me saurois rendre,
Car il faudroit, pour m'appaiser,
Le portrait d'Alexandre. *

M. de Coulange répliqua, sur le même air :

* Le Pape Alexandre VIII.

Sapho, qui va trop loin se perd,
Je crains un labyrinthe,
Le chemin ne m'est pas ouvert
Pour aller à Corinthe.
Vous demandez de ma façon
Le portrait du Saint Pere,
Pour chanter le grand Othobon,
Il faudroit un Homere.

## VIII.

MADEMOISELLE de Scudéry causoit familiérement dans une antichambre avec des laquais. Comme on parut surpris de la voir s'abaisser jusques-là : laissez-moi, dit-elle, j'aime à causer avec eux ; quand ils ne sont que laquais, ils sont doux & traitables : mais dès qu'ils quittent leur condition, & qu'ils s'élevent à quelque rang distingué, ils ont une sotte fierté qui les rend insupportables.

## IX.

MADEMOISELLE de Scudéry fut éclaboussée dans la rue par le carrosse d'un Financier qui étoit dedans : cet homme

là, dit-elle, eſt vindicatif, nous l'avons crotté autrefois, il nous crotte maintenant.

X.

DESPRÉAUX appelloit les Romans de Mademoiſelle de Scudéry, une *boutique de verbiage*. C'eſt un Auteur, diſoit-il, qui ne ſait ce que c'eſt que de finir. Ses Héros & ceux de ſon frere, n'entrent jamais dans un appartement, que tous les meubles n'eſt ſoient inventoriés. Vous diriez que c'eſt un Procès-verbal, dreſſé par un Sergent.

---

*EDME BOURSAULT*, *né en Bourgogne l'an 1638*, *mort en 1701.*

I.

BOURSAULT ayant fait en 1671, par ordre du Roi, pour l'éducation du Dauphin, un Livre qui a pour titre, *l'Etude des Souverains*; le Prince en fut

ſi content qu'il ſe le fit lire pluſieurs fois, & il en crut l'Auteur ſi capable de contribuer à former la jeuneſſe d'un grand Prince, qui lui fit l'honneur de le nommer ſous Précepteur de *Monſeigneur:* mais comme Bourſault n'avoit jamais étudié le Latin, il ne put pas occuper un poſte ſi honorable.

II.

THOMAS Corneille aimoit tendrement Bourſault, & vouloit abſolument qu'il demandât à être de l'Académie; & ſur ce que celui-ci alléguoit toujours ſon ignorance, & lui demandoit de bonne foi ce que feroit l'Académie d'un ſujet ignare, & non lettré, qui ne ſavoit ni Latin ni Grec? Il n'eſt pas queſtion, lui répondit-il, d'une Académie Grecque ou Latine, mais d'une Académie Françoiſe. Et, qui ſait mieux le François que vous?

III.

DESPRÉAUX étant allé aux eaux de Bourbon, pour une extinction de voix, & y étant resté beaucoup plus de temps qu'il ne l'avoit cru, Boursault qui étoit Receveur des Tailles à Montluçon en Bourbonnois, apprit par un de leurs amis communs, que son Censeur étoit dans son voisinage, & qu'il y manquoit d'argent. Il n'hésita pas un seul moment à l'aller trouver à Bourbon, & lui porta une bourse de deux cens Louis. Despréaux fut si surpris & en même temps si touché d'une générosité qu'il avoit si peu mérité, qu'il se reconcilia sincérement, & lia avec lui une étroite & tendre amitié.

IV.

BOURSAULT prétend, dans la préface de son Germanicus, que cette piece brouilla les deux plus grands Tragiques que la France ait eu. Corneille, dit-il,

parla si avantageusement de cet ouvrage à l'Académie, qu'il lui échappa de dire qu'il ne lui manquoit que le nom de Racine pour être achevé, dont Racine s'étant offensé, ils en vinrent à des paroles piquantes ; & depuis ce temps-là ils ont vécu, non sans estime l'un pour l'autre, mais sans amitié.

V.

BOURSAULT faisoit en vers tous les huit jours, une Gazette qui plaisoit beaucoup au Roi & à toute la Cour. Une semaine s'étant trouvée stérile en nouvelles, le Gazetier se plaignit à la table de M. le Duc de Guise, de n'avoir rien de divertissant dont il pût remplir sa Gazette. Ce Prince s'ouvrit d'abord à lui donner un sujet très-propre à réjouir le Roi & la Cour. C'étoit une aventure arrivée à la porte de l'Hôtel de Guise, chez une brodeuse fort en vogue, où les Capucins du Marais faisoient broder

un Saint François. Un jour que leur Sacristain étoit allé chez la Brodeuse pour voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément, la tête sur le métier où il regardoit travailler; l'habile & malicieuse ouvriere, qui en étoit précisément à broder le menton du Saint, saisit l'occasion favorable d'ajuster artistement la longue barbe du Révérend Pere pour en composer en diligence la barbe de Saint François. Au réveil, le Religieux fut aussi étonné qu'indigné de se trouver pris par un endroit qu'il croyoit si respectable; il y eut un débat assez plaisant entre lui & la Brodeuse, à qui resteroit cette barbe.

Ce fut de cette aventure que Boursault fit la plus jolie de toutes les Gazettes, par un esprit de badinage & nullement d'impiété. Le Roi qui étoit jeune en rit beaucoup, & n'y trouva rien à dire. La vertueuse Reine Marie-

Thérefe qui étoit la piété même, ne laiffa pas d'en rire auffi, & n'en fut point fcandalifée. Toute la Cour à l'envi en apprit les vers par cœur. Mais le Confeffeur de cette Princeffe, qui étoit un Cordelier Efpagnol, n'entendit pas raillerie ; irrité par les Capucins qui crioient vengeance contre l'outrage fait à leur Séraphique Pere, il mit le fcrupule dans l'efprit de cette pieufe Reine, & l'obligea de demander au Roi une punition exemplaire. Sa Majefté voulut par bonté tourner la chofe en raillerie, & dit même à cette Princeffe tout ce qu'il put pour l'adoucir, mais la voyant obftinée à le prendre fur le férieux, il la laiffa la maîtreffe de faire ce qu'elle voudroit.

La Reine excitée toujours par le Pere Confeffeur, qui lui en faifoit un point de confcience, manda le Chancelier Séguier, à qui elle ordonna de retirer

le Privilege accordé à l'Auteur, & de l'envoyer à la Bastille jusqu'à nouvel ordre, pour lui apprendre à ne plus badiner avec les Saints. Ce grand Chef de la Justice, protecteur de tous les gens de Lettres, & qui honoroit particuliérement Boursault de ses bontés, ne trouva pas le délit aussi grand que l'étoit la colere de la Reine; ainsi, en obéissant aux ordres de Sa Majesté, il eut l'attention d'ordonner à l'Officier qu'il chargea des siens, de laisser à l'Auteur, quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au Roi & à ses protecteurs. Boursault, qui, bien content de lui-même & du succès de sa Gazette, ne s'attendoit à rien moins qu'au compliment de cet Officier qui étoit de ses amis, commença par le prier de se mettre à table avec d'autres jeunes gens d'esprit, qui déjeûnoient ce matin là chez lui; & quoiqu'il ne fût pas fort con-
tent

tent du gîte où il devoit coucher, il ne perdit rien de sa belle humeur, & il se servit du temps qu'on lui laissoit, pour écrire une lettre en vers au Grand Condé, son protecteur déclaré. Ce Prince eut la bonté d'en parler aussi-tôt au Roi, qui fit révoquer sur le champ l'ordre d'aller à la Bastille; mais qui, par considération pour la Reine, fit défendre au coupable de continuer de travailler à la Gazette, & de plus lui retira la pension de deux mille livres.

Boursault obtint dans la suite un Privilege pour une semblable Gazette, sous le titre *de Muses enjouées*, qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de Monseigneur le Dauphin. Comme c'étoit dans le temps de la guerre, qu'on nommoit *du Prince d'Orange*, il lui échappa, dans sa Muse enjouée, quelques traits un peu trop vifs, pour répondre à une médaille frappée en An-

gleterre, où d'un côté étoit le portrait de Louis XIV. avec ces mots : *Ludovicus Magnus ;* & de l'autre, celui du Roi Guillaume, avec cette inscription : *Guillelmus Maximus.* Cet endroit de Bourfault, finiffoit par ces mots :

Et quand Louis eft Grand par de grandes vertus ;
Si Guillaume eft très-grand, c'eft par de très-grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aife qu'on eût eu à nous reprocher de pareilles apoftrophes ; ainfi, le Roi ôta à Bourfault fon privilege, en lui faifant dire, par M. le Chancelier, qu'il ne le faifoit point par aucun mécontentement qu'il eut de lui, mais par des raifons fupérieures & qui lui étoient étrangeres.

VI.

LE Duc de Saint Aignan, dit Bourfault, étoit un des Seigneurs de la Cour,

qui joignoit le plus d'agrément aux graces qu'il pouvoit faire : je le sais par moi-même. Par reconnoissance de la protection qu'il m'avoit donnée, je lui dédiai Marie Stuart, une Tragédie que j'avois faite. Il la reçut de la maniere du monde la plus obligeante, me dit que ce seroit désormais le Livre de sa Bibliotheque qu'il aimeroit le plus, & me pria de ne pas trouver mauvais que pour s'acquitter foiblement de l'obligation qu'il m'avoit, il me fit un présent de cent Louis. C'est moi, Monseigneur, lui répondis-je, qui suis au désespoir de m'acquitter si mal des graces dont je vous suis redevable : il n'est pas juste que vous achetiez si chérement un hommage si peu digne de vous, & l'ouvrage que je prends la liberté de vous offrir est trop payé par la bonté que vous avez de le recevoir. M. de Saint Aignan, qui parloit aussi bien qu'homme

de France, m'ayant répondu tout ce que la plus délicate honnêteté peut faire dire : Je vois bien ce que c'eſt, ajouta-t-il, vous ne me croyez pas aſſez riche pour vous donner cen· Louis tout d'un coup : eh bien puiſque vous voulez avoir la complaiſance de vous accommoder à ma fortune, ſouffrez au moins que je vous en donne vingt préſentement, & que je continue de mois en mois juſqu'à ce que je ſois quitte. Quoi que je puſſe dire & quoi que je puſſe faire, quelque honte même que je puſſe avoir, de voir payer mon ouvrage plus qu'il ne valoit, je fus contraint de recevoir vingt Louis avant que de ſortir. Ce que vous trouverez de beau, c'eſt l'exactitude de M. de Saint Aignan, pour le reſte. Pendant quatre mois il ne manqua pas le premier ou tout au plûtard le ſecond jour, de m'envoyer un Gentilhomme avec vingt Louis & vingt honnêtetés dont il les ac-

compagnoit; & quand je fus le remercier, ce fut lui qui me remercia lui-même.

---

*JEAN RENAUD DE SÉGRAIS, né à Caën l'an 1624, mort en 1701.*

I.

SÉGRAIS ſavoit mille choſes agréables, & il les racontoit d'une maniere qui faiſoit autant de plaiſir que les choſes mêmes. Quand une fois il avoit commencé, il ne finiſſoit pas aiſément; & M. de Matignon diſoit à ce ſujet, qu'il n'y avoit qu'à monter Ségrais & à le laiſſer aller.

II.

POUR faire entendre que les Poëtes n'étoient plus ſi recherchés qu'autrefois; M. de Ségrais diſoit ſouvent que le ſiecle étoit devenu Proſaïque.

III.

SÉGRAIS disoit que le titre d'Académicien étoit le cordon bleu des beaux esprits.

IV.

MADAME de Gourville se plaignoit un jour vivement de son Etoile : c'étoit son Etoile qui avoit fait ceci, qui avoit fait cela. Ségrais se réveilla comme d'un profond sommeil, & lui dit : Mais, Madame, pensez-vous avoir une Etoile à vous seule : je n'entends que des gens qui parlent de leur étoile. Savez-vous bien qu'il n'y en a que mille vingt-deux ? Voyez s'il peut y en avoir une pour tout le monde. Il dit cela si plaisamment & si sérieusement tout ensemble, que l'affliction en fut déconcertée.

V.

QUOIQUE Ségrais fut de l'Académie, & qu'il eut passé sa vie à la Cour, il ne put jamais perdre l'accent de son Pays ;

ce qui donna lieu à Mademoiſelle de Montpenſier de dire à un Gentilhomme qui alloit faire le voyage de Normandie avec Ségrais: *Vous avez là un fort bon Guide, il ſait parfaitement la langue du Pays.*

VI.

ON voulu charger Ségrais de l'éducation de M. le Duc du Maine. Il s'en défendit, ſous prétexte de ſa ſurdité. On lui dit qu'il ne s'agiſſoit pas d'écouter le Prince, mais de lui parler. Il répondit qu'il ſavoit par expérience, que dans un Pays comme celui de la Cour, il falloit avoir de bons yeux & de bonnes oreilles.

VII.

LA Traduction que Ségrais a faite de l'Enéide eſt pleine de contre-ſens; ce qui a fait dire que Ségrais avoit l'épée d'Alexandre pour tous les nœuds de Grammaire. Il ne s'amuſe point à les dénouer, il les tranche en un inſtant & ſans peine.

VIII.

LORSQUE M. Foucault étoit Intendant à Caën, sa maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de personnes de mérite & de qualité. M. de Ségrais y étoit reçu avec distinction, lorsque sa santé lui permettoit de s'y trouver. Il y avoit pour lui une place de reserve auprès d'une tapisserie, derriere laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il disoit; c'est de-là qu'a été tiré le *Segraisiana*.

---

*DOMINIQUE BOUHOURS, né à Paris l'an 1628, mort en 1702.*

I.

LORSQUE Despréaux eut adressé une Epître à son Jardinier d'Auteuil; la plupart des personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient Maître Antoine de l'honneur que son Maître lui avoit fait,

& tous lui envioient une distinction si glorieuse. Le P. Bouhours, Jésuite, lui en fit compliment comme les autres : *n'est-il pas vrai, Maître Antoine,* lui dit-il d'un air railleur, *que l'Epître que votre Maître vous a adressée, est la plus belle de toutes ses pieces ? Nenni-dà, mon Pere,* répondit Maître Antoine, *c'est celle de l'amour de Dieu.*

II.

L'ABBÉ de la Chambre, appelloit le P. Bouhours, *l'Empéseur des Muses.*

III.

LORSQUE Ménage & le P. Bouhours se racommoderent ; Ménage, pour marquer que la réconciliation étoit sincere de son côté, lui dit après Pétrone : *& in hoc pectore cum vulnus ingens fuerit, cicatrix non est.* Cela parut si juste & si heureux au P. Bouhours, qu'il témoigna de la jalousie de n'avoir pas fait une semblable application.

IV.

POUR marquer l'horreur qu'une Religieuse a de ſa retraite, le P. Bouhours diſoit : elle y trouve par-tout une mauvaiſe odeur ; tout l'infecte juſqu'à l'encens qu'on brûle dans l'Egliſe.

V.

QUAND on parloit au P. Bouhours d'étymologie, il diſoit que les étymologies étoient comme les hommes, qu'on fait venir d'où l'on veut.

VI.

MONSIEUR Baſnage a dit que les penſées des Anciens & des Modernes étoient couſues avec des filets d'or & de ſoie, dans la maniere de bien penſer.

VII.

LE Comte de Buſſi, écrivoit au Pere Bouhours, qui lui avoit envoyé ſa maniere de bien penſer : la France vous aura bien plus d'obligation qu'à l'Académie Françoiſe ; ceux-ci ne redreſſent que

les paroles, & vous redressez le sens.

VIII.

MADAME Deshoulieres, mécontente que le P. Bouhours ne l'eut point citée dans la *maniere de bien penser*, lui envoya les vers suivans :

Pere Bouhours dans vos Pensées,
La plupart fort embarrassées,
A moi vous n'avez point pensé ;
De célebres Auteurs que votre livre chante ;
Dans une liste triomphante,
Je ne vois point mon nom placé :
Mais aussi dans le même rôle,
Vous avez oublié Pascal,
Qui pourtant ne pensoit point mal :
Un tel compagnon me console.

IX.

DESPRÉAUX s'étoit plaint qu'il n'étoit pas cité assez souvent dans la *Maniere de bien penser*. Le P. Bouhours, pour réparer cela, le cita presque à chaque page des *Pensées ingénieuses*. Ce Jésuite dit un jour avec complaisance au Satyrique : je ne vous ai pas oublié

dans mon nouveau Livre. Il eſt vrai, repartit ſéchement Deſpréaux, mais vous m'avez mis en aſſez mauvaiſe compagnie.

X.

UN homme d'eſprit conſulta ſur une expreſſion, le Pere Bouhours, qui poſſédoit ſi bien la Langue Françoiſe. Le Jéſuite le renvoya à l'Académie. On lui répondit: *academiam tu mihi ſolus facis.*

XI.

COMME on étoit ſurpris que ſachant ſi bien ſa Langue, le Pere Bouhours eût dit *rabaiſſement des Monnoyes*, au lieu de *rabais des Monnoyes;* il dit pour s'excuſer: il n'eſt pas étrange qu'un Religieux qui a fait vœu de pauvreté, ignore les termes des Monnoyes.

XII.

LE Pere Bouhours ſe plaignant à Deſpréaux, de quelques critiques impri-

mées contre sa Traduction du Nouveau-Testament, lui disoit : je sais d'où elles partent, je connois mes ennemis, je saurai me venger d'eux. Gardez-vous en bien, reprit Despréaux : ce seroit alors qu'ils auroient raison de dire que vous n'avez pas entendu votre original, qui ne prêche que le pardon des ennemis.

XIII.

CET ouvrage lui attira l'Épigramme suivante :

Dans ce beau recueil de Pensées,
Que votre main a ramassées,
Voûs en usez modestement ;
Vous citez les Livres des autres,
Sans avoir rien tiré des vôtres.
Que vous avez de jugement !

XIV.

LE Grand Condé après avoir lû les Vies de Saint Ignace & de Saint François Xavier, si bien écrites par le Pere Bouhours, disoit : saint Ignace, c'est César qui ne fait rien que pour de bon-

nes raisons ; saint Xavier, c'est Alexandre, que l'ardeur de son courage emporte quelquefois trop loin.

---

*JULE MASCARON, né à Marseille l'an 1634, mort en 1703.*

I.

TANNEGUI le Fevre ayant oui prêcher, quoique Protestant, le Pere Mascaron à Saumur, s'écria : *væ iterum atque iterum his Prædicatoribus, qui post Mascaronum hûc venient.*

II.

MONSIEUR de Harlay, pour lors Archevêque de Rouen, ayant assisté à l'Oraison Funebre de la Reine par le Pere Mascaron, en fut enchanté ; & en parla avec tant d'éloge, qu'il contribua beaucoup à la réputation de l'Orateur. L'Oratorien n'oublia jamais ce ser-

vice ; & la derniere fois qu'il vit cet éloquent Prélat, il lui dit : *aperuisti januam famæ.*

III.

MONSIEUR de Mascaron prêcha un jour si vivement à la Cour, sur la médisance, que le Roi lui dit : vous nous faites sûrement plus méchans que nous ne sommes. M. Bossuet qui se trouva là, repartit avec respect : Sire, il y en a encore plus qu'il n'en dit.

IV.

LE P. Mascaron ayant été nommé en 1671, à l'Evêché de Tulle, le Roi lui demanda avant son sacre, deux Oraisons Funebres, celle du Duc de Beaufort, & celle d'Henriette d'Angleterre. Le Maître des Cérémonies fit observer au Roi, que les services se faisoient à deux jours l'un de l'autre, & que cela pourroit embarrasser l'Orateur : non, non, dit ce Prince, c'est l'Evêque de Tulle ; à coup

sûr, il s'en tirera bien. L'applaudissement de ces deux pieces fut universel. Le fruit qu'il tira de la seconde eut quelque chose de singulier. M. l'Archevêque de Sens avoit donné aux Oratoriens, le College de Provins. On leur disputoit cet établissement. L'instance fut jugée le lendemain du jour que M. l'Evêque de Tulle eut prononcé l'Oraison Funebre de M. de Beaufort. Le premier Président de Lamoignon y avoit assisté à la tête du Parlement. Les Avocats plaiderent, & celui de la partie adverse des Oratoriens avança que leurs Régens passoient trop légérement par les Classes, pour former d'habiles Rhétoriciens. On alla aux opinions, & les voix se trouverent partagées. M. de Lamoignon se trouva maître absolu du jugement. Il prononça en faveur de l'Oratoire, après avoir dit aux Conseillers : je vous laisse à penser, Messieurs, si le Pere Mascaron, que nous

entendîmes hier, n'eſt pas capable d'enſeigner la Rhétorique.

V.

Au dernier Sermon que M. de Maſcaron prêcha, avant d'aller à ſon Evêché, il fit ſes adieux. Le Roi lui dit: vous nous avez touchés dans vos autres Sermons pour Dieu: hier vous nous touchâtes pour Dieu & pour vous.

VI.

MONSIEUR de Maſcaron refuſa de faire l'Oraiſon Funebre de M. de Harlay, Archevêque de Paris, ſous prétexte qu'il étoit incommodé. Monſeigneur, lui dit l'Evêque de Noyon, vous ne dites pas tout; c'eſt que la matiere eſt incommode.

VII.

MONSIEUR de Maſcaron fut appellé en 1694, pour prêcher l'Avent au Louvre. Le Roi après l'avoir entendu, lui dit, qu'il n'y avoit que ſon éloquence qui ne s'uſoit & ne vieilliſſoit point.

VIII.

On appelloit les Sermons de M. Mafcaron, des recueils d'Epigrammes.

---

*CHARLES PERRAULT, né à Paris l'an 1627, mort en 1703.*

I.

AVANT Perrault, on parloit mal des Anciens, avec la même circonfpection dont ufent des Conjurés, lorfqu'ils médifent du Gouvernement. On fe difoit tout bas : Homere n'eft pas fi divin, comme on fe difoit du temps du Pape Zacharie, il y a des Antipodes.

I I.

MONSIEUR Perrault, ayant maltraité les meilleurs Ecrivains de l'antiquité, dans fon Parallele des Anciens & des Modernes; M. le Prince de Conti dit un jour, que fi Defpréaux ne répondit pas au Livre des Paralleles, il vouloit aller à l'Académie, écrire fur la place de ce Satyrique : *tu dors Brutus*.

III.

PERRAULT espéra mettre la Cour dans son parti, en donnant à son ouvrage, le titre *de Siecle de Louis le Grand*, comme voulant intéresser le Roi dans la cause. M. Huet lui dit: je conseillerois à celui qui entreprendroit de vous réfuter, d'intituler sa réponse, *le Siecle de Jesus-Christ*, en faisant voir combien le siecle d'Auguste a surpassé le nôtre.

IV.

LE grand Prince de Conti ayant lu le Parallele, & en paroissant fort indigné; quelqu'un lui ayant demandé ce que c'étoit donc que cet ouvrage, pour lequel il témoignoit un si grand mépris: *c'est un Livre*, dit-il, *où tout ce que vous avez jamais oui louer au monde est blâmé, & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est loué.*

VI.

ON adressa autrefois à Messieurs Boi-

leau & Perrault, les vers ſuivans :

Boileau, Perrault, ne vous déplaiſe,
Entre vous deux changez de Theſe ;
L'un fera voir par le Lutrin,
Que la Muſe nouvelle a le pas ſur l'antique ;
Et l'autre par le Saint Paulin,
Qu'aux Poëtes nouveaux les anciens font la
nique.

VI.

QUOIQUE le Livre que fit Perrault, contre les Anciens fût plein de mépriſes, & qu'il eût été terraſſé par Deſpréaux, il ſe battit toujours en galant homme, & même en plaiſantant. Ne vous imaginez pas, écrivoit-il, à ſon Antagoniſte, que la chaleur avec laquelle vous prenez le parti des Anciens, vous faſſe dans le monde tout l'honneur que vous vous imaginez. Beaucoup de gens regardent votre colere là-deſſus, du même œil qu'on regardoit autrefois l'emportement avec lequel certains Franciſcains ſe faiſoient la guerre ſur la forme de leurs ca-

puchons : encore trouvent-ils que ces bons Peres avoient plus de raiſon de s'échauffer ſur leurs coëffures, que vous n'en avez de vous gendarmer pour des Poëtes, morts il y a deux mille ans.

V I I.

BOILEAU dit, dans la Préface de ſa *Satyre des Femmes*, que loin d'appréhender qu'elles s'en offenſent, c'eſt ſur leur approbation & leur curioſité, qu'il fonde la plus grande eſpérance du ſuccès de ſon ouvrage. Perrault a dit là-deſſus fort agréablement : pendant que tant d'honnêtes gens ont de la peine à plaire au ſexe, en lui diſant des douceurs ; comment Boileau lui plairoit-il en lui diſant des injures !

V I I I.

MONSIEUR Adiſſon ayant fait préſent de ſes ouvrages à Deſpréaux ; celui-ci lui répondit qu'il n'auroit jamais écrit contre Perrault s'il eut vu plutôt des

pieces si excellentes de la main d'un moderne.

## IX.

FURETIERE disoit de Perrault, qu'à l'érudition près, c'étoit un bon Académicien.

---

## *CHARLES DE SAINT-EVREMOND, né dans la Basse-Normandie, l'an 1613, mort en 1703.*

## I.

LE grand Prince de Condé se plaisoit dans sa jeunesse à chercher le ridicule des hommes, & il s'enfermoit souvent avec le Comte de Miossens & de Saint-Evremond, pour partager avec eux ce plaisir. Un jour comme ils sortoient d'une de ces conversations satyriques, il échappa à M. de Saint-Evremond de demander à M. de Miossens, s'il croyoit que M. le Prince, qui aimoit si fort à découvrir le ridicule des autres,

n'eut pas lui-même le sien; & ils convinrent que cette passion de chercher le ridicule des autres, lui en donnoit un d'une espece nouvelle. Cette idée leur parut si plaisante, qu'ils ne purent résister à la tentation de s'en divertir avec leurs amis. Le Prince en fut informé, & leur donna bien des marques de son ressentiment. Il ôta à M. de Saint-Evremond la Lieutenance de ses Gardes, & ne voulut plus avoir de liaisons avec M. de Mioffens.

II.

LORSQUE M. Fouquet Sur-Intendant des Finances fut arrêté, on mit le scellé chez toutes les personnes qu'on crût avoir part à sa confidence. Madame Duplessis Bellievre qui en étoit aimée, ne fut point oubliée. On trouva chez elle une cassette de M. de Saint-Evremond, où étoit une lettre très-satyrique qu'il avoit écrite autrefois sur le Traité des

Pyrennées. Cette lettre fut lue au Roi par des perſonnes à qui la reconnoiſſance rendoit chere la mémoire du Cardinal Mazarin, & qui n'oublierent rien pour l'indiſpoſer contre Saint-Evremond. Leurs diſcours firent impreſſion ſur l'eſprit du Prince. Il ordonna qu'on mit à la Baſtille Saint-Evremond, qui fut averti aſſez à temps pour ſe ſauver dans les pays étrangers.

III.

SAINT-Evremond ſollicita long-temps inutilement ſon retour en France. Il ne ſongeoit plus qu'à finir tranquillement ſes jours en Angleterre, lorſqu'il reçut des lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi avoit dit, qu'il pouvoit revenir & qu'il ſeroit bien reçu. Saint-Evremond, que le Roi Guillaume III. traitoit avec une conſidération infinie, refuſa la grace qu'on lui offrit.

IV.

IV.

SAINT-Evremond reprochant un jour à Cinthio, Acteur Italien, qu'il n'y avoit pas assez de vraisemblance dans les pieces de leur Théatre : s'il y en avoit davantage, répondit-il, on verroit de bons Comédiens mourir de faim avec de bonnes Comédies.

V.

SAINT-Evremond, quoique mauvais Poëte, avoit tant de réputation, qu'on lui offrit cinq cens Louis pour imprimer sa Comédie de Sirpolitik.

VI.

LE Comte de Grammont étant tombé dangereusement malade, Louis XIV. qui savoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, lui envoya le Marquis de Dangeau pour lui dire qu'il falloit songer à Dieu. M. de Grammont se tourna alors du côté de Madame la Comtesse sa femme, qui avoit toujours été très-dé-

vote, & lui dit: *Comteſſe, ſi vous n'y prenez garde, il vous eſcamotera ma converſion.* Cette maladie n'ayant point eu de ſuite, Saint-Evremond écrivit au Comte ſur le rétabliſſement de ſa ſanté; il n'oublia pas le bon mot qu'il avoit dit: Juſqu'ici, dit-il, vous avez été mon *Héros*, & moi votre *Philoſophe*; nous partagions l'un & l'autre ces rares qualités: préſentement tout eſt pour vous: vous m'avez enlevé ma Philoſophie. Je voudrois être mort & avoir dit en mourant ce que vous avez dit à l'agonie; on parle de ce bon mot dans toutes les Cours de l'Europe.

VII.

LES ouvrages de Saint-Evremond avoient un ſuccès étonnant; cela faiſoit qu'on imprimoit ſous ſon nom beaucoup de pieces où il n'avoit point part. Le Libraire Barbin alla un jour chez un Auteur qui écrivoit aſſez poliment: *eh,*

*Monsieur*, lui dit-il, *je vous prie, faites-moi du Saint-Evremond, je vous donnerai trente pistoles : vous m'en avez déjà bien fait, dont j'ai été content.*

## VIII.

MONSIEUR Silvestre ayant dit un jour à Saint-Evremond que puisqu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ses ouvrages, il devoit du moins donner la satisfaction à beaucoup d'honnêtes gens, de marquer les pieces qu'il désavouoit. Il lui répondit : il se mêle peut-être un peu de vanité dans ma conduite : il y a telle piece imprimée parmi mes œuvres, que j'avouerois de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce que j'ai fait.

## IX.

ON voit très-peu de personnes qui sachent bien lire. Saint-Evremond disoit un jour, qu'il n'en avoit pas connu trois en sa vie.

X.

SAINT-Evremond ne pouvoit souffrir qu'on fit un sujet de plaisanterie de la Religion. La bienséance, disoit-il, & le respect qu'on doit à ses Concitoyens, ne le permettent pas.

XI.

SAINT-Evremond commence une de ses lettres à Mademoiselle de Lenclos de cette maniere. *Votre vie, ma chere, a été trop illustre pour n'être pas continuée de même jusqu'à la fin. Que l'enfer de M. de la Rochefoucault ne vous épouvante pas : c'étoit un enfer médité dont il vouloit faire une maxime. Prononcez donc le mot d'*amour *hardiment, & que celui de* vieillesse *ne sorte jamais de votre bouche.*

Un Auteur a pris occasion de ces paroles, pour accuser St. Evremond d'irréligion. Pour justifier ce grand Ecrivain, il suffit de dire que le Duc de la Roche-

foucault s'entretenant un jour avec Mademoiselle de Lenclos, lui dit, *que l'enfer des femmes, c'étoit la vieillesse.* Cet éclaircissement ne laisse point de difficulté.

XII.

SAINT-Evremond aimoit extrêmement les jeunes gens dans un âge fort avancé : comme il n'en pouvoit pas toujours avoir, il remplissoit sa maison de chiens, de chats, &c. sans en être dégoûté par leur malpropreté, disant que pour divertir les ennuis de la vieillesse, il falloit avoir devant les yeux quelque chose de vif & d'animé.

XIII.

SAINT-Evremond étoit très-sensible au plaisir de la Table, & il se rendit fameux par son rafinement sur la bonne chere. Il y avoit une espece d'émulation entre lui & quelques agréables voluptueux, à qui feroit paroître un goût

plus fin & plus délicat. M. de Lavardin, Evêque du Mans, s'étoit aussi mis sur les rangs. Un jour que M. de Saint-Evremond dînoit chez lui, cet Evêque se mit à le railler sur sa délicatesse, & sur celle du Comte d'Olonne & du Marquis de Bois Dauphin. Ces Messieurs, dit le Prélat, outrent tout, à force de vouloir rafiner sur tout. Ils ne sauroient manger que du veau de riviere ; il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Roche-Guyon. Ils ne sont pas moins difficiles sur le fruit ; & pour le vin, ils n'en sauroient boire que de trois Côteaux, d'*Ay*, d'*Hautvilliers*, & d'*Avenay*. Saint-Evremond ne manqua de faire part à ses amis de cette conversation, & ils furent ravis de trouver une si belle occasion pour mortifier un Prélat dont ils n'estimoient pas beaucoup la délicatesse. Enfin, ils répéterent si souvent ce qu'il avoit été

dit des Côteaux, & ils en plaisanterent en tant d'occasions, qu'on les appella les trois Côteaux.

XIV.

SAINT-Evremond expliqua dans un de ses ouvrages, ce que c'est qu'une précieuse, & il n'oublie pas la définition que Mademoiselle de Lenclos en donna à la Reine de Suede, que les précieuses étoient les Jansénistes de l'amour.

XV.

MADAME Mazarin, dont les mœurs n'étoient pas régulieres, & qui ne pensoit pas avantageusement de la Religion de Saint-Evremond, disoit un jour : *je voudrois voir ce B...... au lit de la mort, pour examiner sa mine, & s'il mourroit de sang-froid.*

XVI.

UN Plaisant mit sur le tombeau de Saint-Evremond : *Sanctus Evremontius tandem Ecclesiam ingressus est.*

XVII.

MONSIEUR de Saint-Evremond, traçoit ainsi son portrait en 1676. Après avoir lu, dit-il, l'Epitaphe du Comte de Grammont, si tu as la curiosité de connoître celui qui l'a faite, je t'en donnerai le caractere.

C'est un Philosophe également éloigné du superstitieux & de l'impie; un voluptueux qui n'a pas moins d'aversion pour la débauche que d'inclination pour les plaisirs : un homme qui n'a jamais senti la nécessité, qui n'a jamais connu l'abondance. Il vit dans une condition méprisée de ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goûtée de ceux qui font consister le bonheur dans leur raison. Jeune, il a haï la dissipation, persuadé qu'il falloit du bien pour les commodités d'une longue vie : vieux, il a de la peine à souffrir l'économie, croyant que la nécessité est peu à crain-

dre quand on a peu de temps à être misérable. Il se loue de la nature, il ne se plaint point de la fortune. Il hait le crime, il souffre les fautes, il plaint le malheur.

Il ne cherche point dans les hommes ce qu'ils ont de mauvais pour les décrier. Il trouve ce qu'ils ont de ridicule pour s'en réjouir. Il se fait un plaisir secret de le reconnoître : il s'en feroit un plus grand de le découvrir aux autres, si la discrétion ne l'en empêchoit.

La vie est trop courte à son avis, pour lire toutes sortes de livres, & charger sa mémoire d'une infinité de choses aux dépens de son jugement.

Il ne s'attache point aux écrits les plus savans pour acquérir de la science, mais aux plus sensés, pour fortifier sa raison. Tantôt il cherche les plus délicats, pour donner de la délicatesse à son goût; tantôt les plus agréables, pour

donner de l'agrément à ſon génie.

Il me reſte à vous le dépeindre tel qu'il eſt dans l'amitié & dans la Religion. En amitié, plus conſtant qu'un Philoſophe ; plus ſincere qu'un jeune homme de bon naturel ſans expérience, à l'égard de la Religion :

De juſtice & de charité
Beaucoup plus que de pénitence,
Il compoſe ſa piété,
Mettant en Dieu ſa confiance,
Eſpérant tout de ſa bonté ;
Dans le ſein de la Providence
Il trouve ſon bonheur & ſa félicité.

---

## *LOUIS BOURDALOUE, né à Bourges l'an 1632, mort en 1704.*

### I.

LE Pere d'Arruis, Jéſuite, diſoit : lorſque le Pere Bourdaloue prêcha à Rouen, les Artiſans quittoient leurs boutiques pour l'aller entendre ; les

Marchands, leur négoce; les Avocats, le Palais; les Médecins, leurs malades. Pour moi, lorſque je prêchai l'année d'après, je remis toutes choſes dans l'ordre, perſonne n'abandonnoit plus ſon emploi.

II.

PARCE que le Pere Bourdaloue avoit prêché devant Louis XIV. & enſuite devant Jacques II. un Provincial dit, croyant bien rafiner, qu'il étoit le Prédicateur des Rois & le Roi des Prédicateurs.

III.

ON diſoit du Pere Bourdaloue, qu'il faiſoit excellemment des portraits. Madame de Termes dit : il eſt inimitable, & les Prédicateurs qui l'ont voulu imiter ſur cela, n'ont fait que des marmouſets.

IV.

UN Archidiacre d'Auxerre, qui crioit

toujours en Chaire, disoit du Pere Bourdaloue : il prêche *fort bien*, & moi *bien fort.*

V.

Le Comte de Grammont se sentant à l'extrêmité, envoya chercher le Pere Bourdaloue. Ce Jésuite, après plusieurs discours, lui dit qu'il falloit songer à se sauver : je le veux bien, dit le Comte; mais je voudrois me sauver galamment. Monsieur, lui répliqua le Pere Bourdaloue, il faut retrancher la fin de votre période.

VI.

Le Pere Bourdaloue instruisoit un Seigneur mourant, dont la femme étoit extrêmement pieuse. Monsieur, lui disoit le Jésuite, il faut croire ceci, il faut croire cela. Le Seigneur se tournant vers sa femme, lui demanda : cela est-il vrai, Comtesse? Oui, oui, lui répondit-elle. Eh bien, ajoûta le malade, dépêchons-nous de croire.

VII.

LE Pere Bourdaloue prêchoit le Carême à ſaint-Sulpice ; un jour qu'il ſe fit attendre, tout le monde cauſoit dans l'Egliſe, en attendant qu'il vînt ; & comme la foule étoit grande, le bruit étoit auſſi fort grand. Dès que le grand Condé apperçut le Pere Bourdaloue, il s'écria tout haut : voici *les ennemis ! voici les ennemis !*

VIII.

MADAME de Monteſpan, qui étoit difficile en Prédicateurs, diſoit du Pere Bourdaloue, qu'il prêchoit aſſez bien, pour la dégoûter de tous ceux qui prêchoient ; mais non pas aſſez bien pour remplir l'idée qu'elle avoit d'un Prédicateur.

IX.

LE Pere Bourdaloue diſoit de l'Abbé Boileau, qu'il avoit la moitié plus d'eſprit qu'il n'en falloit pour bien prêcher.

X.

UNE Dame de la Cour, ſe confeſſant au Pere Bourdaloue, lui demanda s'il y avoit du mal à aller à la Comédie & à lire des Romans. C'eſt à vous à me le dire, Madame, répondit le judicieux Jéſuite.

X I.

DESPRÉAUX & le Pere Bourdaloue diſputoient un jour ſur quelque matiere, avec tant d'opiniâtreté, que le Jéſuite ne ſachant plus que répondre au Satyrique, lui dit : il eſt bien vrai que tous les Poëtes ſont fous. Vous vous trompez, mon Pere, lui répartit Deſpréaux: allez aux petites Maiſons, vous y trouverez dix Prédicateurs contre un Poëte.

X I I.

UN de ces Courtiſans, qui pour toute ſcience, ſavent les nouvelles du jour, dit en préſence d'un vieux & fin Courtiſan: J'étois hier au couché du Roi, qui

me dit une telle nouvelle ; & moi, dit le vieux Courtiſan : j'étois hier au Sermon du Pere Bourdaloue, qui me dit de fort belles choſes.

XIII.

On diſoit que pluſieurs Prédicateurs Jéſuites, aſpiroient à avoir la ſurvivance de la réputation du Pere Bourdaloue.

XIV.

On rapporte du Pere Bourdaloue, qu'il reliſoit tous les ans ſaint Paul, ſaint Chriſoſtôme & Cicéron, & que c'eſt ſurtout dans ces trois ſources, qu'il puiſoit ſa mâle éloquence.

*Fin du Tome ſecond.*





